

CARTHAGE

PAR ERNEST BABELON.

**CONSERVATEUR DU DÉPARTEMENT DES MÉDAILLES ET
ANTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.**

PARIS — ERNEST LEROUX, ÉDITEUR — 1896

AVANT-PROPOS.

- I. — La presqu'île carthaginoise.
- II. — Carthage avant les guerres puniques.
- III. — Les guerres puniques.
- IV. — La Constitution sociale de Carthage.
- V. — La Carthage romaine.
- VI. — Topographie de Carthage.

AVANT-PROPOS.

Ce guide aux ruines de Carthage s'adresse surtout à ceux qui s'intéressent à l'histoire et au passé archéologique d'une ville qui fut, pendant de longs siècles, l'une des capitales du monde. Son côté pratique, pour le touriste, ne réside en aucune façon, dans l'indication des hôtels confortables au premier ou au second degré, ou des heures de départ des trains du chemin de fer ; il ne traite point de l'équipement des voyageurs ou de l'organisation de joyeuses caravanes. En aucune façon il fait concurrence aux Guides Joanne ou Bædecker : c'est à cause de cela, même, qu'il en est l'indispensable complément pour quiconque veut visiter avec intelligence et profit le site où s'élevait la grande cité africaine.

Il y a douze ans déjà, l'auteur y a séjourné plus d'un mois, chargé officiellement, — en compagnie d'un ami, alors collaborateur de Charles Tissot, qui joignait à sa science des textes l'expérience des fouilles archéologiques, — de pratiquer quelques sondages, à l'effet de s'assurer s'il était possible encore — maintenant que cette terre est devenue française — de retrouver des restes de la ville punique et d'exhumer des entrailles du sol en culture, des débris importants, antérieurs au siège de l'an 146 avant J.-C. Les résultats de ces recherches, déjà commencées longtemps auparavant par Beulé, ont amené la conviction, devenue une certitude scientifique aujourd'hui, qu'il restait fort peu de chose des monuments de la Carthage détruite par Scipion, et qu'il fallait abandonner l'espoir de trouver, en fouillant, d'autres ruines que des nécropoles, des citernes, des racines de murailles. Mais en même temps qu'il étudiait le terrain surplace, l'auteur était étonné qu'on désignât traditionnellement aux touristes, dans les meilleurs livres, des éboulis informes de l'époque romaine ou même byzantine, sous des noms pompeux que rien ne justifiait, tels que ceux de Bains de Didon, Maison d'Annibal, Palais du proconsul, Temple de Junon-Tanit, Triple enceinte des remparts, etc. Il s'est proposé, en composant ce petit ouvrage, de ramener à la sincérité archéologique la description des restes de Carthage et de répudier des appellations dignes, à peine, de figurer dans la poésie ou dans un roman comme Salammbô. C'est au point de vue de la froide réalité qu'il a cherché à recueillir, tant dans les textes littéraires que dans les résultats des fouilles entreprises jusqu'à ce jour, les renseignements capables d'éclairer la topographie de la presqu'île punique.

Pour bien comprendre la description des ruines d'une ville, il est nécessaire d'en connaître au moins sommairement les annales. Voilà pourquoi le présent volume se partage naturellement en deux parties. Dans la première, on trouvera un résumé de l'histoire de Carthage : je dis [de Carthage](#), et non des Carthaginois, car si l'auteur s'est efforcé de rassembler tout ce qui trait à la ville même, punique ou romaine, il a systématiquement négligé ou indiqué seulement en quelques traits, pour ne pas rompre la trame du récit, les événements qui se sont passés loin des murs de Carthage. La seconde partie est la description technique, presque pierre à pierre, de tout ce qui émerge encore sur le sol et des fouilles qu'on a pratiquées dans ce siècle. Elle est accompagnée d'une grande carte, dressée pour l'Atlas archéologique de la Tunisie. Nous ne craignons pas de dire que celui qui prendrait la peine de suivre cette description topographique, pas à pas sur le terrain, notre carte à la main, connaîtrait à peu près tout ce qu'il est raisonnable d'affirmer, dans l'état actuel de la science, sur l'identification des vestiges matériels, hélas si mutilés, de la puissante rivale de Rome.

I. — LA PRESQU'ÎLE CARTHAGINOISE.

Trente-six heures après avoir levé l'ancre dans le port de Marseille, le paquebot de la Compagnie transatlantique qui se dirige vers Tunis, salue pour la première fois la terre d'Afrique dont il aperçoit de loin, à droite et à gauche, les contours brumeux et ondulés : il entre dans le grand golfe que les Anciens appelaient *sinus Uticensis*, fermé, à l'ouest, par le Ras Aliel-Mekki, jadis le promontoire d'Apollon ; à l'est, par le Ras Adar ou promontoire de Mercure, auquel les marins ont donné, par antiphrase, le nom de cap Bon. On approche ; bientôt, le bateau glisse au pied d'une haute falaise, aux pentes escarpées, que domine un phare, au milieu d'un bois d'oliviers parsemé de maisons blanches : c'est le cap Carthage, couronné par le village arabe de Sidi-Bou-Saïd. Du pont du navire, le voyageur est, soudain, émerveillé du spectacle qui s'offre à ses regards : sous un ciel d'une pureté inconnue à notre climat européen, la côte, avec ses villas pittoresquement étagées dans la verdure, lui paraît d'une végétation luxuriante, et quand il se prend à songer que là fut la ville de Didon et d'Annibal, son admiration de la nature, se mêlant aux souvenirs classiques, fait place à une mélancolique rêverie. Plus loin, sur un mamelon isolé, se dressent des constructions modernes d'aspect monumental : c'est l'ancienne citadelle de Byrsa, où se déroulèrent tant de drames historiques ; où, dit-on, vint mourir le roi saint Louis, et qu'occupent, à présent, le séminaire des Pères Blancs et la cathédrale qui fut comme le testament du cardinal Lavigerie. Voici maintenant, sur la côte basse et sablonneuse, le petit port de La Goulette qui garde l'entrée du lac de Tunis. Naguère encore, il était défendu par un fort turc, assiégé et pris par Charles-Quint sur Barberousse, et qui sert aujourd'hui de caserne. A gauche, sont l'arsenal et le bain beylical où Vincent de Paul exerça sa charité au milieu des malheureux que la piraterie arabe avait réduits en esclavage.

Le site de Carthage, de ses faubourgs et de ses jardins s'étendait jusque-là, formant, au fond du golfe, une vaste presqu'île, resserrée entre la lagune de Tunis au sud, et la rade d'Utique au nord. Aujourd'hui, le littoral méditerranéen présente dans ces parages de sensibles modifications. Le lac de Tunis s'est ensablé et rétréci ; la rade d'Utique est devenue une plaine marécageuse autour du lac salé qu'on appelle sebkha de Soukbara ou sebkha er-Riana. Les alluvions charriées par la Medjerda, l'antique Bagrada, ont déplacé le cours inférieur du fleuve, et même, à la longue, elles ont fini par constituer un cordon de dunes qui forme une nouvelle frontière à la Méditerranée ; de telle sorte que l'éperon rocheux de Alibou-Ktioua qui, jadis, fermait l'isthme au nord en s'enfonçant dans la mer, est maintenant éloigné du littoral de plus de quatre kilomètres¹. Toutefois, on reconnaît assez bien encore, l'ancienne configuration de la côte, et l'on peut constater, sur place, l'exactitude des renseignements fournis par Polybe (I, 73) qui évalue approximativement la largeur de l'isthme à 25 stades (4.625 mètres). C'est à peu près la longueur actuelle du Djebel Ahmar, petite chaîne escarpée, tendue par la nature, du nord-est au sud-ouest, pour clore la presqu'île carthaginoise.

Ainsi délimitée, cette presqu'île avait, suivant Strabon, un périmètre de 360 stades, c'est-à-dire 66.600 mètres ; sa configuration géographique se rapproche

¹ Ch. Tissot, *Géographie comparée de l'ancienne province d'Afrique*, t. I, pp. 62 et suiv., et p. 566.

assez sensiblement de la figure d'un triangle dont la base serait l'isthme lui-même, dans sa partie la plus étroite, et le sommet, le cap Carthage. L'angle sud est représenté par la langue de terre sablonneuse (*ταῖνια, ligula*) qui finit à La Goulette, et l'angle nord, par le cap Gamart, point de rencontre du Djebel Khaoui et du Djebel Remel, dont les hauteurs, abruptes du côté de la mer, s'abaissent graduellement à l'ouest, pour aller mourir dans la sebkha de Soukhara, en face des ruines d'Utique. De Gamart à La Goulette, on compte 10 kilomètres ; il y en a trois environ, de Sidi-Bou-Saïd à Douar-Chott ou à Sidi-Daoud.

Dans ses lignes d'ensemble le relief du sol est d'une remarquable simplicité. C'est la plaine, rarement ondulée, depuis le pied du Djebel Ahmar jusqu'à Byrsa. Rien n'arrête le regard, sinon des bois d'oliviers, des broussailles et des haies de cactus, des fermes isolées. Mais en approchant de la mer, le terrain se relève comme une dune gigantesque stratifiée par les flots dans les temps géologiques, et dont les flancs sont encore aujourd'hui battus par la vague. Le point culminant de cette saillie rocheuse est le cap Carthage, dont l'altitude atteint 130 mètres ; Byrsa, l'acropole, le centre des excursions que nous allons tenter, le nœud de tous les drames historiques que nous rappellerons, n'a pas 70 mètres d'altitude. Mais, comme sa position, à 500 mètres du rivage, est admirablement choisie pour protéger à la fois la plaine qui l'entoure et les ports creusés à ses pieds ! Elle commande la vaste mer, l'isthme, la plaine verdoyante. Des hauteurs de Sidi-Bou-Saïd ou de Byrsa, le panorama est grandiose. A l'horizon, de l'autre côté du golfe de Tunis, se découpe sur le ciel bleu la crête des montagnes dont le long ruban va se déroulant jusqu'au Beau-Promontoire ; nous reconnaissons les pics principaux de cette chaîne qui vit s'accomplir tant d'épisodes sanglants de la lutte de Carthage avec Rome, de Rome avec les Barbares : le Bou-Kornedn ou Montagne aux deux cornes, couronné par les ruines du temple de Saturne Balcaranensis, le Djebel Ressay, riche en mines de plomb argentifère, derrière lequel ont été récemment découvertes les ruines de Néféris, le Zaghouan, point culminant de toute la Zeugitane, puis, à 4 lieues au sud-ouest, derrière le lac que pas un souffle ne ride, la blanche Tunis (*λευκός Τύνης*), comme dit Diodore¹, et les fertiles collines de l'Ariana auxquelles se rattache le Djebel Ahmar.

A nos pieds, le regard se repose, non sans émotion, sur toutes les ondulations de terrain sous lesquelles dort la ville punique. Au sud, dans la plaine, sur les pentes et les coteaux, ce sont, des champs d'orge, des vignobles, des buissons de cactus, au milieu desquels émergent des décombres informes, des maisons de plaisance, des villages bâtis en entier avec les ruines exploitées, depuis tant de siècles, comme matériaux de construction. De l'autre côté du lac de Tunis, c'est Hadès, l'antique Maxula ; voici La Goulette, dont le nom était Galabras ; en suivant la langue de terre, nous rencontrons sur le bord de la mer, le palais Kheredine, celui des Ouled l'Agha, une villa beylicale, le Khram ou les Figuiers, puis une autre maison de campagne du bey, bâtie à côté des croupissantes lagunes qui représentent les anciens ports de Carthage. Le lac de Tunis s'étendait jadis jusqu'auprès de Douar-Chott, village bâti au pied de Saint-Louis, de même que les deux villas qu'on voit assez loin à l'est, celle qui appartient à Mustapha ben Ismaïl et celle de Ahmed Zarouk. Ça et là, des voûtes effondrées, des racines de murailles, des tranchées, des levés de terre et des fossés, des

¹ Diodore Sic., XX, 8, 7. Cf. Victor Guérin, *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, t. I, p. 13. Ch. Tissot (*Géogr. comp.*, t. I, pp. 537 et suiv.) croit que Tunis la Blanche n'est pas la même ville que Tunis.

buttes et des fondrières, traces d'anciennes fouilles qui ressemblent à des carrières abandonnées.

Byrsa qui, par places, a encore conservé quelques assises souterraines de ses vieux remparts, est occupée aujourd'hui par la chapelle française érigée, en 1840, sur les lieux où l'on suppose que mourut Louis IX ; le séminaire des Missionnaires et la cathédrale y remplacent la nécropole des anciens Carthaginois, le temple d'Eschmoun et le Capitole. Au nord-est, une vallée étroite et profonde sépare Saint-Louis d'une autre colline un peu moins élevée, sur laquelle on place, sans preuve d'ailleurs, le temple d'Astarté ou Tanit, la Junon Cælestis des Romains : un séminaire, des couvents de femmes, des habitations privées couronnent le plateau, entourés des débris antiques qui dressent un peu partout leur crête édentée au milieu des champs en culture. A quelques centaines de mètres, à l'ouest, le village arabe de La Malga, station du chemin de fer après Douar-Chott, où l'on admire les immenses citernes antiques dans lesquelles les habitants ont installé leurs demeures. C'est là qu'aboutit l'aqueduc gigantesque qui fait l'étonnement des touristes et qui, passant auprès du pauvre hameau de Sidi-Daoud, traverse toute la presqu'île carthaginoise pour aller jusqu'à 100 kilomètres chercher les eaux du mont Zaghouan.

Dans le prolongement de la colline de Junon Cælestis, du côté de l'est, nous rencontrons le plateau de l'Odéon, et plus près de la mer, l'éperon de Bordj-Djedid, couronné par un fortin turc, tout récemment transformé en batterie, au pied duquel s'alignent des citernes presque aussi vastes que celles de La Malga ; sur le bord de la mer, une grande nécropole punique, que le P. Delattre continue d'explorer avec un rare bonheur, puis les ruines imposantes des thermes d'Antonin.

Derrière Sidi-Bou-Saïd, la falaise s'abaisse lentement en courant vers le nord ; les récifs dangereux qui émergent des flots autour du cap Carthage font place à une rade naturelle qu'ils protègent même, et où jadis pouvaient ancrer à la fois des milliers de petits bâtiments. Depuis La Malga jusqu'aux dernières pentes du Djebel Khaoui, s'étendait le faubourg noble de Carthage, Megara, aujourd'hui La Marsa, où les ruines sont moins apparentes. Toute cette fertile plaine est parsemée de coquettes villas, de jardins fleuris, d'oliviers, de vignobles, de champs de céréales. C'est là que les riches Tunisiens, comme jadis les patriciens de Carthage, viennent, durant l'été, savourer la brise de mer : là, s'élèvent les palais où résident le bey de Tunis, le ministre de France, les consuls étrangers, l'archevêque de Carthage, primat d'Afrique.

Nous achèverons l'esquisse à vol d'oiseau, nécessaire pour l'intelligence des événements historiques, en signalant la vaste nécropole de Gamart et l'emplacement présumé des remparts de Carthage. Outre l'enceinte de Byrsa qui formait comme une petite forteresse dans la grande, Carthage avait une ceinture de remparts du côté de la terre ferme. Mais, sauf en un point, derrière Douar-Chott et La Malga, ce n'est guère que par conjecture, et en s'aidant à peu près exclusivement des textes littéraires, qu'on peut restituer, par la pensée, la muraille qui longeait la mer tout le long de la côte, et celles qui, du voisinage du Khram ou du dar Ouled l'Agha, se dirigeaient sur Douar-Chott et Sidi-Daoud, pour aller, de là, se rattacher au Djebel Khaoui. Impossible, comme nous le constaterons plus loin, de préciser davantage, en dépit des affirmations d'anciens archéologues, par trop clairvoyants, qui ont cru suivre, à travers champs, les fossés et les talus de la triple enceinte et en reconnaître, sur le terrain, non

seulement les détours, mais les portes et les bastions¹ : il n'en subsiste pas la moindre trace aujourd'hui.

Au surplus, si l'observateur est frappé de l'admirable position géographique de Carthage, au centre de la Méditerranée, à moins de 30 lieues de la Sicile, à égale distance de l'Égypte et de l'Espagne, si le paysage ravit le touriste le plus habitué à contempler les beautés de la nature, les ruines, au contraire, empressons-nous de le dire, n'ont rien d'imposant. A l'encontre de celles de Rome, d'Athènes ou de l'Égypte, elles ne provoquent dans l'âme aucun tressaillement par leur majesté ou leur étendue.

En foulant le sol carthaginois, il faut évoquer les grands souvenirs historiques, Didon et Annibal, Regulus et Scipion, l'infortunée Sophonisbe, les mercenaires, les sacrifices d'enfants à Moloch, le siège et l'incendie, saint Cyprien et les autres martyrs chrétiens, Genséric et Bélisaire, Hassan, saint Louis, Charles-Quint. Le voyageur est confondu qu'il reste si peu de chose d'une ville si grande, et pour peindre sa déception, il répète avec le poète :

*Devictæ Carthaginiæ arces
Procubuere ; jacent infausto in littore turre
Eversæ...
Nunc passim vix reliquias, via nomina servans
Obruitur, propriis non agnoscenda ruinis.*

Ces ruines même, hélas, ont péri, *etiam periere ruinæ !* Pans de murs en blocage, citernes voûtées, énormes amas de pierres de tuf, éboulis à demi pulvérisés, voilà, au milieu des poésies de la nature, les misérables vestiges de la rivale de Rome. Nul édifice, nul portique, nul monument n'est debout ou seulement reconnaissable. Il faut la pioche du fouilleur pour exhumer, des entrailles du sol, les nécropoles puniques et romaines, les aqueducs et les citernes, des substructions qui aident à reconstituer l'étendue de cette ville infortunée, le plan de quelques maisons, temples, églises ou palais. Le soc de la charrue retourne et remue sans cesse des milliers de minuscules morceaux de corniches, de frises, de chapiteaux, d'inscriptions, de bas-reliefs ; des cubes de mosaïques, des lampes, des monnaies, des tessons de poteries puniques et romaines. Le R. P. Delattre, qui a installé dans le couvent de Saint-Louis un si riche musée carthaginois, sait de quelle patience il faut s'armer, de quelle persévérance on doit faire preuve, pour rassembler ces textes mutilés, ces vases funéraires, ces terres cuites, ces ustensiles mobiliers, ces objets de parure, ces tronçons d'architecture et de sculpture, sur lesquels s'est assouvi le vandalisme le plus systématique et le plus acharné. Mais le savant religieux a prouvé aussi qu'en cherchant avec constance et passion, on est sûr de faire une bonne moisson archéologique, et c'est à ces débris enfouis sous terre qu'on pourrait appliquer cette réflexion d'un géographe arabe du moyen âge, El-Bekri : *Celui qui entrerait dans Carthage tous les jours de sa vie et s'appliquerait seulement à y regarder, trouverait chaque jour une nouvelle merveille qu'il n'avait pas remarquée auparavant.*

¹ Dureau de la Malle, *Recherches sur la topographie de Carthage*, pp. 89 à 91 et 219 ; Ch. Tissot, *Géographie comparée de l'ancienne province d'Afrique*, t. I, pp. 570 et suiv.

II. — CARTHAGE AVANT LES GUERRES PUNIQUES.

Les tribus libyennes qui peuplèrent la Tunisie, à l'origine, ne devaient guère différer des Berbères de nos jours, leurs descendants. Elles habitaient, nous dit Hérodote, des huttes formées de quelques pieux soutenant des nattes de joncs et d'asphodèle : ce sont les *gourbis* d'à-présent. Les Libyens appelaient eux-mêmes *mapalia* ou *magalia*, ces cabanes légères qui ressemblaient, suivant Salluste, à une barque renversée¹. Le village de La Malga derrière la colline de Saint-Louis, dont le nom a conservé le souvenir de ces anciennes *magalia*, paraît désigner l'emplacement occupé par le campement des indigènes, lorsqu'ils venaient, comme les tribus nègres dans nos colonies actuelles, trafiquer avec les marchands carthaginois et leur apporter la poudre d'or, l'ébène, l'ivoire et les épices, pour recevoir en échange les étoffes, les bijoux, les verroteries et les autres produits manufacturés dans les ateliers de la Phénicie, de Chypre ou de l'Égypte².

Ces premiers habitants de la côte d'Afrique furent, de bonne heure, visités par les navigateurs phéniciens qui, poussés dans les parages de l'Occident par leur instinct commercial, touchèrent successivement aux côtes de la Grèce, de l'Italie, de la Sicile, de l'Afrique, de l'Espagne, qu'ils jalonnèrent de stations, longtemps avant la guerre de Troie. A l'époque où Sidon, à l'apogée de sa puissance, avait l'hégémonie sur toutes les villes de la côte syrienne, vers le xvi^e siècle avant notre ère, de nombreux comptoirs étaient déjà ouverts tout le long du littoral africain ; le contact de ces hommes de l'Orient avec les tribus libyennes avait commencé à créer une race bâtarde, les Liby-Phéniciens, qui peuplèrent la côte, comme de nos jours, la race maltaise, issue de croisements analogues³.

Sur l'emplacement où devait s'élever Carthage, les Sidoniens avaient installé un comptoir appelé Cambé ou Caccabé, dans le but de faire concurrence à la colonie tyrienne d'Utique, établie de l'autre côté de la presqu'île⁴. Un souvenir lointain de cette primitive colonisation se trouve rappelé sur des monnaies de Sidon, frappées vers le milieu du II^e siècle avant notre ère : Sidon se prévaut, sur ces pièces, du titre de métropole de Cambé, d'Hippone, de Citium et de Tyr⁵.

De récentes découvertes archéologiques ont permis de déterminer l'emplacement précis de la colonie de Cambé. C'était sur le bord de la mer, dans la plaine comprise entre l'emplacement des ports et Bordj-Djedid. La colline de Bordj-Djedid et les terrains mamelonnés qui l'entourent servirent de nécropole à ces

¹ Hérodote, IV, 190 ; Salluste, *Jugurtha*, XVIII ; Plin, *Hist. Nat.*, XVI, 70.

² Otto Meltzer, *Geschichte der Karthager*, t. I, pp. 55 et 63 à 72 ; Ch. Tissot, *Géog. comp.*, t. I, pp. 302, 391, 411, 445, 480, 586.

³ Otto Meltzer, *Geschichte der Karthager*, t. I, pp. 60-63 ; Ch. Tissot, *Géogr. comp. de l'anc. prov. d'Afrique*, t. I, p. 436.

⁴ Étienne de Byzance, s. v^o *Χαρχηδών*. Suivant une tradition rapportée par Justin (XVIII, 5), on aurait trouvé, en creusant le sol pour l'installation de la colonie, une tête de cheval, ce qui expliquerait le type du cheval, le plus ordinaire sur les monnaies de Carthage. Il est évident que cette légende a été inspirée par ce type monétaire et par le rapprochement qu'on a fait du nom de Caccabé ou Carcabé avec le terme sémitique *סוקפה*, qui signifie *tête*. Sur l'étymologie du nom de Caccabé, voyez O. Meltzer, *op. cit.*, t. I, p. 478, note 19.

⁵ E. Babelon, *Les Perses achéménides*, Introd., p. CLXXXVI.

premiers colons ; ils marquent, par conséquent, les limites extérieures de leur établissement commercial. Le mobilier funéraire recueilli dans leurs tombeaux, vases en terre cuite, lampes, statuettes, colliers, bagues et bijoux, ressemble à celui des tombeaux de la Phénicie même, et trahit l'influence prépondérante de l'Égypte sur le commerce méditerranéen dans ces siècles lointains. Les ports de Carthage n'existaient point encore ; ils ont été plus tard creusés de main d'homme. Les navires phéniciens étaient d'un faible tonnage : ils pouvaient s'approcher du rivage, qui fut bordé d'un quai analogue à ceux dont on a retrouvé des traces dans d'autres stations phéniciennes. Le cap Carthage et l'éperon de Bordj-Djedid les abritaient assez bien contre les vents du large¹.

Nous ne savons rien de l'histoire de la colonie sidonienne ; pourtant, l'examen du cimetière de Bordj-Djedid, qui a continué, d'ailleurs, à être un lieu de sépulture au début de la colonie tyrienne, a permis de remarquer que les tombeaux y sont exactement orientés sur Sidon ou sur Tyr. N'y a-t-il là, dit M. Vernaz, qu'une simple coïncidence, due au hasard ? Faut-il y voir, au contraire, le souvenir, hautement accusé, de la métropole ? Faut-il y voir encore la manifestation d'un sentiment religieux ?... Si l'on songe à l'importance que devait avoir, pour les enfants de Tyr, cette direction vers la patrie, qu'ils avaient appris à reconnaître à travers les mers, sans carte ni boussole ; si l'on se souvient que la divinité s'incarnait pour eux dans Melkart, le Dieu-Soleil qui les avait guidés à travers l'inconnu, cette double hypothèse devient au moins vraisemblable. L'Israélite, l'Arabe ne tournent-ils pas, eux aussi, après bien des siècles, leurs regards vers les villes saintes ? Et par une analogie plus frappante encore, les Égyptiens n'ont-ils pas orienté vers l'est, à 3' 40" près, les grandes pyramides, ces autres tombeaux ? Phéniciens, Israélites, Arabes, Égyptiens n'ont-ils pas eu le même berceau dans ce coin de l'Orient, d'où sont sorties toutes les religions de l'ancien monde, et cette communauté d'origine n'est-elle pas un argument en faveur d'une certaine communauté de tradition ? Je suis donc tenté d'admettre que cette orientation des tombes est due à l'union de ces deux souvenirs : la patrie et son Dieu, en même temps qu'à l'idée de survie, si nettement démontrée par le dépôt, dans les caveaux funéraires, d'aliments réels ou figurés, idée qui se serait confondue, dans la pensée des colons phéniciens, ces éternels voyageurs, avec celle d'un suprême départ pour lequel, suppléant à l'impuissance des morts, les vivants auraient orienté le tombeau comme un dernier navire².

Si l'on en juge par le mobilier des chambres sépulcrales, Cambé n'était qu'un simple comptoir, installé sur le bord de la mer, d'une manière assez précaire, pour faire le troc avec les tribus libyennes du voisinage. On ne trouve guère, autour des cadavres, de productions d'un art indigène : ce sont des bijoux et des pierres gravées de fabrication égyptienne, des terres cuites cypristes ou phéniciennes, des vases de terre ornés de lignes géométriques ou de zones d'animaux, sortis des ateliers de Cypre, de Rhodes ou des îles de la mer Égée. Gambe ne pouvait se développer, à cause de la proximité de sa rivale tyrienne, Utique, plus ancienne, plus grande, pourvue d'un meilleur port, et qui absorbait, avec Hippone, la plus grande partie du commerce de l'Orient avec l'Afrique. Il fallut une immigration nouvelle de colons phéniciens pour changer la face des choses.

¹ J. Vernaz, dans la *Revue archéol.*, 3e série, t. X, 1887, pp. 161 à 164.

² J. Vernaz, dans la *Revue archéol.*, 3e série, t. X, 1887, p. 159.

Une tradition prétend que des vaisseaux tyriens conduits par Ezoros ou Zoros et Carchedon, seraient venus, dès avant la guerre de Troie, renforcer la colonie languissante et donner une vigoureuse impulsion à son commerce, en fondant Carthage¹ S'il n'y a guère lieu de s'arrêter à cette légende que rapporte Philiste de Syracuse, le récit de Timée que nous allons relater et que l'on adopte généralement, mérite-il plus de créance ?

Dans le cours du IXe siècle, Muttou Ier, roi de Tyr, était mort en laissant son trône à deux enfants en bas âge, Pitmelioun, célèbre dans les fictions poétiques sous le nom de Pygmalion, et Élissar, plus âgée que son frère. Les deux factions rivales qui se disputaient le pouvoir à Tyr, prirent pour chef le frère et la sœur ; le parti démocratique se groupa autour de Pygmalion, le parti aristocratique autour d'Élissar et de son mari Sicharbal, le Sichée de Virgile, grand prêtre de Melkart. La faction populaire, plus audacieuse, l'emporta, et Pygmalion régna seul, au détriment de sa sœur. Au bout de quelques années, le retour au pouvoir du parti aristocratique étant à redouter, Pygmalion n'hésita pas à faire assassiner Sicharbal dans, lequel il voyait un rival dangereux. Alors, Élissar, pour venger son mari, trama à son tour un complot contre son frère. La conspiration fut découverte, et les trois cents patriciens, membres du sénat, se trouvèrent compromis avec Élissar et convaincus de haute trahison. La colère de Pygmalion allait s'appesantir sur eux, lorsqu'ils réussirent à s'emparer des navires ancrés dans le port. Plusieurs milliers de citoyens s'y embarquèrent en toute hâte et prirent la mer pour aller fonder sur une terre plus hospitalière une nouvelle Tyr, sous la conduite d'Élissar, à qui cette migration forcée valut le surnom de *Didon la fugitive*².

Les émigrants se dirigèrent vers la côte d'Afrique où les établissements tyriens étaient nombreux et où ils étaient assurés de trouver des compatriotes, des parents mêmes, disposés à les bien accueillir. C'est ainsi qu'ils vinrent jeter l'ancre devant Cambé qui les reçut avec allégresse et se prépara à leur faire une place à côté d'elle. Les abords de l'établissement sidonien étaient alors occupés par des Liby-Phéniciens, tributaires du roi libyen Iapon. Élissar entra en pourparlers avec eux et ce prince, et elle leur acheta, moyennant une redevance annuelle, un vaste terrain où fut bâtie *la ville neuve, Kart-hadschat* : c'est ce nom dont les Grecs, par corruption, ont fait Carchedon, et les Romains, Carthage. Didon, poursuit la légende, ayant obtenu des Liby-Phéniciens, pour elle et ses compagnons, autant de terre qu'il en peut tenir dans la peau d'un bœuf, immola un de ces animaux, puis elle en découpa la peau en lanières assez étroites pour en envelopper toute la colline qui, de là prit le nom de Byrsa. Il est aisé de deviner que la dernière partie de ce récit ne repose que sur un jeu de mots : le rapprochement du mot grec βύρσα, qui signifie *cuir, peau*, et du mot phénicien *bosra* dont le sens est *citadelle, forteresse*.

¹ Appien, *Punica*, VIII, 1 ; cf. Boulé, *Fouilles à Carthage*, pp. 1 et suiv. ; O. Meltzer, *op. cit.*, t. I, p. 105. Il est évident que le nom de Zoros n'est autre que celui de la ville de Tyr (Sour) ; celui de Carchedon est le nom grec de Carthage.

² Timée, *Fragm.* 23 ; voyez Movers, *Phœnizisches Alterthum*, t. II, p.363 ; Maspero, *Hist. ancienne des peuples de l'Orient*, 4e édit., p. 473 ; F. Lenormant et E. Babelon, *Hist. ancienne de l'Orient*, t. VI, pp. 518 et 612 ; Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 527 et suiv. ; le récit de Timée est critiqué et révoqué en doute par O. Meltzer, *Geschichte der Karthager*, t. I, pp. 106 et suiv. ; voyez aussi l'article *Dido* dans Roscher, *Ausf. Lexicon der griech. und röm. Mythologie*.

Tout n'est pourtant pas à dédaigner dans le récit de l'hégire d'Élissar, dont le vieux Caton, Trogue-Pompée, saint Augustin se sont fait l'écho, tandis que Virgile donnait à Didon l'immortelle consécration de sa poésie. En effet, Carthage s'est toujours réclamée de Tyr sa métropole, et chaque année elle envoyait un tribut au temple fameux du Melkart tyrien ; en outre, l'origine aristocratique des émigrants tyriens semble confirmée par la constitution politique et sociale de Carthage qu'elle sert en même temps à expliquer. Enfin, le développement que prit, dès avant le VI^e siècle, la puissance carthaginoise, et sa prépondérance quasi soudaine sur tous les autres établissements phéniciens d'Afrique, ne peuvent s'expliquer que par une extension subite donnée à sa population et à son commerce maritime. Il faut admettre que, longtemps avant le vie siècle, une nombreuse colonie tyrienne, chassée peut-être par les invasions des Assyriens en Phénicie, vint se joindre à colonie sidonienne de Cambé : voilà ce qui paraît certain.

Sous l'empire romain, des monnaies frappées à Tyr et s'inspirant de la légende plus que de l'histoire, ont pour type Didon sur une galère, fuyant la colère de Pygmalion, ou bien Didon arrivée en Afrique et présidant à la construction de Byrsa¹. Sur le *Virgile* du Vatican, une belle miniature représente des tailleurs de pierres qui ébauchent des blocs de marbre et des colonnes pour le palais de *la Fugitive*.

La nouvelle ville (*Kart-hadschat*) se développa à l'ouest et au sud, du côté de la plaine que commandent Byrsa et la colline dite de Junon Céleste. Ces collines elles-mêmes servirent de nécropole comme celle de Bordj-Djedid, devenue insuffisante. Bientôt, les colons tyriens songèrent à créer un port capable de donner un abri sûr à leurs vaisseaux qui ne pouvaient être suffisamment protégés par le mouillage de la côte, contre les fortes tempêtes. Ce port fut creusé, à côté de Cambé, dans la partie la plus basse du littoral. Soit dès ce moment même, soit plus tard, il fut constitué en un double bassin, le port marchand et le Cothon ou port militaire : nous en voyons encore aujourd'hui les vestiges, entre le dar Mustapha ben Ismaïl et le Khram ; l'ouverture, unique, donnant sur la mer, était près de ce dernier palais. A un moment donné, il fallut enfin construire une forteresse pour protéger la ville et mettre à l'abri d'un coup de main les richesses commerciales accumulées dans les docks. Byrsa qui dominait les ports et toute la presqu'île, se trouvait désignée par la nature pour remplir ce double rôle : la colline fut ceinte d'un rempart de deux mille pas de circonférence² ; on en nivela le sommet bombé, pour le convertir en plate-forme, et par suite de ces travaux de terrassement, les anciens tombeaux, qu'on eut garde de violer, se trouvèrent enfouis sous le sol à une grande profondeur. Byrsa devint l'acropole et l'on vit s'élever sur son sommet, comme le temple de Minerve à Athènes, le fameux sanctuaire d'Eschmoun, à peu près à l'endroit que couronne la coupole de la chapelle de Saint-Louis. Les mêmes travaux de nivellement furent exécutés, sans doute plus tard, sur la colline dite de Junon, et des tombeaux puniques s'y trouvèrent de la même manière ensevelis dans les entrailles du sol où nous allons aujourd'hui les découvrir.

Cette période des annales de Carthage est, aussi bien que l'histoire de sa fondation, environnée de ténèbres ; tout ce qu'il est permis d'affirmer avec assurance, c'est que Carthage se construit et se développe rapidement, tandis

¹ E. Babelon, *Les Perses achéménides, Introd.*, p. CXCI.

² Paul Orose, IV, 22, éd. Migne, p. 914.

qu'Hippone et Utique s'affaiblissent à son profit. Elle devient le centre d'un puissant empire, à la fois continental et maritime. Dès avant le vie siècle, les Carthaginois conquièrent pied à pied toute la région qui s'étend de la Petite Syrte à la frontière de la Numidie et ils bordent d'une ceinture d'escales de commerce (*emporia*) la côte de la Grande Syrte jusqu'aux confins de la Cyrénaïque.

Au moment où Carthage devient sérieusement tangible pour l'historien, c'est-à-dire au commencement du VI^e siècle, son domaine se partage en trois zones : la Zeugitane ou Carchédonie qui comprend, outre les environs immédiats de Carthage, Hippo Diarrhytus (Bizerte), Utique, Tunis, Clypea (Klibia) et toute la presqu'île du cap Bon ; puis, dans l'intérieur des terres, Vaga (Béja), Balla Regia (Hammam-Darradj), Sicca Veneria (Le Kef), Zama. La seconde zone était la Byzacène, avec les villes de Hadrumète (Sousse), la Petite Leptis (Lemta), Thysdrus (El-Djem), Taparura (Sfax), Tacape (Gabès). Dans la troisième, étaient compris les *emporia* échelonnés depuis Tacape jusqu'à la Grande Leptis (Lebda), et parmi lesquels il faut citer Gichthis (Sidi-Salem-Bou-Ghrara), les ruines appelées aujourd'hui Medeina, sur le lac des Bibans, où l'on remarque encore de grands quais de débarquement, Sabratha, Macartea (Tripoli) et enfin l'île Meninx ou des Lotophages (Djerba). Ainsi Carthage, dès cette époque, est maîtresse de toutes les routes de l'Afrique : elle accapare tout le commerce du Soudan. Elle va chercher à s'étendre en Sicile et en Espagne où elle se heurtera aux Grecs et aux Romains.

Ce fut dans la Cyrénaïque que le conflit éclata pour la première fois. Les Grecs de Cyrène ayant cherché à disputer un terrain neutre aux Carthaginois qui voulaient s'y établir, les deux partis convinrent d'envoyer, de part et d'autre, deux ambassadeurs partant, les uns de Carthage, les autres de Cyrène : l'endroit de la côte où ils devaient se rencontrer, serait la limite respective des deux États. Les Carthaginois députèrent deux frères nommés Philènes. *Les deux frères*, raconte Salluste, firent la plus grande diligence, tandis que les députés cyrénéens allèrent plus lentement, soit que ce fût de leur faute, soit qu'ils eussent été contrariés par le temps, car il s'élève souvent dans ces déserts, comme en pleine mer, des tempêtes qui arrêtent les voyageurs. Les Cyrénéens se voyant un peu en arrière, et craignant d'être punis, à leur retour, du tort que leur retard aurait causé à leur pays, accusent les Carthaginois d'être partis avant le temps, et soulèvent mille difficultés ; ils sont décidés à tout plutôt que de consentir à un partage aussi inégal... Bref, les envoyés de Cyrène cherchant à tromper les ambassadeurs carthaginois, ceux-ci, pour bien marquer le point où ils étaient arrivés et ne pas perdre un pouce de territoire, s'y firent enterrer vivants. Plus tard, Carthage reconnaissante éleva deux mausolées, les *Autels des Philènes*, au lieu même de leur sépulture (probablement à Mouktar)¹, à ces héroïques jeunes gens, bien dignes des honneurs divins, dont le dévouement conquit à leur patrie toute une portion du littoral de la Grande Syrte avec le territoire des tribus libyennes des Nasamons et des Lotophages.

La ruine de Tyr par Nabuchodonosor, en 574, permit à Carthage de se substituer à sa métropole dans la domination de la Méditerranée. Les colonies phéniciennes fondées par Tyr et Sidon, en Sicile et en Espagne, se voyant compromises dans leur liberté ou leur existence, appellent les Carthaginois qui volent à leur secours, et dès lors, commence, sur la Méditerranée occidentale, la domination punique

¹ Tissot, *Géogr. comp.*, t. II, p. 241.

(*Pœni*)¹. La colonisation de la Sicile par les Grecs est subitement arrêtée : Rhodiens et Cnidiens sont chassés de Lilybée ; les Phocéens qui, en 600, avaient fondé Marseille, sont expulsés de Cyrnos (la Corse). Les îles Aegates, la Sardaigne, Gaulos (Gozzo), Malte, Cossura (Pantellaria) et toute la partie occidentale de la Sicile passent aux mains des Carthaginois. Ceux-ci s'installent de même sur la côte d'Espagne et aux Iles Baléares ; sur la côte de fer, ils fondent les villes Métagonites, parmi lesquelles Igililis (Djidjelli), Saldœ, Icosium (Alger), Iol (Cherchel), Siga, Rusadir.

Vers 550, la lutte inévitable s'engagea en Sicile, entre Grecs et Carthaginois. L'armée punique, commandée par le suffète Malthus, conquiert l'île presque tout entière. Quelque temps après (en 536), les Phocéens et les Massaliotes étaient battus devant Alalia, et les Carthaginois devenaient les seuls maîtres de tout le bassin occidental de la Méditerranée : nul n'eut le droit d'y naviguer que leurs vaisseaux dont la proue était ornée d'un monstre grimaçant pour effrayer les étrangers.

La peste vint interrompre le cours de cette grande prospérité. Les Carthaginois, voyant dans ce fléau un signe de la colère des dieux, crurent les apaiser en immolant des enfants sur l'autel de Moloch. Ces atrocités, dit Justin², ne firent qu'irriter le Ciel et attirer de nouveaux malheurs sur Carthage : La haine des dieux, raconte l'historien romain, vint punir de tels forfaits. Longtemps vainqueurs en Sicile, les Carthaginois, ayant porté leurs armes en Sardaigne, y perdirent, dans une cruelle défaite, la plupart de leurs soldats. Ce revers fut attribué à Malchus, et ce général, injustement accusé, malgré ses succès antérieurs en Sicile et en Afrique, fut banni avec les débris de son armée vaincue. Indignés de ces rigueurs, les soldats envoient des députés à Carthage, d'abord pour solliciter leur retour et le pardon de leurs revers, et bientôt pour déclarer qu'ils obtiendront par la force des armes ce qu'on refuse à leurs prières. Prières et menaces sont également dédaignées. Alors, Malchus et ses soldats s'embarquent et paraissent en armes sous les murs de la ville. Là ils jurent au nom des dieux et des hommes, qu'ils ne viennent point pour asservir, mais pour recouvrer leur patrie, et montrer à leurs concitoyens que c'est la fortune et non le courage qui leur a manqué dans le dernier combat. Les communications sont coupées, et la ville assiégée est réduite au désespoir. Sur ces entrefaites, Carthalo, fils du général exilé, revient de Tyr, où il était allé, de la part des Carthaginois, offrir à Melkart la dîme du butin que Malchus avait fait en Sicile. Il passe en vue du camp de son père qui l'appelle auprès de lui. Carthalo fait répondre qu'avant de connaître ses devoirs privés de fils, il doit satisfaire au devoir public de la religion. Malchus est indigné de ce refus ; il n'ose toutefois outrager dans son fils la majesté même des dieux ; mais peu de jours après, Carthalo ayant obtenu du peuple un sauf-conduit, retourne vers son père, et se montre à tous les regards couvert de la pourpre du sacerdoce et des bandelettes du sacrificateur. Malchus, continue l'historien romain, lui reproche amèrement de venir, par l'éclat et le luxe de ses vêtements, insulter à ses malheurs, et oubliant à son tour qu'il est père, il ordonne de saisir Carthalo, puis il le fait crucifier sur un gibet qu'il expose en vue des assiégés. Au bout de quelques jours, les rebelles parviennent à s'emparer de Carthage. Malchus, le chef de cette première révolte des mercenaires, y entre comme dans une ville ennemie ; soutenu par la faction

¹ Voyez à ce sujet, Edw. A. Freeman, *The History of Sicily*, t. I, p. 15 et suiv. (Oxford, 1891).

² Justin, XVIII, 7.

populaire, il fait mettre à mort dix sénateurs. Mais son triomphe est de courte durée : bientôt, accusé d'aspirer au trône, il est envoyé au supplice, expiant ainsi, ajoute Justin, le double parricide qu'il avait commis contre son fils et sa patrie.

Magon, fils de Hannon, succéda à Malchus dans la dignité de suffète et le commandement de l'armée ; il acheva la conquête de la Sardaigne, puis celle des Baléares où il fonda Port-Mahon. Sous son impulsion vigoureuse, Carthage augmente ses forces militaires et ses arsenaux, décuple le nombre de ses vaisseaux, conclut des traités de commerce avec les Étrusques, les Latins, les Grecs de Sicile et d'Italie. Le premier traité entre les Carthaginois et les Romains est de l'an 509 avant J.-C., un an après l'expulsion des Tarquins, sous le consulat de Junius Brutus et de Marcus Horatius. Polybe nous en a conservé le texte : Entre les Romains et leurs alliés, d'une part, et les Carthaginois et leurs alliés, d'autre part, il y aura amitié aux conditions suivantes : Ni les Romains ni leurs alliés ne navigueront au delà du Beau-Promontoire (cap Bon), à moins qu'ils n'y soient poussés par la tempête ou contraints par leurs ennemis. S'ils y sont poussés malgré eux, ils n'y pourront rien acheter ni rien prendre, sinon ce qui sera strictement nécessaire pour le radoub de leurs vaisseaux ou pour leurs sacrifices aux dieux ; ils en partiront au bout de cinq jours. Les marchands pourront faire le commerce à Carthage, mais aucun marché ne sera valable s'il n'est conclu en présence d'un crieur public et d'un greffier. Il en sera de même pour tout ce qui se vendra en Afrique ou en Sardaigne. Si quelques Romains abordent dans la partie de la Sicile qui est soumise aux Carthaginois, ils y jouiront des mêmes droits que les Carthaginois eux-mêmes. Les Carthaginois, de leur côté, n'inquiéteront en aucune manière les Antiates, les Ardéates, les Laurentins, les Circéens, les Terracéniens ni aucun des peuples latins qui obéissent aux Romains. Même pour ceux qui ne sont pas sous la domination romaine, les Carthaginois n'attaqueront pas leurs villes. S'ils en prennent quelqu'une, ils la rendront intacte aux Romains. Ils ne bâtiront aucune forteresse dans le pays des Latins. S'ils y débarquent en armes, ils n'y passeront pas la nuit¹.

Dès cette époque, les Romains, on le voit, veulent fermer l'Italie aux Carthaginois. Au reste, le principal objectif de ces derniers était alors la Sicile, où ils ne se trouvaient les maîtres qu'à demi.

Asdrubal, fils aîné de Magon, qui lui succéda vers l'an 500, comme chef de l'armée, fut onze fois investi de la dignité de suffète ; il périt en Sardaigne vers 485.

Les forces que rassembla, peu après, son frère Amilcar, pour essayer d'achever la conquête de la Sicile, témoignent du degré de puissance auquel était parvenue la grande république africaine. Sa flotte se composait de deux cents galères, sans compter un nombre énorme de vaisseaux de transport ; l'armée de débarquement montait, dit-on, à trois cent mille hommes, Cependant, Amilcar fut battu par Gélon, roi de Syracuse, et tué devant Rimeria, en 480, le jour même où Xerxès livrait la bataille des Thermopyles. On dit que 150,000 soldats de Carthage périrent dans le combat ; quant au nombre des prisonniers, il fut si grand qu'il semblait que toute la Libye fût réduite en captivité. C'est cette brillante victoire des Grecs que célèbre Pindare dans sa première Pythique,

¹ Polybe, *Hist.*, III, xxii-xxiii ; cf. Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 159 ; Helbig, *L'épopée homérique*, trad. Trawinski, p. 39.

composée en 474. Gélon imposa aux Carthaginois une contribution de guerre de deux mille talents et l'obligation de bâtir, à Carthage même, deux temples où seraient gravées et exposées en public les stipulations du traité.

Les deux chefs de la puissante famille des Barcides, Asdrubal et Amilcar, que nous avons vus, tout à l'heure, si longtemps à la tête des affaires, laissent chacun trois enfants. Ceux d'Asdrubal s'appelaient Annibal, Asdrubal et Sapho ; ceux d'Amilcar étaient Himilcon, Hannon et Giscon¹. Tous héritèrent, à des degrés divers, de l'autorité dont leur famille avait été investie jusque-là et ils se montrèrent dignes de leur grand nom. Sous leur habile gouvernement, les Maures, les Numides et toutes les tribus libyennes du nord de l'Atlas sont soumises au joug. Grâce à leur courage, à leur intelligence, à leur ambition personnelle, Carthage atteint l'apogée de sa puissance et de son expansion, en dépit des guerres siciliennes. Reine de la Méditerranée, elle envoie ses vaisseaux au delà des colonnes d'Hercule ; la côte occidentale du Maroc est couverte de comptoirs ; d'autres vaisseaux remontent vers le nord sur les côtes du Portugal. De hardis explorateurs comme Hannon et Himilcon, tous deux fils d'Amilcar, visitent les côtes de l'Afrique et de l'Europe depuis le Gabon jusqu'au delà de l'Angleterre. Vers l'an 460, Hannon, d'après sa relation qui nous a été conservée sous le nom de Périple d'Hannon, part avec 30.000 personnes et 250 vaisseaux à cinquante rames, et il fonde sur l'Atlantique trois cents stations, parmi lesquelles Tingis (Tanger) et Cerné, dans une île située entre les caps Juby et Bojador. Il y eut un temple d'Astarté-Tanit aux Iles Canaries, et les établissements de Madère furent si prospères, son climat fut trouvé si heureux, que les marchands enrichis vinrent y séjourner et lui donnèrent le nom d'*île fortunée*².

Himilcon succéda en Sicile à Amilcar ; les brillants succès qu'il obtint furent interrompus par une maladie qui emporta la plus grande partie de son armée ; il dut se rembarquer avec les quelques bataillons qui lui restaient. Il parut, raconte Justin, dans le port de Carthage, couvert d'un vêtement d'esclave, en signe de deuil. A son aspect, les citoyens s'empressent et lui prodiguent des consolations. Mais lui, sourd à leur voix, lève les bras au ciel, déplorant à la fois son malheureux sort et le désastre de son armée. Ce vaincu de la peste traverse le forum et, arrivé au seuil de sa demeure, il se retourne pour adresser un dernier adieu à la foule qui se presse sur ses pas ; puis, il fait fermer les portes, sans même permettre à ses fils de paraître devant lui, et il se donne la mort, en regrettant de ne l'avoir pas trouvée plus glorieuse sur un champ de bataille.

Un siècle durant, la lutte continua en Sicile entre Grecs et Carthaginois avec des alternatives de succès et de revers. Les tyrans de Syracuse, Denys l'Ancien, Denys le Jeune, Timoléon, Agathocle luttent tour à tour pour arrêter les Africains qui, parfois refoulés dans leurs anciennes possessions du sud-ouest de l'île, reviennent sans cesse à la charge³.

¹ Justin, XIX, 2.

² Diodore de Sicile, V, 19 et 20. Cf. G. Perrot et Ch. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III, p. 48. Sur le périple d'Hannon, voyez l'étude de M. Curt Th. Fischer, dans les *Untersuchungen auf dem Gebiet der alten Länder und Völkerkunde*, Erstes Heft : *Hannonis Carthaginiensis periplo* (Leipzig, 1893, in-8° de 134 pages).

³ Sur cette période des guerres de Sicile, voyez les t. III et IV de Edw. Freeman, *The History of Sicily* (Oxford, 1892). Le tome IV de cet important ouvrage a été publié en 1894, après la mort de l'auteur, par M. Arthur J. Evans.

Tandis qu'avaient lieu ces luttes extérieures, la conspiration d'Hannon, dans Carthage même, mit la république à deux doigts de sa perte. Hannon, raconte Justin¹, Hannon, le premier citoyen de Carthage, dont la richesse excessive était redoutable pour la république, employa ses trésors à l'asservir, et voulut, en égorgeant le sénat, se frayer une route à la royauté. Il choisit, pour l'exécution de son crime, le jour des noces de sa fille, afin de cacher plus aisément, sous le 'masque de la religion, l'affreux dessein qu'il méditait. Il fait dresser, sous les portiques publics, des tables pour les citoyens, et dans l'intérieur de son palais, un festin pour le sénat, afin de le faire périr en secret et sans témoins par des boissons empoisonnées, et d'envahir plus aisément l'empire privé de ses chefs. Instruits de ce dessein par ses serviteurs, les magistrats le déjouèrent sans le punir : ils craignaient qu'avec un homme aussi puissant la découverte du crime ne fût plus funeste à l'État que le projet de son exécution. Se bornant donc à prévenir la conspiration, ils fixèrent les frais des noces par un décret qui, s'appliquant à tous les citoyens, semblait moins désigner le coupable que réformer un abus général. Hannon, entravé par cette mesure, excite les esclaves à la révolte, fixe une seconde fois le jour de massacres, et voyant encore sa trame découverte, s'empare d'un château fort avec vingt mille esclaves armés. Là tandis qu'il appelle à son secours les Africains et le roi des Maures, il tombe aux mains des Carthaginois qui le battent de verges, lui font crever les yeux, rompre les bras et les jambes, puis, lui donnent la mort aux yeux du peuple ; enfin, son corps déchiré est mis en croix. Ses fils et tous ses parents, même étrangers à la conspiration, sont livrés au supplice, afin que de cette race odieuse il ne survécût personne qui pût imiter son crime ou venger sa mort.

Parmi les épisodes de la lutte des Carthaginois contre les Grecs en Sicile, l'un des plus étranges est, à coup sûr, l'audacieux coup de main que le tyran de Syracuse, Agathocle, tenta contre Carthage elle-même. Les Carthaginois assiégeaient Syracuse lorsqu'Agathocle, laissant dans la ville une garnison suffisante, et trompant la vigilance de l'ennemi, réussit à prendre la mer et à passer en Afrique avec l'élite de ses troupes. Il débarque auprès des Latomies, aux carrières d'El-Haouria, non, loin du cap Bon, brûle ses vaisseaux et s'empare successivement de Neapolis (Nebeul), d'Hadrumète (Sousse), de Thapsus, de Tunis et de deux cents bourgs où les Carthaginois avaient de splendides villas. Alors ceux-ci, saisis d'une terreur soudaine, se mirent à faire de grands sacrifices à Melkart et à Moloch. Ils envoyèrent au Melkart tyrien de riches présents, et immolèrent au terrible Moloch deux cents enfants choisis dans les plus illustres familles de la ville. Ils comptaient par là apaiser la colère des dieux dont ils avaient, au temps de leur prospérité, négligé le service, par fraude ou coupable avarice.

Pour comble d'infortune, une conspiration qui rappelait celle d'Hannon éclata dans Carthage. Les deux chefs de l'armée, raconte Diodore de Sicile², Hannon et Bomilcar étaient divisés par des haines héréditaires. Ce dernier, qui depuis longtemps aspirait à la tyrannie, voulut profiter du désarroi général pour réaliser ses espérances. Sous prétexte de passer en revue les troupes réunies dans l'un des faubourgs de Carthage de formation récente, Megara (La Marsa), il fit sortir des rangs tous les soldats sur lesquels il ne pouvait compter, puis à la tête de cinq cents citoyens de Carthage et de 4000 mercenaires soudoyés, il se proclama lui-même tyran de sa patrie. Il divisa ses troupes en cinq colonnes et les fit

¹ Justin, XXI, 4.

² Diodore Sic., XX, 10 et 44.

entrer en même temps par cinq rues différentes, où elles massacrèrent tous les hommes qu'elles rencontrèrent et mirent en fuite ceux qu'elles ne purent atteindre. Un tumulte effroyable s'éleva alors dans toute la ville : les Carthaginois, dans le premier moment, crurent que l'ennemi l'avait envahie et qu'elle lui avait été livrée par trahison ; mais quand la vérité fut connue, toute la jeunesse courut aux armes pour repousser le tyran. Bomilcar, de son côté, continuant à s'avancer par les rues, cherchait à gagner le forum et faisait tomber sous ses coups un grand nombre de citoyens désarmés. Tandis qu'il s'efforçait de parvenir à cette place, les Carthaginois s'emparèrent des maisons élevées qui la bordaient, et de là lancèrent une grêle de traits qui blessèrent un grand nombre de ceux qui avaient pris part à l'entreprise et ne pouvaient échapper aux flèches tombant de tous côtés, le lieu où ils étaient étant découvert et n'offrant aucun abri. Les insurgés ainsi maltraités se formèrent tous en colonne serrée et essayèrent, en traversant de nouveau les rues étroites qu'ils venaient de parcourir, de retourner à la ville neuve (Megara). Accablée dans sa marche par les traits qui lui étaient lancés sans relâche du haut des toits, à mesure qu'elle passait à portée des maisons, cette troupe parvint néanmoins à gagner une hauteur où elle se posta, et bientôt tous les Carthaginois étant accourus en armes, prirent position en face des insurgés ; enfin, des parlementaires, choisis parmi les sénateurs les plus habiles, conclurent un accommodement en promettant l'amnistie aux rebelles. Ce traité fut observé à l'égard de tous les révoltés, dans la crainte d'exposer la ville à de nouveaux dangers ; mais Bomilcar en fut excepté¹. Complétant le récit de Diodore, Justin ajoute : Pour punir sa trahison, les Carthaginois le firent mettre en croix au milieu du forum, voulant ainsi que ce lieu, qui l'avait vu comblé d'honneurs, servit de théâtre à son supplice. Bomilcar supporta avec courage la cruauté de ses concitoyens, et du haut de sa croix, comme d'une estrade élevée, il leur reprocha leurs crimes, rappelant le meurtre d'Hannon faussement accusé de prétendre à la tyrannie, l'exil de Giscon innocent, leurs votes secrets contre son oncle Amilcar qui avait voulu faire d'Agathocle l'allié et non l'ennemi de Carthage. Après avoir à haute voix exhalé sa colère devant un peuple immense, il expira².

Les généraux ambitieux, — et ce sont les meilleurs, — étaient le danger de la république. Bomilcar mort, personne à Carthage n'était capable de chasser Agathocle dont les soldats venaient rôder jusque sous les remparts de la ville. Heureusement pour les Carthaginois, le désarroi se mit dans les troupes siciliennes ; plusieurs des alliés africains sur lesquels comptait Agathocle firent défection ; lui-même, rappelé en Sicile par les événements, dut laisser le commandement des troupes à son fils Archagathe et à son lieutenant Eumarque qui ne réussirent pas à se maintenir ; l'armée syracusaine quitta finalement l'Afrique où elle était restée trois ans (d'août 310 à octobre 307)³.

Après la mort d'Agathocle en 288, les Carthaginois, grâce aux divisions intestines des Grecs, rétablirent leur prépondérance en Sicile. En 280, quand ils virent le fameux roi d'Épire, Pyrrhus, envahir l'Italie méridionale et menacer la Sicile, ils envoyèrent leur général Magon devant Ostie avec 120 galères, pour offrir à Rome, contre l'ennemi commun, des secours qui furent alors dédaignés. Mais deux ans plus tard, le danger devenant plus pressant, une alliance fut conclue

¹ Diodore Sic., XX, 44.

² Justin, XXII, 7.

³ Diodore Sic., *Hist.*, XX, 51 ; cf. Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 538.

entre Rome et Carthage¹. Pyrrhus envahit aussitôt la Sicile. En vain, les Carthaginois, en 277, lui proposèrent de le reconnaître seul maître de toute à l'exception du port de Lilybée : cette proposition fut repoussée, et Pyrrhus impitoyable se prépara à passer en Afrique et à renouveler l'expédition d'Agathocle. Ce fut en ce moment que le roi d'Épire reçut des députés du Samitium et de Tarente, le suppliant de revenir en Italie pour chasser les Romains. On dit que Pyrrhus, en s'éloignant de la Sicile, s'écria : **Quel beau champ de bataille je laisse là aux Romains et aux Carthaginois !** Cette prédiction ne devait pas tarder à s'accomplir au pied de la lettre : la première guerre punique commence en 268 avant J.-C.²

¹ Justin, XVIII, 2 ; Polybe, III, 25. Cf. Duruy, *Hist. des Romains*, I, 440.

² Voyez, sur cette période, Rudolf Schubert, *Geschichte des Pyrrhus*, pp. 201 et suiv. (Königsberg, 1891), et Julius Beloch, dans *L'Hermès*, 1893, t. XXVIII, p. 481 et suiv.

III. — LES GUERRES PUNIQUES.

Quel drame que ces guerres puniques ! et quelle triste destinée que celle de Carthage qui succombe, après une lutte plus que séculaire, laissant à ses seuls ennemis le soin de sa gloire et de son honneur et la mission de transmettre à la postérité le nom des hommes de guerre qui l'ont défendue ! Que seraient à nos yeux les Asdrubal, les Hannon, les Amilcar, les Annibal ; que penserions-nous de la foi punique elle-même, si, pour former notre jugement, nous avions d'autres témoignages que ceux des Romains ? si nous pouvions passer dans le camp carthaginois pour assister à ce duel gigantesque dont les émouvantes péripéties ne nous sont racontées que par le champion victorieux ? Et cependant, il nous suffit de ces récits intéressés d'un implacable ennemi, pour admirer les héros de l'indépendance carthaginoise, flétrir la perfidie et la cruauté de Rome, être ému de pitié, enfin, pour cette grande cité que tous ses alliés abandonnent dès qu'ils la voient malheureuse.

La première guerre punique dure vingt-sept ans, de 268 à 241 ; il s'agit, pour Carthage, de défendre ses possessions de Sicile et sa prépondérance sur la mer Tyrrhénienne. Rome a pris la suite des affaires des Grecs dans le bassin occidental de la Méditerranée ; elle envoie le consul C. Appius Claudius au secours d'une bande de pillards, les Mamertins, que les Syracusains et les Carthaginois voulaient punir d'avoir pris et pillé Messine. Ce fut l'étincelle qui alluma l'incendie depuis longtemps préparé. Après des alternatives de succès et de revers, le consul romain Duillius remporte, en 260, sur la flotte punique la mémorable victoire de Mylæ (Melazzo). Le général carthaginois, Annibal fils de Giscon, vaincu et fugitif, est obligé d'user de ruse pour éviter le sort que sa terrible patrie réservait aux généraux malheureux. Dissimulant sa défaite, il envoie au sénat un messenger qui, introduit dans la curie, annonce à l'assemblée que les Romains sont arrivés avec leur flotte, et il demande, de la part d'Annibal, si le sénat est d'avis qu'on livre bataille. Tous s'écrient qu'Annibal n'a que trop tardé et qu'il doit combattre sans perdre un instant. **Eh ! bien, s'écrie l'envoyé, il l'a fait et il a été vaincu !** Par ce stratagème, Annibal mit le sénat dans l'impossibilité de lui appliquer une loi barbare.

Vainqueurs de nouveau à Ecnome en 256, les Romains se décident à porter la guerre en Afrique : une armée, sous les ordres de Regulus, débarque à Clypæa, et sans coup férir, s'empare de Maxula (Radés) et de Tunis. Peut-être le consul romain aurait-il réussi à prendre Carthage elle-même, sans l'énergie et le talent militaire du Lacédémonien Xantippe. Ce dernier, qui figurait parmi les mercenaires à la solde de Carthage, demande à être entendu par le sénat ; il expose les raisons qui ont amené les défaites antérieures, l'indiscipline de l'armée, l'incapacité des généraux, l'infériorité des positions adoptées ; il démontre qu'avec certains changements essentiels on serait assuré de la victoire. Le sénat carthaginois, aux abois, s'enthousiasme pour ce soldat de fortune ; Xantippe est chargé d'organiser et de commander les troupes dans la bataille décisive qui va être livrée. Le succès répondit pleinement à la confiance de tous : les Romains furent écrasés par les éléphants carthaginois, et l'armée

victorieuse rentra dans les murs de Carthage, tramant à sa suite le consul romain Regulus avec cinq cents prisonniers¹.

Par suite de cet événement, le théâtre de la guerre se trouva reporté en Sicile ; plusieurs années durant, les deux partis luttèrent avec des succès égaux ; mais en 250, le consul Metellus remporta, sous les murs de Panorme, une victoire dans laquelle les Carthaginois, commandés par Asdrubal, perdirent vingt mille soldats et tous leurs éléphants.

Ce nouveau désastre poussa le sénat de Carthage à faire des propositions de paix. On tira Regulus de son cachot, et on lui proposa de l'envoyer à Rome en négociateur, après lui avoir fait jurer de revenir reprendre ses chaînes s'il échouait dans sa mission. Regulus partit pour Rome, plaida devant le sénat romain pour que les propositions des Carthaginois fussent repoussées, et sur son insistance, l'échange même des prisonniers ayant été refusé, il reprit sans retard le chemin de l'exil. La colère des Carthaginois s'assouvit, dit-on, lâchement sur le héros romain qui ne dissimula point le rôle qu'il venait de jouer auprès de ses concitoyens : on l'enferma dans une cage hérissée de pointes de fer où il ne tarda pas à expirer.

La guerre continua avec plus d'acharnement que jamais. Les Romains échouent devant Lilybée, et à Drepane, Adherbal leur prend 93 vaisseaux et fait 20.000 prisonniers qui sont conduits à Carthage (en 249). A ce moment, paraissent sur la scène deux des plus grands hommes de guerre que Carthage ait produits, Hannon et Amilcar Barca, le père du grand Annibal. Le premier soumet les tribus libyennes de l'Afrique, tandis que le second se couvre de gloire en Sicile. Pendant sept ans, Amilcar, avec des forces inférieures, lutte avec bonheur contre les armées romaines, jusqu'à ce qu'enfin la victoire navale remportée aux îles Ægates par le consul Lutatius, assure à Rome la prépondérance dans les eaux siciliennes (10 mars 241). Aux termes du traité de paix qui s'ensuivit, les Carthaginois durent évacuer entièrement la Sicile.

La guerre finie, Carthage voulut licencier ses armées qui lui coûtaient cher à entretenir. Les mercenaires, avant de partir, réclamèrent leur solde ; le sénat tergiversa, cherchant des faux fuyants, fixant des délais. Il commença par décider que chaque soldat recevrait comme premier à-compte une pièce d'or, à la condition que l'armée se retirât à Sicca. On partit camper dans cette ville ; le mécontentement et l'impatience commençaient à se manifester dans les rangs, lorsque le sénat envoya Hannon, comptant sur le prestige de ce brillant général, pour exposer aux soldats que, vu l'épuisement des finances de la République, on les priait de consentir à une réduction sur le montant de la solde qui leur était due . A peine Hannon a-t-il prononcé ce mot de **réduction**, qu'un long cri de fureur s'échappe du sein de cette soldatesque composée d'esclaves, de transfuges et des gens sans aveu de tous les pays du monde. En vain Hannon veut leur faire parler par leurs officiers ; la plupart de ceux-ci ne le comprennent même pas ou pactisent avec leurs troupes. Sans plus en entendre, les mercenaires se mettent en marche sur Carthage, au nombre de vingt mille : ils vont camper près de Tunis, à 120 stades de la capitale.

Alors, pris de peur, les Carthaginois promettent de tout payer et, en attendant, chaque jour ils envoient au camp des mercenaires des vivres et des présents. Cette pusillanimité enhardit les soldats qui réclament alors des arriérés de solde,

¹ Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 542-545.

le prix de leurs chevaux tués, et toutes choses dont on n' avait point parlé jusque là Giscon fut choisi pour régler les comptes ; il était populaire parmi les mercenaires qu'il avait commandés en Sicile. Peut-être serait-il parvenu à apaiser leur colère, lorsque deux hommes s'élancent des rangs des barbares, éclatent en invectives contre Carthage et provoquent un grand tumulte. L'un était un Campanien, nommé Spendius, esclave déserteur, doué d'une force herculéenne ; l'autre, un Africain de noble origine, Matho, qui jouissait d'une grande autorité sur ses compatriotes. A l'instigation de ces forcenés, les caisses d'argent que Giscon avait apportées sont livrées au pillage, et le malheureux général est jeté dans les fers.

Ce n'était plus une mutinerie, mais la révolte ouverte. Sur-le-champ, Matho et Spendius envoient des émissaires dans toutes les villes d'Afrique pour les inviter à se joindre à eux et à secouer le joug de Carthage ; leur armée monte bientôt à 70.000 hommes, et ils vont mettre le siège devant Hippone et Utique. Jamais, peut-être, Carthage ne s'était trouvée dans une pareille détresse : il ne s'agit plus de conserver ou de perdre la Sicile. Pour elle, plus encore que pour les soldats révoltés, c'est la lutte pour la vie. A tout prix, pour se défendre, il lui faut une armée. Hannon appelle aux armes tous les citoyens, il fait venir les soldats qui restaient sur la flotte, il recrute d'autres mercenaires. Pendant ce temps, les soixante-dix mille hommes de Matho gardent tous les défilés du Djebel Ahmar, et s'appuyant sur le Bagrada qui n'avait qu'un seul pont, ils ferment l'isthme, depuis Tunis jusqu'à Utique qu'ils assiègent ; chaque nuit, ils poussent leurs incursions et leurs déprédations jusque sous les murs de Carthage ; ils réussissent même à repousser l'armée d'Hannon¹.

Il fallait le génie d'Amilcar Barca pour sauver Carthage. Dans une première rencontre, Amilcar bat les Africains, leur tue six mille hommes et les force à lever le siège d'Utique. Deux mille Numides que lui amène Narhavas l'aident à remporter une nouvelle et sanglante victoire. Rendus furieux par ces revers, les mercenaires massacrent Giscon et font périr sept cents prisonniers dans des supplices atroces ; Utique, terrorisée, ouvre ses portes aux barbares qui peuvent enfin mettre le siège devant Carthage elle-même. Amilcar qui connaissait la force des remparts, médite de prendre les assiégeants à revers ; il quitte la ville avec son armée et va camper de l'autre côté du golfe, sur les hauteurs du Hammam-Lif et du Bou-Kornain. Il eut l'adresse d'attirer les mercenaires dans une position désavantageuse, où il leur livra bataille. Bloqués dans les étroits défilés de la Hache ou de la Scie, les malheureux furent tués ou refoulés dans les gorges de la montagne où ils sont réduits à se manger les uns les autres : les derniers périssent de consommation et leurs cadavres deviennent la proie des fauves². Les chefs des rebelles, le Gaulois Autarite, le Numide Zarzas, Spendius et quelques autres qui s'étaient présentés en suppliants au camp des Carthaginois furent égorgés sans pitié.

Il restait encore à réduire Matho qui tenait Tunis. En vain, Amilcar essaya de terroriser ses soldats en taisant mettre en croix et exposer en vue de Tunis les cadavres de Spendius et de ses compagnons : Matho, par représailles, fit crucifier à son tour un général carthaginois et trente de ses compagnons de

¹ Polybe, *Hist.*, I, LXXIV, 13.

² Polybe, *Hist.*, I, LXXVI. Suivant Ch. Tissot (*Géogr. comp.*, t. I, p. 547), le défilé de la Hache ou plus exactement de la Scie (πρίων) se trouverait non loin des plaines de Kairouan, sur le plateau très accidenté qui sépare le bassin de l'oued Nebhan de celui de l'oued el-Kebir.

captivité. Il fallut de longs mois à Amilcar et à Hannon pour réduire le farouche barbare qui, pourtant, finit par tomber vivant entre leurs mains. L'insurrection qui avait duré trois ans et quatre mois était domptée. L'armée rentra dans Carthage, trainant enchaînés Matho et ses compagnons qui expièrent une vie de crimes et de forfaits dans les tortures les plus atroces : la guerre des mercenaires porte, chez les historiens romains, le nom de [guerre inexpiable](#).

Telles étaient les ressources et la vitalité de la grande république africaine qu'à peine sortie de cette terrible crise, elle entreprit la conquête de l'Espagne. Ce fut l'œuvre d'Amilcar ; neuf années il guerroya dans ce pays, jusqu'au jour où il fut tué, les armes à la main, en 228. Son gendre, Asdrubal le Beau, bâtit Carthagène en 227, et conclut avec les Romains un traité par lequel l'Èbre fut désigné comme la limite des possessions carthaginoises. Après sa mort, en 223, les soldats se choisirent pour chef le jeune Annibal, fils d'Amilcar, déjà populaire dans leurs rangs. Depuis trois ans, il avait pris place parmi eux pour s'exercer à l'obéissance et à la discipline avant de commander. [Dès qu'Annibal parut à l'armée, dit Tite-Live, il attira sur lui tous les regards. Les vieux soldats s'imaginaient revoir leur Amilcar rendu à sa première jeunesse. C'était le même feu dans les yeux, la même expression d'énergie empreinte sur toute sa figure : c'était tout son air et tous ses traits. Ils ne se lassaient point de le contempler. Mais bientôt, le souvenir du père fut le moindre des titres du fils à l'affection publique. Jamais homme ne réunit au même degré deux qualités opposées, la subordination et le talent de commander ; aussi, n'eût-il pas été facile de décider qui le chérissait le plus, ou du général ou de l'armée. C'était l'officier qu'Asdrubal choisissait de préférence pour les expéditions qui demandaient de l'activité et de la vigueur. C'était le chef sous qui le soldat se sentait le plus de confiance et d'intrépidité. Autant il avait d'audace pour aller, affronter le péril, autant il avait de sang-froid dans le péril même. Nulle épreuve ne pouvait dompter les forces de son corps, la fermeté de son courage. Il supportait également le froid et la chaleur, la soif et la faim, les fatigues et l'insomnie. Il ne cherchait pas à se distinguer des autres par l'éclat de ses vêtements, mais par la bonté de ses chevaux, de ses armes : il était sans contredit le meilleur cavalier et le meilleur fantassin de toute l'armée.](#)

Annibal est l'homme de génie en qui s'incarne Carthage durant la seconde guerre punique ; lorsqu'il était encore enfant, son père lui avait fait jurer une haine éternelle aux Romains. Ses campagnes en Espagne, en Italie, en Afrique ont fait l'admiration des hommes de guerre de tous les temps, et s'il succomba devant Scipion, il ne le dut qu'au mauvais vouloir de sa patrie ingrate et égoïste. Dans la première période de la lutte, il s'agit pour lui, non seulement de conserver l'Espagne à Carthage, mais de conquérir cette Italie elle-même, sur les côtes de laquelle les vaisseaux carthaginois n'ont jamais pu établir un seul comptoir. Dans la seconde période, il ne songe plus, malgré une série de victoires retentissantes, qu'à défendre l'Afrique envahie.

La rupture avec Rome fut rendue inévitable par la prise de Sagonte, ville alliée des Romains qu'Annibal détruisit¹. Les Romains députèrent à Carthage une ambassade pour réclamer contre cette violation des traités. Un des envoyés, Fabius, dont la patience était mise à bout par les tergiversations et les équivoques derrière lesquelles se retranchait le sénat de Carthage, saisit tout à

¹ Sur le siège de Sagonte, voyez Oehler, dans le *Neue Jahrbücher für Philologie*, t. CXLIII, 1891, pp. 421-428.

coup le bord de sa toge en disant à l'assemblée : *Je vous apporte dans les plis de ma toge la paix ou la guerre ; choisissez.* Tous les sénateurs s'écrièrent d'une commune voix : *La guerre ! nous l'acceptons et nous saurons la soutenir.* Cette décision du sénat combla les vœux du jeune général vainqueur de Sagonte (219 av. J.-C.).

Nous ne raconterons point, ici, les épisodes du duel entre Rome et Carthage, qui eurent pour théâtre l'Espagne et l'Italie : Annibal confiant la garde de l'Espagne à son frère Asdrubal et à Hannon, rassemblant lui-même une immense armée, franchissant les Pyrénées, traversant la Gaule méridionale, escaladant les Alpes, et faisant, soudain, son apparition en Italie aux yeux des Romains stupéfaits et terrifiés de tant d'audace (217 av. J.-C.). Les batailles du Tessin, de la Trébie, de Trasimène sont les étapes de sa marche sur Rome. Enfin, à la bataille de Cannes (2 août 216) en Apulie, les Romains perdirent 80.000 hommes, deux questeurs, vingt et un tribuns des légions et l'un des consuls, Paul Émile¹.

Tous les historiens se perdent en conjectures pour expliquer pourquoi, après tant d'impétuosité, Annibal ne courut pas *souper au Capitole*, comme le lui proposait l'un de ses lieutenants et pour quels motifs il rétrograda vers le midi, pour aller s'amollir dans les délices de Capoue : *vincere scis, Annibal, victoria uti nescis.* Toujours est-il qu'à ce moment, il envoya son frère Magon à Carthage demander de l'argent et des troupes. *Introduit devant le sénat de Carthage*, raconte Tite-Live, *Magon expose tout ce que son frère a fait en Italie : il avait combattu en bataille rangée six généraux, dont quatre consuls, un dictateur et un maître de la cavalerie, défait six armées consulaires, tué à l'ennemi plus de 200.000 hommes et fait plus de 50.000 prisonniers...* En témoignage de ces heureuses nouvelles, Magon fait verser dans le vestibule du sénat une quantité d'anneaux d'or si prodigieuse que certains auteurs prétendent qu'il y en avait bien trois boisseaux et demi... Mais la guerre se fait loin de Carthage, en pays ennemi ; elle absorbe beaucoup de vivres et d'argent. Les batailles où les armées ennemies ont été détruites ont aussi causé des pertes sensibles au vainqueur. Il faut donc envoyer de nouvelles troupes, de l'argent et du blé pour la solde et la nourriture de soldats qui ont si bien mérité du nom carthaginois. A la suite de cette demande de secours, une discussion s'engage entre les partisans des Barcides et leurs ennemis. L'un de ces derniers, Hannon, prononce un discours où se trouve ce passage : *Que vient-on nous dire : J'ai détruit les armées ennemies, envoyez-moi des soldats ? Que demanderiez-vous donc, si vous étiez vaincu ? J'ai pris les deux camps ennemis remplis sans doute de butin et de vivres ; faites-moi passer du blé et de l'argent.* Parleriez-vous autrement si l'ennemi vous eût enlevé vos ressources, eût forcé vos retranchements ?... Je pense que si nos soldats sont victorieux, il ne faut rien leur envoyer ; et s'ils nous abusent par de faux rapports et par de chimériques espérances, il faut se garder encore davantage de leur envoyer quelque chose.

Malgré ce plaidoyer où le persiflage le dispute à la mauvaise foi, l'opinion publique s'était si fortement prononcée en faveur d'Annibal que le sénat n'osa la braver. On décréta que l'on enverrait à Annibal un renfort de quatre mille Numides, quarante éléphants et une somme d'argent ; on décida aussi de renforcer l'armée d'Espagne. Mais quand il s'agit de passer à l'exécution, le

¹ Sur la campagne d'Annibal en Italie, voir l'étude de M. Haupt, dans les *Mélanges Graux* (1884), et celle de M. Bossi, dans les *Studi e documenti di storia e diritto*, t. IX à XII (1888-1891).

mauvais vouloir aidant, on agit avec mollesse et lenteur. Annibal, trompé dans ses espérances, fut réduit à avoir recours à des expédients pour se maintenir en Italie ; il avait d'ailleurs en face de lui un redoutable adversaire, Marcellus, *l'épée de Rome*. En vain, le général carthaginois fait alliance avec Philippe de Macédoine ; en vain, plusieurs villes siciliennes embrassent sa cause : il ne peut empêcher Fabius et Marcellus de reprendre Capoue et Tarente, presque en même temps que Syracuse, défendue par une armée carthaginoise, tombe au pouvoir des Romains ; ce dernier événement eut lieu en 210. A partir de cette date, les Carthaginois ne remirent plus jamais le pied en Sicile.

Les armées carthagoises n'étaient pas plus heureuses en Espagne où Asdrubal, Magon et Giscon eurent à lutter à la fois contre les Romains et les indigènes : Carthagène elle-même fut emportée d'assaut. Néanmoins, Asdrubal comprit qu'il devait voler, avant tout, au secours de son frère, en Italie ; il y parvint en effet ; mais, arrivé sur les bords du Métaure, il se heurta à l'armée des consuls Livius et Néron. Il fut vaincu et tué (en 207). Néron, ayant fait trancher la tête au cadavre d'Asdrubal, la fit jeter dans les retranchements du camp d'Annibal. Ce dernier, reconnaissant son frère, s'écria tristement : *Voilà donc la fortune de Carthage !*

Maîtres de la Sicile et de l'Espagne, sûrs de l'alliance du roi numide Massinissa, ayant réduit Annibal à l'impuissance dans le Bruttium, les Romains résolurent de tenter, à leur tour, une nouvelle expédition en Afrique. Scipion y débarque avec trente mille hommes et met le siège devant Utique (203 av. J.-C.)¹. Asdrubal et le roi numide Syphax, l'adversaire de Massinissa, viennent l'attaquer par derrière ; mais Scipion, apprenant que les tentes des soldats numides sont faites de pieux soutenant un toit de joncs et de branches d'arbres, réussit à mettre le feu dans le camp ennemi. Poussé par un vent violent, l'incendie se propage avec une rapidité extrême, et bientôt les tentes des soldats de Syphax sont la proie des flammes ; Massinissa et les Romains profitent du désordre pour massacrer leurs ennemis.

Le sénat de Carthage décréta sur-le-champ le recrutement de nouveaux mercenaires. Asdrubal, aidé de Syphax, avait déjà réuni en Afrique une trentaine de mille hommes : Scipion courut les surprendre aux Grandes Plaines², où il leur infligea une défaite qui enlevait à Carthage sa dernière armée.

Les Carthaginois n'avaient plus d'espoir que dans Annibal ; celui-ci, rappelé d'Italie, aborde à Leptis, puis gagne Hadrumète d'où il va, sur l'ordre du sénat, camper à Zama, à cinq journées de Carthage. Scipion vint tout de suite l'attaquer ; la lutte fut longue et acharnée. Les Carthaginois furent écrasés (19 oct. 202). *Avant la bataille*, dit Polybe, *non seulement l'Italie et l'Afrique, mais encore l'Espagne, la Sicile et la Sardaigne étaient en suspens et suivaient les événements avec une vive anxiété. La victoire de Scipion mit un aux incertitudes et rendit les Romains maîtres du monde*³.

¹ Sur la marche de Scipion, voyez Ch. Tissot, *Géogr.*, t. I, p. 548.

² Ch. Tissot identifie les Grandes Plaines avec la Dakhia des Oulad Bou-Salem, le *Campus Bellensis* de saint Augustin, le *πεδῖον βούλλης*, de Procope : c'est un immense cirque naturel formé par les alluvions du Bagrada (Medjerda). Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 62.

³ On identifie Zama avec Amor el-Djedidi ou, plus ordinairement, avec Djama, au nord de Djebel Massoudj (K. Lehmann, dans le *Jahrbücher für class. Philologie*, Suppl., t. XXI, 1894, pp. 527-616 ; Winckler, dans le *Bulletin de géogr. et d'archéol. d'Oran*, t. XIV, 1894, pp. 17.46).

Annibal battit en retraite sur Hadrumète avec les débris de son armée, puis il rentra à Carthage où il n'avait pas paru depuis trente-six ans. Il conseilla aux Carthaginois de traiter. Les conditions faites par Scipion aux vaincus furent des plus humiliantes : Carthage ne conservera que ses possessions d'Afrique ; elle livrera tous les prisonniers, tous ses éléphants et tous ses navires à l'exception de dix ; elle ne fera aucune guerre sans l'autorisation préalable du sénat romain ; elle n'enrôlera plus de mercenaires ; elle paiera dix mille talents en cinquante années ; elle reconnaîtra Massinissa pour allié et pour maître légitime de ses États héréditaires et de ceux de Syphax. — En exécution de ce traité, quatre mille prisonniers furent rendus et cinq cents galères livrées aux Romains qui y mirent le feu, en pleine mer. **L'aspect de cet embrasement, dit Tite-Live, qui vint tout à coup frapper les regards des Carthaginois, leur causa une douleur aussi profonde que s'ils avaient vu l'incendie de Carthage elle-même.** Avant de quitter l'Afrique, Scipion prit à tâche d'augmenter les possessions de Massinissa, l'irréconciliable ennemi des Carthaginois ; il lui donna Cirta (Constantine) et les autres villes de la région qui avaient appartenu à Syphax, l'allié de Carthage.

Après la guerre, Annibal, porté aux plus hautes fonctions par les suffrages de ses concitoyens, s'appliqua à des réformes intérieures qui auraient peut-être relevé Carthage, mais que l'opposition systématique des patriciens l'empêcha de réaliser. Il y avait, dans le sénat, un parti puissant qui voyait dans l'élévation toujours croissante d'un général, et dans la puissance persistante de sa famille, un danger pour la république. Sans ce parti, Annibal aurait pris Rome après la bataille de Cannes ; sans lui encore, il aurait sauvé la patrie après Zama. Ses ennemis, aveuglés par leurs rancunes politiques, eurent le triste courage de pactiser avec les Romains pour le perdre. Écœuré et voulant épargner à Carthage les horreurs d'une guerre civile, Annibal prit la résolution de s'exiler. Après une heureuse traversée, il aborda à Tyr où il fut accueilli comme dans une seconde patrie ; de là il se rendit auprès d'Antiochus III pour l'exciter à faire la guerre aux Romains. Mais le roi de Syrie n'était pas à la hauteur des conceptions de son hôte illustre qui le quitta pour aller mourir de désespoir chez Prusias, roi de Bithynie (183 av. J. C.). Grâce à son génie commercial, Carthage répara vite ses forces ; elle comptait encore, dit-on, 700.000 habitants, et malgré son abaissement elle faisait toujours trembler sa rivale victorieuse. On se rappelle qu'une des clauses du dernier traité obligeait les Carthaginois à ne faire la guerre à aucun peuple sans l'assentiment du sénat romain. Massinissa, l'allié de Rome, résolut de profiter de cette situation pour agrandir ses États au détriment de Carthage. Chaque année, il s'appropriait une nouvelle ville, un nouveau canton. Les Carthaginois qui avaient les mains liées par le traité ne pouvaient se défendre ; ils portèrent leurs réclamations devant le sénat romain. Rome qui, à ce moment, était engagée dans sa lutte contre Persée, roi de Macédoine, prit garde de se mettre un nouvel ennemi sur les bras ; l'affaire traîna en longueur, on fit des réponses évasives, et finalement dix commissaires furent nommés pour aller en Afrique trancher le différend entre Carthage et Massinissa. Caton était au nombre des arbitres. La vue des richesses et de la prospérité de Carthage qu'il avait crue affaiblie pour jamais, aviva sa haine jalouse ; grâce à lui, les commissaires revinrent à Rome sans avoir fait droit aux légitimes revendications des Carthaginois, et le jour où il rendit compte de sa mission au sénat, Caton, laissant tomber de sa toge des figues de Libye, s'écria : **La terre qui les produit n'est qu'à trois journées de Rome.** A partir de ce moment, il termina tous ses discours par ces célèbres paroles : *delenda quoque Carthago, j'ajoute qu'il faut que Carthage soit détruite.*

Cet arrêt de mort eût été vain peut-être, si la grande cité qu'il visait n'est été atteinte d'un mal intérieur qui devait précipiter son agonie. Il y avait alors, à Carthage, trois factions rivales : le parti de l'alliance romaine, flétri dans l'histoire sous le nom de *parti romain* et dont le chef était Hannon ; il comptait ses adhérents surtout dans le sénat ; celui de l'alliance numide, dirigé par Annibal *Passer* ; le parti populaire qu'inspiraient Asdrubal et Carthalo. Celui-ci, le plus fort, le plus turbulent, et aussi le véritable parti national, exaspéré par la mauvaise foi des Romains, chassa de la ville les amis des Numides, et la guerre fut déclarée à Massinissa, le geôlier de Carthage, dont la fourberie et l'astuce n'étaient dépassées que par l'hypocrisie du sénat de Rome. Le roi numide essaya d'abord de négocier, en envoyant à Carthage ses deux fils Gulussa et Micipsa ; mais ceux-ci touchaient aux portes de la ville lorsqu'un courrier vint, de la part du sénat, leur interdire d'entrer dans les murs ; telle était l'irritation des Carthaginois que plusieurs hommes de l'escorte des jeunes princes furent massacrés. Massinissa, dès lors, autorisé à dire que les Carthaginois avaient violé les traités, s'avança avec son armée. Une grande bataille fut livrée à Oroscopé en 149, et les Carthaginois vaincus perdirent cinquante-huit mille hommes. Rome alors intervint ; résolue d'en finir avec sa rivale tout à fait affaiblie, elle lui déclara la guerre, sous prétexte qu'elle avait, sans son autorisation, ouvert les hostilités contre Massinissa. Déjà les consuls étaient partis avec une armée de débarquement, quand arrivèrent de nouveaux ambassadeurs exposant que Carthalo et Asdrubal venaient d'être exilés, et déclarant que Carthage s'en remettait à la discrétion du peuple romain. Le sénat répondit ironiquement qu'il laisserait aux Carthaginois leurs lois, leurs terres et leurs cités, qu'ils devaient envoyer en otage trois cents membres choisis parmi les familles les plus illustres, et que, pour le reste, il leur faudrait s'en rapporter à la décision des consuls. Les Carthaginois se soumirent, la mort dans l'âme, à ces exigences. Peu après, les consuls débarquèrent à Utique avec quatre-vingt-quatre mille hommes ; les ambassadeurs carthaginois les y rejoignirent. Le consul L. Martius Censorinus leur demanda de livrer toutes leurs armes et toutes leurs machines de guerre, la protection de Rome devant suffire à garantir leur sécurité, même contre Asdrubal et les dissidents : les Carthaginois se désarmèrent sans murmurer. *En ce jour, dit Polybe, on put apprécier toute la puissance de Carthage, car elle livra plus de deux cent mille armures et deux mille catapultes.* Puis, le consul ajouta ces cyniques paroles que n'aurait jamais su trouver la foi punique elle-même : *Je vous loue de votre prompte obéissance à exécuter les ordres du sénat ; connaissez à présent ses dernières volontés : il vous commande de sortir de Carthage qu'il a résolu de détruire, de vous établir dans le lieu que vous choisirez, pourvu que ce soit à quatre-vingts stades de la mer*¹.

A cette sentence, les ambassadeurs carthaginois, frappés de stupeur, se mettent à pleurer de désespoir, déchirant leurs vêtements, prenant les dieux à témoins de la perfidie des Romains. Sans écouter leurs plaintes et leurs supplications, les consuls les congédient en ces termes : *Hâtez-vous d'obéir aux ordres du sénat, et retournez promptement à Carthage, à présent que vous n'avez point encore perdu, à nos yeux, le caractère sacré qui protège les ambassadeurs.*

A Carthage, on attendait avec anxiété le retour des négociateurs. La foule s'était portée sur les murailles ; des groupes s'étaient avancés à leur rencontre, loin sur

¹ Sur ce point, voyez O. Meltzer, dans le *Neue Jahrbücher für Philologie*, t. CXLIII, 1891, pp. 685 et suiv.

la route d'Utique. Dès que leur apparition est signalée, on vole auprès d'eux ; on les aborde, on les presse de questions ; leur démarche fatiguée, la sombre tristesse de leur visage jettent les assistants dans l'angoisse. Ils s'avancent sans une parole, sans un geste ; à la porte de la ville, le peuple se précipite : il faut frayer dans les rangs, à ces hommes muets, un chemin jusqu'à la curie, sur le forum. Arrivés devant le sénat, les ambassadeurs font connaître, d'une voix brisée par la colère et les larmes, les ordres des consuls romains. Les sénateurs, tous à la fois, poussent un cri de vengeance auquel répond du dehors la voix du peuple. Aussitôt, la foule en fureur force les portes et envahit l'assemblée ; en un clin d'œil la ville entière est remplie d'un sinistre tumulte. Les sénateurs qui avaient conseillé de livrer les trois cents otages et toutes les armes sont massacrés ; les plus calmes des citoyens courent aux portes et aux murailles pour éviter une surprise de l'ennemi qui peut paraître à tout instant : **la ville entière**, dit Appien, **était pleine de larmes, de fureur, de craintes et de menaces.**

Le premier moment d'effervescence passé, le sénat se montra à la hauteur du péril : il affranchit et décida d'armer les esclaves et il ordonna à tous les citoyens de se tenir prêts à combattre. Il n'y eut point de défaillance et personne ne désespéra du salut de la patrie. Soudain, les chefs des diverses factions, tout à l'heure prêts à s'entretuer, s'embrassent. Hommes, femmes et enfants, tout le monde se prépare à la résistance. Les ateliers fabriquent chaque jour quarante boucliers, trois cents épées, cinq cents piques, mille javelots et des machines ; les femmes donnent leurs parures et jusqu'à leurs cheveux qu'on tresse pour en faire des arcs et des cordages ; on prend les poutres des maisons pour en fabriquer des vaisseaux. Asdrubal et les trente mille bannis campés à Néphéris sont rappelés en toute hâte. Lorsque le consul romain, qui attendait impatiemment la réponse, s'avança du côté de Carthage, il trouva les portes closes et un peuple prêt à mourir pour sa patrie. Sur ces entrefaites, des ordres nouveaux et pressants arrivèrent de Rome, ordonnant d'en finir avec Carthage.

Du côté de la terre ferme, Carthage, nous dit Appien, était protégée par ses remparts dont il ne reste malheureusement plus trace aujourd'hui, mais qui devaient aller depuis le Khram et Douar-Chott jusqu'à Gamart¹ : le monticule appelé Koudiat-el-Hobsia était peut-être un ouvrage important destiné à protéger les ports. Derrière Douar-Chott, on voyait, naguère encore, les restes d'une grosse tour, sans doute un des bastions du mur d'enceinte. Le faubourg de Megara était séparé de Carthage même, par un rempart. Enfin les fortifications formidables de Byrsa étaient indépendantes de celles de la ville auxquelles elles se reliaient pourtant par une muraille qui allait depuis l'angle sud-ouest de la citadelle jusque derrière La Malga et Douar-Chott.

Les consuls Manilius et Censorinus se préparèrent à assiéger la ville² : ils commencèrent par évoquer les divinités tutélaires de Carthage dans de solennelles imprécations ; puis, Manilius prit position au nord, non loin, vraisemblablement, de la porte d'Utique, c'est-à-dire vers le village de Sidi-Daoud, suivant Charles Tissot. Censorinus se porta, avec la flotte, à l'extrémité de la *tænia*, à La Goulette. Les Romains s'imaginant que Carthage était sans défense, se promettaient une victoire facile. Ils furent bien surpris à la vue des

¹ Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 576 ; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. III, pp. 342 et suiv.

² Appien, VIII, 97 et suiv. Voyez l'analyse des opérations du siège dans Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 613 et suiv.

guerriers qui couronnaient les remparts, et leur étonnement devint de la confusion quand, à deux reprises, leurs attaques furent repoussées. L'action de Manilius fut, d'ailleurs, paralysée par l'armée d'Asdrubal qui, partie de Néphéris à l'appel des assiégés, avait contourné le lac de Tunis, et était venue prendre à revers l'armée romaine qui dut se fortifier dans son camp. Quant à Censorinus, plus libre de ses mouvements et s'appuyant sur la flotte, il résolut de tenter une nouvelle attaque par la *tænia*.

Afin de faciliter les mouvements de ses troupes, il élargit la *tænia* en comblant une petite portion du lac de Tunis, puis il construisit deux énormes béliers pour saper la muraille. Les deux machines réussirent effectivement à ouvrir une brèche ; mais les Carthaginois réparaient, chaque nuit, la partie du mur qui s'était écroulée pendant le jour ; à la fin, quand les assiégés virent que leur travail nocturne devenait insuffisant, ils s'élancèrent hors des remparts avec des torches et mirent le feu aux machines ennemies. Ce coup d'audace fut suivi d'un engagement acharné. Les Carthaginois combattaient en rangs pressés, les hoplites en première ligne, les hommes armés de frondes et de massues au second rang. Les Romains furent repoussés : seule, la valeur de Scipion Émilien, alors tribun militaire, empêcha cet échec d'être changé en désastre.

Les chaleurs de l'été, puis la peste qui sévit dans les rangs de l'armée romaine déterminèrent Censorinus à s'éloigner. Sa flotte qui stationnait dans le lac de Tunis, dut gagner la haute mer par l'étroit goulet qui paraît s'être appelé le Catadas. Les Carthaginois observant cette manœuvre lancèrent des brûlots sur les vaisseaux romains gênés dans leurs mouvements : la flamme se communiqua à plusieurs galères et peu s'en fallut que toute la flotte romaine ne fût incendiée.

Débarrassés de Censorinus, les Carthaginois entreprirent de chasser Manilius. Une nuit, ils se précipitèrent sur les retranchements romains qu'ils allaient forcer, lorsque l'armée romaine fut sauvée encore une fois, par le jeune Scipion, grâce à un mouvement tournant qu'il fit exécuter par ses troupes et qui contraignit les Carthaginois à rentrer dans leurs murs. Néanmoins, la position de l'armée romaine était des plus critiques ; chaque jour, c'étaient de nouveaux combats, de nouvelles sorties des Carthaginois, tandis qu'Asdrubal et son lieutenant Phameas tenaient la plaine, du côté de Tunis et de l'Ariana. Manilius eût succombé sans la trahison de Phameas qui passa dans le camp romain, et sans le secours en cavalerie qu'amena Gulussa, le successeur de Massinissa sur le trône de Numidie.

Au printemps de l'an 148, le consul Calpurnius Piso et le préfet de la flotte, L. Mancinus, qui avaient conduit une nouvelle armée en Afrique, sont battus par Asdrubal devant Clypæa et Hippo Diarrhytus et forcés de se réfugier à Utique. Ce fut alors que le sénat romain, ému de ces échecs répétés, confia la direction suprême de la guerre d'Afrique à Scipion Émilien. Le jour même où celui-ci arrivait à Utique pour y organiser son armée, le chef de la flotte, Mancinus, tentait un coup de main sur Carthage, non loin de la pointe de Sidi-Bou-Saïd qu'il supposait dégarnie de défenseurs. Ses soldats débarquent nuitamment et s'élancent, la plupart sans armes, sur les rochers qu'ils escaladent. Entrés dans le *pomœrium* ils se croyaient maîtres d'une forte position ; mais, au lever de l'aurore, l'alarme est donnée dans la ville, et les Romains sont accablés de toutes parts : ils auraient péri jusqu'au dernier sans les vaisseaux que Scipion envoya à leur secours.

Scipion, prêt à donner l'assaut, quitta Utique pour aller camper en face d'un camp retranché établi par les Carthaginois hors des murs de la ville. Asdrubal

qui, jusque-là s'était tenu dans la campagne, rentra dans la place avec six mille fantassins et mille cavaliers numides. Pendant la nuit, raconte Appien, et tandis que l'ennemi ne s'y attendait pas, Scipion dirigea une double attaque contre le faubourg de Carthage qu'on appelait Megara (La Marsa). C'est un quartier très grand qui est contigu aux murs extérieurs. Ayant envoyé des troupes pour attaquer sur un point, il se porta lui-même à vingt stades de distance, avec des haches, des échelles et des leviers, en faisant observer à ses troupes le plus profond silence. Les sentinelles carthaginoises placées sur les murs de Megara, ayant poussé le cri d'alarme, son corps d'armée et celui qui faisait la fausse attaque y répondirent par une clameur terrible. Les Carthaginois furent effrayés de voir, la nuit, tant d'ennemis les assaillir de deux côtés à la fois. Cependant, Scipion ne put s'emparer des murs ; heureusement une tour déserte, située hors des remparts qu'elle égalait en hauteur, s'élevait à peu de distance de leur enceinte. Le général romain y fit monter de jeunes soldats intrépides qui, avec des solives et des planches appuyées sur la tour et le mur, forment un pont, sur lequel ils s'élancent ; ils renversent l'ennemi qui défendait la muraille, s'en emparent, sautent dans Megara, et après avoir brisé une des portes, y introduisent Scipion. Il y entre avec quatre mille hommes ; les Carthaginois, comme si le reste de la ville était pris, se réfugient dans Byrsa. Les cris des prisonniers, le tumulte qu'ils entendaient derrière eux, effrayèrent tellement les Carthaginois demeurés dans le camp retranché, hors des murs, qu'ils abandonnèrent aussi cette position et rentrèrent avec les autres dans la citadelle. Toutefois, comme le faubourg de Megara était rempli de jardins plantés d'arbres, séparés par des clôtures en pierres, des haies d'arbustes épineux, et coupés par de nombreux canaux profonds et tortueux, Scipion, craignant de s'engager dans ce terrain difficile dont les voies étaient inconnues aux Romains, et où l'ennemi, à la faveur de la nuit, pouvait lui dresser une embuscade, s'arrêta et fit sonner la retraite.

Le lendemain, au lever de l'aurore, Asdrubal apprit, la mort dans l'âme, l'heureux coup de main de Scipion ; il satisfit son désir de vengeance sur les prisonniers romains qu'il fit massacrer. Scipion s'empressa, de son côté, de mettre à profit les avantages que lui faisaient ses positions nouvelles. Il fit creuser un fossé, éloigné des murailles de Carthage d'une portée de trait, et qui, long de 4,625 mètres, allait depuis le lac de Tunis jusqu'au golfe d'Utique, de façon à isoler complètement les assiégés et à les mettre dans l'impossibilité d'exécuter des sorties et de se ravitailler en soldats et en vivres. Un second fossé parallèle fut creusé à une courte distance du premier, tandis que deux autres retranchements analogues mais transversaux, donnèrent à tout ce travail de circonvallation et de contrevallation la forme d'un vaste rectangle ; ce vallum était hérissé de palissades, derrière lesquelles s'élevait l'agger. En outre, poursuit Appien, du côté qui regardait Carthage, Scipion construisit un mur dans toute la longueur des vingt-cinq stades, de douze pieds de haut, sans les parapets et les tours qui flanquaient la courtine par intervalles. La largeur du mur était moitié de sa hauteur. Au milieu, était une tour en pierres, très haute, surmontée d'une tour de bois à quatre étages, d'où la vue plongeait dans la ville. Il acheva cet ouvrage en vingt jours et vingt nuits. Toutes les troupes y furent employées, les soldats se relayant tour à tour pour travailler et se battre, pour manger et pour dormir.

Ces travaux, en assurant les positions de l'armée romaine, mirent les Carthaginois dans l'impossibilité de briser le cercle de fer qui les étreignait de plus en plus étroitement. La famine ne tarda pas à sévir dans la place, ravitaillée seulement par les quelques navires qui réussissaient à tromper la surveillance de

la flotte romaine pour aller chercher les vivres que le général carthaginois Bithyas recueillait dans la presqu'île du cap Bon. Ce fut alors qu'Asdrubal, voyant la population décimée et démoralisée, eut recours aux négociations ; il s'adressa non pas à Scipion directement, mais à son allié, le roi numide Gulussa, duquel il sollicita une entrevue.

Asdrubal, raconte Polybe, arriva au lieu désigné à Gulussa pour l'entrevue, complètement armé et couvert d'un riche manteau de pourpre. Il s'était fait accompagner par dix soldats. Cependant, il laissa ses gardes derrière lui, à vingt pas environ, et du bord du fossé qui le protégeait, par un signe qu'il devait plutôt attendre que donner, il invita le roi de Numidie à s'approcher. Gulussa, au contraire, vint à l'entrevue sans escorte, et vêtu simplement. Lorsqu'il fut près d'Asdrubal, il lui demanda pourquoi il s'était couvert d'une cuirasse et muni de toutes ses armes : *Qui craignez-vous donc ?* lui dit-il. — *Je crains les Romains,* reprit le Carthaginois. — *Je le vois bien,* repartit Gulussa, *car s'il en était autrement, vous ne resteriez pas enfermé dans votre ville. Mais enfin, que souhaitez-vous de moi ?* — *Je vous prie,* dit Asdrubal, *d'être notre intercesseur auprès du général romain. Vous pouvez lui promettre que, s'il épargne Carthage et la laisse subsister, il trouvera en nous une entière soumission.* Gulussa, haussant les épaules, et s'adressant au chef carthaginois : *Vos paroles sont d'un enfant. Quoi dans l'état déplorable où vous êtes, assiégés par mer et par terre, sans ressources et ne conservant pas même des espérances, vous n'avez d'autres propositions à faire que celles qu'on a rejetées à Utique, avant le siège ?* — *Nos affaires ne sont point aussi mauvaises que vous le pensez,* répondit Asdrubal. *Nos alliés arment au dehors pour notre défense, et les troupes que nous avons placées sur différents points de notre territoire n'ont pas encore été attaquées. Mais c'est surtout dans les dieux que nous mettons notre confiance. Ils sont trop justes pour ne point nous venger de la perfidie des Romains... Dites au consul que les Carthaginois ont pris la résolution de se faire massacrer jusqu'au dernier, plutôt que de se rendre.* Avant de se séparer, Asdrubal et le roi de Numidie s'engagèrent à revenir au même endroit trois jours plus tard.

Rentré au camp, Gulussa rendit compte à Scipion de l'entretien qu'il avait eu avec Asdrubal. Le consul dit ironiquement : *En vérité, je ne conçois pas qu'après avoir massacré nos captifs, et violé toutes les lois divines et humaines, cet homme ose encore compter sur la protection des dieux.*

...Néanmoins, Scipion chargea Gulussa d'annoncer au général carthaginois, de sa part, qu'il lui accordait, à lui, à sa femme, à ses enfants et à dix familles parentes ou amies, la vie et la liberté, et qu'il lui permettait, en outre, d'emporter de Carthage dix talents de son bien, et d'emmener avec lui ceux qu'il voudrait choisir parmi ses esclaves...

Le jour de la seconde entrevue, Asdrubal portait encore ses armes et son manteau de pourpre. A sa démarche lente et grave, on eût dit qu'il jouait, dans une tragédie, le rôle du tyran. Le général carthaginois était gras de sa nature, mais ce jour-là son embonpoint parut plus grand qu'à l'ordinaire. On l'aurait pris pour un homme qui vit dans un marché comme les bœufs qu'on engraisse... Après avoir connu, par Gulussa, les offres du consul, il s'écria, en se frappant la cuisse à coups redoublés : *Je prends les dieux et la fortune à témoins que le soleil ne verra jamais Carthage détruite et Asdrubal vivant. Un homme de cœur n'est nulle part plus noblement enseveli que sous les ruines de sa patrie !*

La fière attitude de ce général malheureux, peut-être au-dessous de sa tâche, mais qui ne paraît pas mériter les injures que Polybe lui jette à la face, fit rompre

les négociations, et les opérations du siège furent poussées avec plus de vigueur. Comme Bithyas, campé auprès de Néphéris, envoyait par mer des secours en vivres et en hommes à la ville assiégée, Scipion résolut de compléter l'investissement en fermant l'entrée des ports.

Les ports de Carthage, dit Appien¹, étaient disposés de telle sorte que les navires passaient de l'un dans l'autre ; du côté de la mer, ils n'avaient qu'une seule entrée, large de soixante-dix pieds, qui se fermait avec des chaînes de fer. Le premier port, destiné aux bâtiments marchands, était garni d'amarres nombreuses et variées. Au milieu du second, était une île entourée de grands quais, de même que les bords opposés du bassin. Les quais présentaient une série de cales qui pouvaient contenir 220 vaisseaux. Au dessus des cales, on avait construit des magasins pour les agrès. En avant de chaque cale s'élevaient deux colonnes d'ordre ionique, qui donnaient à la circonférence du port et de l'île l'aspect d'un portique.

Dans l'île, on avait construit pour l'amiral un pavillon (σκηνή), d'où partaient les signaux de la trompette, les ordres transmis par le héraut, et d'où l'amiral exerçait sa surveillance. Vile était située vers le goulet et s'élevait sensiblement, afin que l'amiral vit tout ce qui se passait au large, sans que les navigateurs pussent distinguer ce qui se faisait dans l'intérieur du port. Les marchands mêmes, qui trouvaient un abri dans le premier bassin, ne voyaient point les arsenaux du second ; une double muraille les en séparait, et une entrée particulière leur donnait accès dans la ville, sans passer par le port militaire.

Tel était l'état des ports quand Scipion forma le projet de les attaquer.

A partir de la bande de terre, qui se trouve entre le lac de Tunis et la mer, il fit jeter une digue qui s'avancait, presque en droite ligne, vers l'embouchure du port, peu distante du rivage. Cette jetée avait 24 pieds de large au sommet et 96 à la base. Scipion disposait d'une nombreuse armée qu'il faisait travailler jour et nuit, et les Carthaginois, qui d'abord avaient ri de ce projet gigantesque, allaient se trouver entièrement bloqués, car, ne pouvant recevoir de vivres par terre, et la mer leur étant fermée, la faim les eût contraints de se rendre à discrétion. Ce fut alors qu'ils entreprirent d'ouvrir une nouvelle issue dans une autre partie de leur port qui regardait la pleine mer. Ils choisirent ce point parce que la profondeur de l'eau et la violence des vagues qui s'y brisent rendaient impossible aux Romains de le fermer avec une digue. Hommes, femmes et enfants y travaillèrent jour et nuit, en commençant par la partie intérieure, et avec tant de secret que Scipion ne put rien savoir des prisonniers qu'il fit alors, sinon qu'on entendait un grand bruit dans les ports, mais qu'on en ignorait la cause et l'objet. En même temps les assiégés construisaient avec d'anciens matériaux, des trirèmes et des quinquérèmes, mettant à ce travail une adresse et une activité singulières. Enfin, lorsque tout fut prêt, les Carthaginois, au point du jour, ouvrirent la communication avec la mer, et sortirent avec cinquante trirèmes et un grand nombre d'autres navires qui avaient été appareillés avec le plus grand soin, de manière à jeter la terreur parmi les Romains.

Les Romains, en effet, furent frappés d'épouvante lorsqu'ils se virent pris à revers par la flotte carthaginoise, leurs lourds bâtiments étant sans rameurs ni soldats, puisque les matelots eux-mêmes avaient débarqué pour prendre part aux opérations du siège. Si les nouveaux vaisseaux carthaginois, peut-être

¹ Appien, *Punica*, VIII, 96 ; et. Charles Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 599 et 626.

contrariés par le vent, n'eussent été obligés de sortir du port un à un, manœuvrant lentement et avec indécision, c'en eût été fait de l'armée romaine. Mais ce ne fut qu'au bout de trois jours que les Carthaginois purent présenter le combat, et à ce moment, les galères romaines, revenues de leur stupeur, étaient prêtes à répondre à l'attaque. La mêlée dura plusieurs jours, sans trêve ni relâche, avec un acharnement épouvantable. Les navires carthaginois, fatigués mais non vaincus, se réfugièrent le long du quai qui bordait la pleine mer, afin d'être protégés par le feu des remparts. Scipion, dès lors, chercha à s'emparer du quai et fit avancer les béliers pour saper le mur de mer. Cet ouvrage, poursuit Appien, devenait un point d'attaque très avantageux pour entamer le port. Alors, ayant amené beaucoup de machines et battu avec des béliers la fortification intermédiaire, il en renverse une partie. Les assiégés font une sortie la nuit. et se portent contre les machines des Romains, non par terre, car c'était impraticable, ni avec des vaisseaux, car la mer, sur ce point, est pleine de bas-fonds : il y marchent tout nus, portant des torches non allumées pour n'être pas aperçus de loin. Ils entrent dans la mer sans être vus, et s'avancent les uns à la nage, les autres ayant de l'eau jusqu'à la poitrine. Lorsqu'ils sont arrivés près des machines, ils allument leurs torches, et alors le feu les ayant découverts, ils reçoivent sur leurs corps nus de terribles blessures. Mais telle est leur audace et la force de leur désespoir que, malgré ce désavantage, ils enfoncent les Romains et brûlent leurs machines. La terreur même est si grande que Scipion est contraint de faire tuer quelques-uns des fuyards pour forcer les autres à rentrer dans le camp où ils passent tout le reste de la nuit sous les armes. Les Carthaginois, après avoir brûlé les machines, retournent à la nage dans la ville.

Les assiégés réparent sans relâche les brèches faites à leurs murailles et tentent de nouvelles sorties ; les Romains renouvellent leurs attaques, montent plusieurs fois à l'assaut. Chaque jour, ce sont, de part et d'autre, de nouveaux traits d'audace et d'héroïsme. On atteint ainsi la fin de l'été et il fallut suspendre les opérations du siège¹. Scipion fit alors construire, en face des remparts et les égalant en hauteur, un mur en briques capable d'abriter un corps de quatre mille archers. Ainsi assuré que les Carthaginois ne pouvaient plus sortir ni de leurs remparts ni de leur port, il marcha avec une partie de ses troupes contre l'armée dont le quartier général était à Néphéris et qui menaçait ses derrières. Après un siège de vingt deux jours, Néphéris elle-même fut emportée d'assaut, et là les Romains tuèrent ou firent prisonniers 80.000 ennemis².

Dès les premiers jours du printemps de l'année suivante (146 av. J.-C.), dit Appien, Scipion prit le parti d'attaquer Byrsa et celui des ports intérieurs qu'on appelle Cothon. Asdrubal fit incendier pendant la nuit la partie quadrangulaire du Cothon, espérant arrêter ainsi la marche de l'ennemi, mais tandis que lui et les siens sont tout entiers à cette opération, Lélius, à leur insu, escalade la partie opposée du port, qui était circulaire. Les Romains s'élançant de toutes parts, passent d'une enceinte à l'autre au moyen de poutres et de planches, et repoussent facilement un ennemi exténué. Ils s'emparent ainsi du mur qui enfermait le Cothon. La nuit étant venue, Scipion campe avec ses troupes sur le forum, qui était voisin du port³.

¹ Appien, VIII, 125 ; Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 628.

² Sur l'emplacement de Néphéris, voyez l'article du P. Delattre dans le *Cosmos* du 14 septembre 1889, pp. 185 à 188.

³ Appien, *Punica*, VIII, 127 ; cf. Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 602 et 630.

Le lendemain matin, le général romain fit avancer en première ligne quatre mille hommes de troupes fraîches. En arrivant sur le forum, les soldats font irruption dans le temple d'Apollon qu'ils saccagent, allant jusqu'à arracher les lamelles d'or qui recouvraient la statue du dieu. Scipion était au cœur de la ville ; le glas suprême avait sonné pour Carthage : il ne restait plus qu'à prendre d'assaut la citadelle ; les fortifications en étaient formidables et n'avaient encore subi aucune atteinte. Voici comment Beulé les décrit d'après les témoignages littéraires : Du côté du lac de Tunis, l'enceinte de Byrsa servait à la ville (Orose, IV, 22) : qu'on se figure deux cercles, le plus petit compris dans le plus grand et se touchant par un point commun. Ces murs étaient construits en pierres de taille, *saxo quadrato*. Ils avaient 40 coudées de hauteur, environ 60 pieds, et 22 coudées d'épaisseur, 33 pieds, si l'on en croit Diodore. Appien (VIII, 95) leur donne la même épaisseur, mais il réduit la hauteur à 30 coudées, ce qui ne fait que 45 pieds (13m,86). Il ajoute que ces murs étaient creux et couverts : des étages avaient été ménagés dans l'intérieur. Au rez-de-chaussée, il y avait des écuries pour 300 éléphants, avec les provisions nécessaires à leur nourriture. Au-dessus d'eux, 4000 chevaux trouvaient place avec l'orge et le fourrage pour un long siège. Enfin 20.000 fantassins et 4000 cavaliers logeaient dans ces magnifiques murailles, que le consul Censorinus comparait avec raison à un camp (Appien, VIII, 88)¹.

Trois rues conduisaient du forum à Byrsa ; elles étaient bordées de maisons très serrées, à six étages. Il fallut faire le siège de ces maisons, les unes après les autres, avancer pied à pied, de terrasse en terrasse, au moyen d'échelles, de planches et de poutres jetées sur les intervalles des cours et des ruelles adjacentes ; on met le feu partout pour chasser ou briller les défenseurs. La guerre des rues est toujours atroce et le soldat enivré de sang, ne conne ni la raison ni la pitié. Les Carthaginois périssent, les uns par le glaive, les autres par le feu ; il en est qui, tombant du haut des terrasses, sont reçus sur les piques des assaillants ; et pour accompagnement de ces horreurs, on n'entend que le cliquetis des armes, le bruit des machines et des murs qui s'écroulent, la voix des chefs, le son des trompettes, les gémissements des mourants, les cris de douleur des blessés qu'achève l'incendie.

On arrive ainsi au pied des ouvrages avancés de Byrsa : les murs sont sapés par la base durant six jours et six nuits, puis ils s'écroulent par places. On voit alors tomber avec les décombres les vieillards, les femmes, les enfants qui avaient cherché dans la citadelle un dernier refuge. Leurs corps sont broyés sous les pieds des chevaux qui passent et repassent ; les soldats chargés de déblayer le terrain, armés de crocs, de pelles et de haches, jettent pêle-mêle dans un même fossé les poutres, les pierres, les blessés et les cadavres.

Ce n'était point, dit Appien, par cruauté ni à dessein, que les Romains agissaient ainsi. D'abord, ils étaient excités par l'espoir d'une victoire prochaine ; ensuite, le mouvement et l'agitation, la voix des hérauts, les sons éclatants de la trompette, les commandements des tribuns et des centurions qui dirigeaient le travail des cohortes, tous ces bruits enfin d'une ville prise et saccagée inspiraient aux soldats une sorte d'enivrement et de fureur qui les empêchaient de voir ce qu'il y avait d'atroce dans un pareil spectacle. Appien résume ici les impressions de

¹ Beulé, *Fouilles à Carthage*, pp. 13-14 ; cf. Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 570 et suiv.

l'historien Polybe, l'ami de Scipion, qui assista en personne à la seconde partie du siège et à la prise de la citadelle¹.

Scipion était infatigable ; ses soldats se relayaient dans le carnage, mais lui, toujours debout, la nuit comme le jour, les encourageait de la voix, du geste et de l'exemple. Enfin, le septième jour, se trouvant accablé de lassitude, il monta sur une éminence et s'assit dans un lieu d'où il pouvait encore surveiller son armée. En cet instant, on lui amena des Carthaginois, qui venaient lui dire que ceux qui s'étaient réfugiés dans l'enceinte de la citadelle étaient prêts à se rendre si on leur promettait la vie sauve. **J'y consens**, dit Scipion ; **les transfuges seuls n'obtiendront point de grâce**. Cinquante mille hommes et femmes se livrèrent dès lors au vainqueur. Il ne resta dans Byrsa que les transfuges au nombre de 900, avec Asdrubal, sa femme et ses deux enfants.

Ces derniers héros de l'indépendance se retranchèrent dans le temple d'Eschmoun, bâti à peu près là où se trouve la chapelle de Saint-Louis, et auquel on n'accédait que par un escalier mobile de soixante marches, qu'on pouvait facilement couper en temps de guerre. Ils luttèrent avec toute l'énergie que donne le désespoir. A la fin, épuisés par les veilles, la faim, les blessures, la fatigue physique, ils abandonnèrent les dépendances et les alentours du temple pour se réfugier dans les parties élevées de l'édifice. Ce fut alors qu'Asdrubal, par une inexplicable défaillance, dans le but peut-être de sauver sa vie, descendit au camp romain par une porte secrète et se présenta à Scipion, une branche d'olivier à la main. Le général romain le fit asseoir à ses pieds et l'exposa, ainsi prosterné et humilié, aux regards des transfuges. A cette vue, ceux-ci exaspérés, accablèrent leur ancien chef des plus cruelles injures, puis ils mirent le feu au temple pour s'ensevelir sous ses ruines. Déjà l'incendie commençait à dévorer l'édifice, lorsque la femme d'Asdrubal, parée de ses plus riches vêtements et tenant ses deux enfants, parait au haut des murs, à la vue de Scipion. Elle l'apostrophe en ces termes : **Romain, les dieux te sont favorables, puisqu'ils t'accordent la victoire ; mais souviens-toi de punir Asdrubal qui a trahi sa patrie, ses dieux, sa femme et ses enfants : les génies qui protégeaient Carthage s'uniront à toi pour cette œuvre de vengeance !**

Puis se tournant vers Asdrubal : **Ô le plus lâche et le plus infâme des hommes ! tu me verras mourir ici avec mes deux enfants ; mais bientôt tu sauras que mon sort est encore moins à plaindre que le tien. Illustre chef de la puissante Carthage, tu orneras le triomphe de celui dont tu baises les pieds, et après ce triomphe, tu recevras le châtiment que tu mérites. En achevant ces malédictions, elle égorgea ses deux enfants et se précipita dans les flammes.**

On raconte que Scipion, témoin de tant de ruines et d'atrocités, versa des larmes. Songeant à la triste destinée de Carthage, naguère si riche et puissante, il lui arriva de s'écrier avec Homère : **Viendra un jour où périra Troie, la ville sacrée, et où périront avec elle Priam et son peuple invincible !** Polybe qui se trouvait à côté de Scipion lui dit alors : **Quel sens attachez-vous à ces paroles ?** — **C'est Rome qui occupe ma pensée**, répondit Scipion ; **je crains pour elle l'instabilité des choses humaines. Ne pourrait-il point se faire qu'elle éprouvât un jour les malheurs de Carthage !**

Après la prise de Byrsa, Scipion permit à ses soldats de piller et d'achever de brûler la ville. La couche épaisse de cendres, de pierres noircies, de verre fondu,

¹ Appien, *Punica*, VIII, 128 à 130 ; Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 632.

de fragments de métal tordus par le feu, d'ossements à demi calcinés, qu'on retrouve encore aujourd'hui, à 4 ou 5 mètres de profondeur, sous les décombres de la Carthage romaine, entre Byrsa et les ports, témoigne assez de ce que fut l'horrible siège de cette partie de la ville. L'incendie se prolongea durant dix-sept jours. Scipion se hâta d'envoyer à Rome un vaisseau chargé d'annoncer la victoire. La joie fut immense ; on répétait partout que jamais Rome n'avait remporté un aussi grand triomphe.

D'aucuns uléma n'osaient croire à une pareille fortune, et l'imagination hantée par les terribles récits que, jadis, on leur avait faits au sujet de cette terre d'Afrique, le pays des monstres, *Africa portentosa*, que personnifiait Carthage, ils s'en allaient répétant : **Mais est-ce bien vrai que Carthage soit détruite ?** Plusieurs jours se passèrent en actions de grâces aux dieux et en réjouissances publiques. Scipion invita les villes de Sicile à envoyer des délégués pour reconnaître les œuvres d'art que les Carthaginois leur avaient enlevées au cours des guerres plus anciennes. **C'étaient, dit Diodore, des portraits peints de leurs hommes illustres, des statues exécutées avec un talent remarquable, et des offrandes en or et en argent qu'on avait faites à leurs dieux.** Himéra y retrouva sa statue personnifiée sous les traits d'une femme et celle du poète Stésichore ; Ségeste, sa Diane ; Géla, plusieurs objets d'art ; Agrigente, le fameux taureau de Phalaris.

Des commissaires ne tardèrent pas à arriver de Rome pour régler le sort de la province carthaginoise, et faire disparaître jusqu'aux derniers vestiges d'une ville dont les ruines sentaient l'incendie et la mort. Si Byrsa et tout le quartier des ports et du forum n'étaient plus qu'un monceau de décombres pulvérisés, les faubourgs de Magalia et de Megara avaient moins souffert et étaient encore debout en partie. Le sénat romain, impitoyable dans sa vengeance, décida que tout devait être renversé. Maisons, temples et remparts furent démolis et rasés, et défense fut faite d'habiter ces vastes champs de ruines que de solennelles imprécations vouèrent aux dieux infernaux :

Tel fut l'épilogue lamentable d'une lutte à laquelle le sort du monde était attaché. Carthage était l'avant-garde des civilisations orientales du côté de l'Occident. En elle, c'est l'Asie qui est refoulée, comme elle le fut à Marathon dans la personne de Xerxès, comme elle le sera encore à Poitiers dans la personne d'Abderame. Thémistocle, Scipion, Charles Martel sont les champions de la civilisation européenne contre la barbarie asiatique. Carthage, ville de marchands et de chercheurs d'or, nid de pirates sans scrupules, commit durant son existence, de telles iniquités qu'on serait tenté de dire qu'elle a succombé justement, si elle n'avait, dans les dernières et émouvantes convulsions de son agonie, montré tant d'héroïsme, et si Rome, sa rivale heureuse, n'avait fait preuve de tant de mauvaise foi et de perfidie.

IV. — LA CONSTITUTION SOCIALE DE CARTHAGE.

I. Organisation politique et militaire. — De même que Venise au moyen âge, Carthage fut une république aristocratique ; mais la noblesse y était fondée sur la fortune plutôt que sur la naissance, et le parti populaire sur lequel s'appuyaient certaines familles nobles, comme celle des Barca, y était puissant et tomba souvent dans la démagogie. **On pense à Carthage**, dit Aristote qui écrivait vers 330, **que celui qui peut exercer une fonction publique doit avoir non seulement de grandes qualités, mais encore de grandes richesses**. Les fonctions publiques n'étant pas rétribuées, les riches seuls pouvaient les exercer ; elles se perpétuaient parfois dans les familles. C'est ainsi que celles des Magon et des Barca fournirent, de père en fils, des magistrats et des généraux : c'était la ploutocratie.

Dans l'administration, le parti aristocratique était représenté par deux suffètes et le sénat, le parti démocratique par l'assemblée populaire. Les suffètes (*sofetim*), que certains auteurs appellent rois, en les comparant aux rois de Sparte et aux consuls de Rome, étaient, comme les juges des Hébreux, choisis dans l'aristocratie, mais il fallait que leur élection fût ratifiée par le peuple¹. Ils présidaient le sénat, et avaient en main l'administration civile ; par occasion ils commandaient les armées ; la durée de leurs fonctions paraît avoir été d'une année, mais ils étaient rééligibles indéfiniment, car Annibal fut suffète pendant vingt-deux ans. Après les suffètes, les généraux occupaient le premier rang ; le sénat ou le conseil des Cent les nommait ; parfois aussi les troupes se permettaient de se choisir un chef dont la nomination devait toutefois être régularisée par le sénat et l'assemblée populaire. **Dans la nomination des généraux comme dans celle des suffètes**, dit Aristote, **les Carthaginois s'attachent à deux choses, au crédit et aux richesses**. Maître absolu des opérations militaires, le général en avait aussi la responsabilité personnelle et entière : vaincu : il était condamné à mort.

Le sénat, composé, comme celui de Tyr, de 300 membres de l'aristocratie, représentant les tribus entre lesquelles les citoyens étaient répartis, avait la haute direction de toutes les affaires publiques et il délibérait sur toutes les questions intéressant l'État ; il décidait de la paix ou de la guerre. Cette assemblée souveraine était partagée en différentes sections². Une première section de trente membres réglait l'ordre du jour des délibérations du sénat, préparait les projets de loi. Une seconde section, le conseil des Dix, se composait, comme son nom l'indique, de dix sénateurs chargés d'assister et de contrôler les suffètes dans leur exercice du pouvoir. Cette sorte de conseil des ministres était très puissante, et ce furent ses membres que Malchus fit mettre à mort, après avoir forcé les portes de Carthage vers l'an 520 avant notre ère.

A l'époque où les généraux de la descendance de Magon devinrent tout-puissants par leur ascendant sur les soldats, le sénat ombrageux créa un nouveau conseil chargé de contrôler la conduite des commandants d'armées : **La famille de Magon**, raconte Justin, **menaçant la liberté par sa trop grande puissance, on choisit parmi les sénateurs, cent juges qui eussent à demander compte de la**

¹ Aristote, *Polit.*, II, 8 ; Tite-Live, XXX, 7 ; Cornelius Nepos, *Annibal*, 7 ; Zonaras, VIII, 8.

² Justin, XIX, 2, 5 ; Tite-Live, XXX, 16 ; XXXIII, 46.

conduite des généraux à leur retour. Ce conseil des Cent devint permanent et c'est lui que les écrivains grecs appellent *gerousia* ; il avait en quelque sorte la police de l'État ; il grandit sans cesse en importance, se transforma, comme celui de Venise, en un tribunal d'inquisition et d'oppression tyrannique ; souvent il délibérait la nuit, dans des réunions secrètes appelées *syssities* (συσσιτις τῶν ἑταριῶν) par Aristote, qui se tenaient non plus à la curie, le palais sénatorial du forum, mais dans le temple même d'Eschmoun, à Byrsa. Annibal eut à lutter contre ce tribunal, qu'il parvint à réformer.

L'assemblée du peuple se composait, non point de tout le peuple, mais seulement de *timuques*, c'est-à-dire des citoyens qui possédaient le degré de fortune auquel était attachée la jouissance des droits politiques. Cette assemblée ne pouvait, dans l'origine, qu'approuver ou rejeter les propositions que le sénat voulait bien lui faire. Mais, turbulente et ambitieuse, elle empiéta graduellement sur les prérogatives d'un sénat égoïste, et cette compétition contribua puissamment à la chute de la république. Une autre cause de la ruine de Carthage est le régime tyrannique qu'elle imposait à ses colonies. Ne considérant que ses propres intérêts, elle les condamnait à fermer leurs ports aux navires étrangers, et à ne recevoir que de Carthage exclusivement, tous les produits extérieurs. Ce monopole enrichit Carthage, mais la rendit odieuse à ses propres colonies : la même raison souleva l'Amérique contre l'Angleterre à la fin du siècle dernier.

Sauf dans les moments d'extrême détresse, les citoyens de Carthage ne servaient pas dans les armées, qui étaient exclusivement composées de mercenaires étrangers. Le recrutement de ces troupes se faisait par des sénateurs qu'on envoyait dans les emporia les plus lointains, et qui débattaient, avec les chefs indigènes, la solde des hommes et des officiers. Carthage, sans scrupule ni pudeur, essaya souvent de manquer aux engagements qu'elle avait pris envers ces aventuriers qui versaient leur sang pour l'enrichir. On l'a bien vu dans la guerre inexpiable. Une autre fois, après une expédition en Sicile contre les Syracusains, six mille mercenaires rentrés à Carthage, réclamaient leur solde qu'on différait de leur payer. Déjà, ils poussaient d'insolentes clameurs et parlaient de se faire rendre justice par les armes, lorsque le sénat combina un plan criminel pour se débarrasser des mutins. A ces hommes qui demandaient de l'argent ou la guerre avec le pillage, on promit la guerre : on simula une nouvelle expédition maritime et on les embarqua. *Les vaisseaux*, dit Diodore de Sicile, *abordèrent dans une île qui avait été désignée comme le but de l'expédition, et les soldats furent débarqués sur le rivage ; mais les Carthaginois regagnèrent promptement la haute mer, abandonnant à terre ces réclamants importuns qui, malgré la rage dont ils étaient animés, ne purent se venger des Carthaginois, et finirent par mourir de faim jusqu'au dernier.* L'îlot, voisine de la Sicile, où périrent ces malheureux, demeura couvert de leurs cadavres et s'appela depuis cette époque l'île des Ossements¹. Une autre fois encore, ce sont quatre mille Gaulois que les Carthaginois abandonnent à la vengeance des Romains, pour ne pas avoir à les payer ; ou bien, ce sont les mercenaires italiens qu'on massacre parce qu'on suspecte leur fidélité ; Xantippe lui-même qui avait sauvé Carthage, a peut-être péri de la main des Carthaginois².

¹ Diodore Sic., V, 11

² Voyez Duruy, *Hist. des Romains*, t. I, p. 457, note.

Les Libyens de toutes tribus formaient le noyau des forces de cette odieuse république ; ils servaient à pied ou à cheval, armés de longues piques auxquelles Annibal substitua des armes romaines. Les Ibères portaient des habits blancs avec des ornements rouges ; ils combattaient à pied, avec une longue et lourde épée ; le blond Gaulois avait un grand bouclier et une épée courte à pointe arrondie ; le Baléare plus habile avec sa fronde qu'un autre avec l'arc ; le Maure vêtu d'une peau de lion ou de panthère ; le Gétule et le Numide, cavaliers incomparables ; le Nasamon, le Garamante, le Lotophage, presque nus, armés de boucliers de peau et de longs javelots ; le Grec, espion rusé, les transfuges des armées ennemies : telle était cette cohue bigarrée et turbulente qui ne devait bien se battre que si un chef habile et ferme savait la tenir dans sa main.

Carthage n'eut des éléphants qu'après la mort d'Alexandre, à l'imitation des rois de Syrie et d'Égypte. C'était l'éléphant africain (*elephas capensis*), différent de l'éléphant asiatique (*elephas indicus*). Ce dernier a le front plat et les oreilles plus courtes que le premier qui, petit de taille, se distingue par l'ampleur des oreilles et la proéminence du front. A la guerre, pour donner aux éléphants un aspect terrible, on les parait d'ornements éclatants et bizarres ; on leur peignait de diverses couleurs le front et les oreilles ; on leur mettait des clochettes au cou et des panaches, on les recouvrait de plaques métalliques, et même, nous dit Arrien, on attachait des pointes d'acier à leurs défenses, à leur poitrail, à leur trompe¹.

Avec une organisation politique sur laquelle planait la jalousie ombrageuse, l'égoïsme étroit, la cupidité sans entrailles et l'aveugle soif de l'or, aussi mauvaise conseillère que la faim, Carthage ne pouvait échapper au sort qui la menaça dès qu'elle se trouva aux prises avec une rivale telle que Rome. Le pouvoir, à Carthage, est aussi fragile et instable que celui du sénat romain est fort et traditionnel ; les éléments de ses armées sont disparates, et la solde seule retient tous ces mercenaires dans les rangs, tandis que ce qui distingue les armées romaines, c'est la cohésion, l'unité, le patriotisme et ce que nous appellerions aujourd'hui le sentiment national. Carthage, comme aujourd'hui l'Angleterre, et comme l'Espagne il y a trois siècles, étend ses conquêtes pour s'enrichir sans cesse ; Rome s'agrandit pour la gloire de dominer : *tu regere imperio populos, Romane, memento*, dit le poète. Carthage, suivant l'expression de Charles Tissot, était comme une pieuvre gigantesque étendant ses bras démesurés sur toutes les côtes de la Méditerranée² ; elle exploitait sans pitié les villes qui lui étaient soumises, et les Liby-Phéniciens qui formaient le principal élément de la population de la côte africaine étaient astreints aux plus dures conditions. Aussi s'explique-t-on aisément la haine que leur inspirait la domination avare et cruelle de Carthage. Les armées d'Agathocle, de Regulus, de Scipion furent accueillies par eux comme des libératrices, et les *emporia* des Syrtes, qui payaient à la métropole de si lourds impôts, virent avec joie la domination romaine se substituer pour elles au joug punique.

II. Religion. — La religion de Carthage était celle de la Phénicie. Comme toutes les religions de l'antiquité, elle était polythéiste ; au-dessus de tout un peuple

¹ Voyez Armandi, *Histoire des éléphants, passim* ; E. Babelon, *Les rois de Syrie*, Introd., p. xxviii ; Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 364 et suiv ; S. Reinach, art. *Elephas* dans le *Dictionn. des antiquités gr. et rom.* de Daremberg et Saglio. Le nom de l'éléphant en punique paraît avoir été *Caesar*. Voyez Clermont-Ganneau, *Caesar est le nom punique de l'éléphant*, dans la *Revue critique*, 1887, II, pp. 56-58.

² Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 532.

d'*alonim* et de *baalim*, dominait une triade suprême composée de Baal Ammon, **Baal le brûlant** ou Moloch, identifié avec Cronos ou Saturne par les Romains¹, de Tanit, la Vierge céleste et lunaire, correspondant à l'Astarté phénicienne et appelée Junon Cælestis à l'époque romaine², enfin d'Eschmoun, le dieu sauveur, protecteur de l'acropole, qu'on a rapproché d'Esculape³. On honorait aussi d'un culte spécial, un dieu enfant, Iolaos, le Tammuz-Adonis des Phéniciens, que les Romains identifièrent à leur Mercure ; le dieu Pygmée ou Patèque, monstre difforme et nain, à figure simiesque, que les Phéniciens avaient emprunté à l'Égypte et dont l'image hideuse était placée à la proue des navires pour effrayer l'ennemi⁴ ; enfin, le Melkart tyrien, assimilé à Hercule à l'époque classique.

Chaque année, Carthage envoyait à Tyr une députation chargée d'aller offrir un sacrifice solennel au vieux temple de Melkart, et de consacrer, dans ce sanctuaire de la métropole, la Mme du butin pris sur l'ennemi. La statue que Melkart avait à Carthage fut, après la prise de la ville en l'an 146, transportée à Rome où elle vint orner le portique des Nations, et Pline dit à son sujet : **Il est maintenant sans temple et sans honneurs, cet Hercule auquel les Carthaginois sacrifiaient annuellement une victime humaine**⁵.

Nous connaissons encore, mais seulement de nom, d'autres divinités carthagoises : Rabbat Umma, **la grande mère**, Baal haedrat, **la maîtresse du sanctuaire**, Astoret, Illat, Sakôn, Tsaphon, Çid, Aris (l'Arès grec ?) qui ne sont peut-être que d'autres vocables de Tanit, d'Eschmoun, de Melkart, de Baal Ammon, de Moloch. Une inscription récemment découverte dans un tombeau de Bordj-Djedid, qui remonte peut-être jusqu'au VI^e siècle, nous fait connaître une sorte de divinité hermaphrodite appelée Astarté-Pygmalion⁶.

A partir du IV^e siècle, les rapports constants des Carthaginois avec les Grecs de Sicile introduisirent certains éléments helléniques dans leur culte. Apollon eut, sur le forum de Carthage, un temple dont la statue colossale fut transportée à Rome après le siège de l'an 146. Les Carthaginois envoyèrent, une fois au moins, des offrandes à Delphes, et Tanit fut assimilée à Déméter, Perséphone ou Cérès⁷. Voilà pourquoi la tête de Tanit ou de l'Astarté punique paraît couronnée d'épis sur les monnaies de Carthage imitées de celles des colonies grecques de Sicile.

¹ Cette identification est rendue certaine par la découverte, sur le sommet du Bou-Kornaïn, du sanctuaire de *Saturnus Balcaranensis*, cette épithète de Saturne signifiant **Baal cornu**. J. Toutain, dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XII, 1892, pp. 1 à 124 ; le même, *De Saturni dei in Africa romana cultu* (thèse de doctorat, 1896).

² Sur *Juno Cælestis*, voyez le *Ausführ. Lexicon der Mythologie* de Roscher, t. II, p. 612-615.

³ Sur la trinité carthaginoise, voyez Ph. Berger, dans la *Gazette archéologique*, 1880 à 1884, et dans la *Revue archéologique*, t. I de 1884, p. 209.

⁴ Sur les Patèques phéniciens et le dieu Pygmée, voyez Ph. Berger, dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, t. IV, p. 347 et suiv. ; L. Heuzey, *Papposilène et le dieu Bès* (in-8°, 1884) ; G Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. I, p. 805 et 821 ; t. III, p. 417 à 423 ; E. Babelon, *Les Perses achéménides*, Introd., p. LXV.

⁵ Pline, *Nat. Hist.*, XXXV1,12, 39.

⁶ Ph. Berger, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des inscript. et Belles-lettres*, séance du 7 déc. 1894. Le même savant, a publié aussi une intéressante étude sur les dieux Sakon et Iolaos, dans les *Mélanges Graux* (1884).

⁷ Sur le culte de Déméter ou Cérès importé à Carthage au IV^e siècle, voir l'art. *Kora*, dans Roscher, *Ausführ. Lexicon der Mythologie*.

Tanit ou Astarté, la Vénus des Sémites, est la divinité poliade de Carthage et elle tient le premier rang, passant même avant Baal Ammon. Elle a pour symbole le croissant lunaire ; on conservait dans son temple son fameux voile ou peplos que les Carthaginois considéraient et vénéraient comme le *palladium* de leur ville. Des prophétesses, analogues aux pythies grecques, se consacraient à son service et rendaient des oracles. Plusieurs milliers de stèles votives associent Tanit à Baal Ammon, et portent à croire que ces deux divinités avaient des sanctuaires voisins dont l'emplacement doit être cherché, semble-t-il, non loin des lieux où l'on a recueilli ces ex-voto puniques. C'est le terrain qui s'étend au nord du dar Mustapha ben Ismaïl, au pied de Byrsa. On les a trouvées pêle-mêle, au milieu de terres de déblais et d'éboulis de toute sorte, à une profondeur moyenne de 4 mètres. Il est visible que ces stèles ont été bouleversées. Originellement, un grand nombre d'entre elles, sinon toutes, étaient enfoncées dans le sol, de façon que la partie inscrite émergeât seule, car elles ont le pied à l'état brut et à peine dégrossi au marteau, tandis que la partie supérieure, destinée à être en vue, est toujours très régulièrement taillée et même polie avec soin.

Un des symboles les plus fréquents sur les stèles de Carthage est le bélier de Baal Ammon, généralement figuré de profil, au trait et par une main assez inhabile. La laine est représentée par de petites hachures au marteau, et la queue, longue et très large, ressemble à celle du mouton tunisien de nos jours. On voit, sur une stèle, un enfant monté sur un mouton ; une autre représente un éléphant ; d'autres enfin ont un bœuf, un chien, un cheval, un oiseau, un poisson. Les arbres et les fleurs s'y rencontrent non moins fréquemment : ce sont des palmiers, la fleur de lotus, des roses épanouies, des grenadiers ; les vases qui y sont aussi reproduits nous donnent les types principaux de la céramique carthaginoise. Quant aux symboles divins, il est exceptionnel de ne pas les rencontrer : la main ouverte est le plus souvent figurée de face, quelquefois de profil ; on sait que dans tous les pays orientaux, c'est encore la coutume de peindre une main ouverte sur les maisons ou les monuments afin d'éloigner le mauvais œil ; rappelons, à cette occasion, que, dans la symbolique chrétienne, la main ouverte représente Dieu le Père. La trinité carthaginoise est représentée sur les stèles par trois cippes placés côte à côte, ou plus souvent par une figure géométrique affectant la forme d'un triangle surmonté d'un cercle et accosté de deux appendices latéraux ; qu'on se figure un homme vêtu d'une longue robe, écartant les jambes et élevant de chaque côté les bras à la hauteur de la tête, et l'on aura exactement l'image de ce symbole qui n'est peut-être que la dégénérescence de la représentation de la figure humaine.

Parfois, on voit un homme dans l'attitude de l'adoration ; il lève la main ouverte à la hauteur du visage ; d'autres fois, ce sont des figures ailées de face, l'ange d'Astarté. Outre le croissant et le globe, symboles de Tanit, on rencontre le caducée, symbole du dieu-enfant Iolaos ; le gouvernail, l'ancre, la proue, symboles probables du Neptune carthaginois, dont on ne connaît pas encore le nom punique ; l'image de la galère carthaginoise, qui sillonnait la Méditerranée, s'y remarque également. Le scarabée et l'épervier qui se rattachent au culte des morts sont sans doute d'importation égyptienne. Une stèle représente un pontife sacrifiant devant un petit édicule à fronton triangulaire. Signalons, enfin, un guerrier armé, un chariot, un soc de charrue, une hache bipenne.

La formule des inscriptions, presque toujours la même, répond à ce type : *A la grande dame Tanit, la face de Baal (Tanit-Péné-Baal), et à notre seigneur Baal*

Ammon, vœu fait par Bomilcar fils de Magon, fils de Bomilcar, parce qu'ils ont écouté sa prière. Qu'ils le bénissent !¹

Baal Ammon ou Moloch, le grand dieu de toute la Libye, est représenté sous l'aspect d'un vieillard dont le front est muni de cornes de bélier, et cet animal accompagne souvent la statue du dieu² ; on le représentait aussi avec une faux à la main (*falcem ferens senex pingitur*)³. A Carthage, ce dieu sanguinaire auquel on immolait des enfants, avait dans son temple une colossale statue de bronze avec les bras étendus et abaissés ; ses mains, dit Diodore, étaient inclinées vers la terre, la paume tournée en dessus, pour que les enfants qu'on y plaçait tombassent plus facilement dans la fournaise⁴. Ces immolations barbares, qui suffiraient, à elles seules, pour faire maudire Carthage, se renouvelaient chaque année ; mais on les multipliait lors des dangers publics. Les bras étendus de Moloch, l'horrible roi, comme le qualifie Milton, recevaient, l'une après l'autre, des centaines de ces tendres victimes, qu'elle laissait glisser dans un gouffre de feu, aux applaudissements frénétiques d'une foule en démente, et les mères devaient, sous peine de châtement, assister, sans verser une larme, à ces atrocités qui se prolongèrent même sous la domination romaine et ne disparurent définitivement que sous l'action du christianisme. Tertullien en raconte l'abolition en ces termes : En Afrique, dit-il, on immola publiquement des enfants à Saturne, jusqu'au proconsulat de Tibère qui fit attacher les prêtres de ce dieu aux arbres mêmes du temple dont l'ombre abritait ces affreux sacrifices, comme à autant de croix votives : j'en prends à témoin les soldats de mon pays qui assistèrent le proconsul dans ces exécutions. Et malgré cela, ces détestables sacrifices se continuent encore en secret⁵. Saint Augustin ajoute que les Carthaginois redoutaient tellement leur dieu Moloch qu'ils n'osaient prononcer son nom ; ils se contentaient de l'appeler *le Vieux*, et le quartier de son temple, situé non loin du temple d'Eschmoun et du sanctuaire de Tanit, était dénommé le quartier du Vieux, *vicus Senis*⁶.

Les sacrifices humains avaient encore lieu à l'occasion du lancement d'un nouveau navire. Après avoir rappelé la férocité des Carthaginois envers leur prisonnier Regulus, Valère Maxime ajoute que ces immolations, sorte de baptême des vaisseaux, s'accomplissaient en faisant écraser des prisonniers de guerre entre la carène du navire et la jetée du port⁷.

III. Industrie et commerce. — Comme les Phéniciens, les Carthaginois ne faisaient le commerce que par voie d'échanges : c'était le simple troc. Aussi, ne

¹ Toutes ces stèles puniques sont publiées dans le *Corpus inscriptionum semiticarum*, et leur caractère est analysé au tome Ier (pp. 276 et suiv.) de cette grande publication. Voyez aussi les articles de M. Philippe Berger, dans la *Gazette archéologique* de 1816-77, et Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. III, pp. 51 et suiv. et 457 à 464.

² Ph. Berger, dans la *Gazette archéol.*, 1879, pp. 133 et suiv. ; Perrot et Chipiez, *loc. cit.*, p. 73.

³ S. Cyprien., *De idolorum vanitate*, ch. II.

⁴ Diodore Sic., XX, 14. Voyez aussi Justin, XVIII, 6 ; XIX, 1 ; Plutarque, *De superst.*, XIII ; *De sera numinis vindicte*, 6.

⁵ Tertullien, *Apologétique*, CIX.

⁶ Le P. Delattre, *Inscriptions de Carthage*, 2e fasc., p. 15-16. (Extrait du *Bulletin épigraphique*, t. IV, p. 317.)

⁷ Val. Maxime, IX, 2 ; cf. Gaidoz, dans la *Revue archéol.*, t. II de 1886, p. 192. Voir aussi, sur les sacrifices d'enfants à Carthage, l'art. *Kronos* dans le *Lexicon* de Roscher, et V. Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*, pp. 59 et suiv.

commencèrent-ils à frapper monnaie qu'au IV^e siècle, lorsqu'ils se trouvèrent en contact avec les Grecs de Sicile. Au delà des colonnes d'Hercule, dit Hérodote, sur la côte de Libye, il y a des hommes avec lesquels les Carthaginois trafiquent. Ils débarquent leur cargaison, la rangent sur la plage, remontent sur leur navire, et font une grande fumée. Les habitants, à l'aspect de la fumée, se rendent auprès de la mer et, pour prix des marchandises, ils déposent de l'or ; puis ils se retirent au loin. Les Carthaginois reviennent, examinent, et si l'or leur semble l'équivalent des marchandises, ils l'emportent et s'en vont. S'il n'y en a pas assez, ils retournent à leur navire et restent en place. Les naturels approchent et ajoutent de l'or, jusqu'à ce qu'ils les aient satisfaits ; jamais, de part et d'autre, ils ne commettent d'injustice : les uns ne touchent pas à l'or, avant qu'il n'égalé la valeur des marchandises ; les autres ne touchent pas à la cargaison, avant qu'on n'ait enlevé l'or¹.

Au temps où Carthage toute-puissante était la reine de la Méditerranée , elle prétendit en accaparer la navigation pour elle seule. Tout navire étranger surpris entre la Sardaigne et les colonnes d'Hercule, était capturé et son équipage jeté à la mer : voilà comment Carthage respectait le droit des gens. Tous les moyens étaient bons à ces marchands pour parvenir à la richesse : chez les Carthaginois, dit Polybe, de quelque manière qu'on s'enrichisse on n'est jamais blâmé. Les matelots cachaient avec un soin ombrageux, la route qu'ils suivaient sur les flots, et l'on raconte qu'un jour, un vaisseau de Carthage, se voyant suivi jusque dans l'Atlantique par une galère romaine, préféra s'engager dans une fausse direction et se faire échouer, plutôt que de révéler à un concurrent la route des Cassitérides (îles Sorlingues) où il allait chercher de l'étain ; le patron s'étant sauvé, le sénat carthaginois le fit indemniser sur le trésor public de tout ce qu'il avait perdu².

Comme Tyr et Sidon, Carthage dont la population dépassa peut-être un million d'habitants, possédait dans son sein et dans ses environs, d'innombrables manufactures qui exportaient leurs produits chez les peuples barbares, et mettaient en œuvre les matières premières importées de l'extérieur. La fabrication des tissus y était des plus prospères. Athénée nous informe qu'un écrivain grec, du nom de Polémon, avait rédigé un traité spécial sur la fabrication des étoffes carthagoises qui étaient répandues sur toutes les côtes de la Méditerranée. En Sicile et en Italie, les Carthaginois vendaient surtout des esclaves noirs, de l'ivoire, des métaux et des bois précieux, des pierres fines, des tissus ; en Espagne, Carthage allait chercher le cuivre et l'argent, et les mines actuelles de Huelva et des environs furent exploitées pour son compte, de même que celles des environs d'Osca et de Carthagène. L'Afrique centrale lui fournissait des éléphants, de la poudre d'or, des épices et des dattes. Sur la côte occidentale de l'Afrique elle échangeait, contre les produits du Soudan et du Congo, des armes, des poteries, du sel. Enfin, ses navires allaient chercher le cuivre, l'étain et même l'ambre jaune sur les côtes de l'Angleterre et, dit-on, jusque sur les bords de la mer Baltique.

L'agriculture était très développée dans la Zeugitane et la Byzacène. Cette contrée fut le grenier de Carthage avant de devenir celui de Rome. Les armées d'Agathocle et de Regulus, en parcourant la presqu'île du cap Bon, étaient émerveillées de la fertilité de la contrée, de la richesse et du luxe des splendides

¹ Hérodote, IV, 196.

² Strabon, III, v, 11.

villas où les Carthaginois avaient installé tout ce qui peut servir au bien-être et à l'agrément, au milieu de vignobles, de bois d'oliviers, de figuiers et d'orangers, de prairies bien irriguées où paissaient d'immenses troupeaux : comme le répétait cyniquement Caton, ce site enchanteur n'était qu'à trois journées de Rome.

IV. Littérature et beaux-arts. — Les Carthaginois avaient une littérature considérable qui a presque entièrement péri, Après la prise de la ville par les Romains en 146, la bibliothèque qui était une, annexe du temple d'Eschmoun, fut répartie entre les différents princes africains, alliés de Rome, qui parlaient ou comprenaient la langue punique. Une exception fut faite pour le traité de Magon sur l'agriculture et l'économie rurale, qui fut emporté à Rome et traduit en latin par Decimus Silanus. Cette traduction même est perdue en grande partie ; mais tous les auteurs romains qui traitent d'agronomie, Caton, Plinie, Columelle, parlent de l'ouvrage de Magon ; ils en font les plus grands éloges et ils en citent des passages qui justifient cette réputation¹. Carthage eut un philosophe, Asdrubal, qui alla étudier en Grèce sous le nom de Clitomaque ; elle eut aussi des historiens nationaux dont Salluste consulta les écrits dans la bibliothèque du roi Hiempsal : il ne nous en reste que quelques citations en traduction latine. La relation officielle du voyage d'Hannon sur la côte orientale de l'Afrique, avait été gravée sur une colonne dans le temple de Baal Ammon ; elle nous a été conservée en entier dans une version grecque, et de nombreux savants modernes se sont exercés à la commenter. Le périple d'Himilcon, sur les côtes européennes de l'Atlantique, ne nous est parvenu qu'en de misérables fragments traduits et insérés dans le poème latin de Festus Aviénus.

Les Carthaginois, dit M. Philippe Berger, avaient l'habitude de graver dans leurs temples, sur des colonnes ou sur des plaques de marbre ou de bronze, le récit de leurs expéditions lointaines. Tite-Live nous a conservé le souvenir de la grande inscription bilingue, phénicienne et grecque, qu'Annibal avait déposée dans le temple de Junon Lacinienne, près de Crotona, et qui contenait le récit de ses campagnes, lors de la deuxième guerre punique. Annibal, d'ailleurs, était versé dans les sciences grecques et phéniciennes, et avait composé des ouvrages dans les deux langues... La littérature des Carthaginois portait l'empreinte de leur esprit tout entier dirigé vers les connaissances pratiques. Ils avaient beaucoup écrit sur la géographie ; Aristote, Salluste et Servius mentionnent aussi des livres d'histoire écrits en langue punique. Enfin, leurs traités sur l'agriculture avaient une grande renommée. Le plus célèbre était celui du général Magon, qui fut traduit quatre fois en latin, dont la première par ordre du sénat romain, puis aussi en grec ; celui d'Amilcar avait été également traduit en grec. Ces ouvrages ont servi de base aux travaux de Virgile et de Columelle². En fait de monuments qui nous ont conservé la langue de Carthage, il nous reste les légendes des monnaies, malheureusement bien peu variées, et les inscriptions puniques recueillies au nombre de plusieurs milliers, soit sur le sol même de Carthage, soit dans les pays soumis à la domination carthaginoise. Ces textes sont, en général, des ex-voto à Tanit et à Baal Ammon ; la rédaction en est très courte, très formulaire, et la nomenclature onomastique en est très pauvre ; ils sont en grande partie rassemblés au Musée de Saint-Louis de Carthage et au Cabinet des

¹ Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. 1, p. 285 ; J. P. Mahaffi, *The work of Mago*, dans *l'Hermathena*, t. XV, pp. 29-35.

² Ph. Berger, *La Phénicie* (in-8°, 1881). Extrait de *l'Encyclopédie des sciences religieuses*.

médailles (Bibliothèque nationale). Mentionnons encore la comédie de Plaute, intitulée *Poenulus* (le petit Carthaginois), dans laquelle se trouvent transcrites en latin des phrases de la langue punique¹. Les philologues constatent que le carthaginois ne différait du phénicien que par quelques particularités grammaticales et dialectales.

Il suffit de parcourir les salles du Musée de Saint-Louis de Carthage pour constater que les Carthaginois, hommes de négoce, ne se préoccupèrent guère des beaux-arts autrement que pour en colporter les produits ou s'appropriier les œuvres de sculpture qu'ils rencontrèrent en pays conquis. Sans doute, ils eurent des ateliers actifs et nombreux, où l'on fabriquait des bijoux, des étoffes, des vases de terre et des statuettes, mais la préoccupation industrielle et mercantile y régnait en souveraine. Les plus belles œuvres antérieures à la domination romaine qu'on puisse admirer au Musée des Pères Blancs n'ont été puniques que par adoption. Le style des images gravées sur les trois mille stèles puniques que l'on connaît ne serait pas digne de nos maçons de village. Il n'y a pas, à proprement parler, d'art carthaginois, et l'histoire ancienne n'enregistre pas un seul nom d'artiste, en quelque genre que ce soit, qui soit né ou qui ait fleuri à Carthage. Les Phéniciens déjà, presque exclusivement courtiers de commerce, se sont bornés, dans leurs produits manufacturés, à copier les œuvres de l'art ou de l'industrie de l'Égypte ou de l'Assyrie. Carthage, colonie phénicienne, fit comme sa métropole : ses vaisseaux semèrent à profusion, sur tous les rivages méditerranéens, les produits de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Grèce, ou bien des œuvres bâtardes sorties des ateliers de la Phénicie ou des siens propres. Mais dans les ouvrages qu'on peut lui attribuer, l'imitation égyptienne, phénicienne ou grecque est si flagrante qu'on pourrait les appeler des contrefaçons, car ils ne se distinguent des modèles que par les différences qui caractérisent une copie médiocre ou maladroite.

Le mobilier funéraire des tombeaux primitifs de Carthage, déterrés sur le flanc sud-ouest Ide Byrsa, sur la colline dite de Junon et à Bord-Djedid, confirme cette impression. Ces colliers, ces masques, ces pendants de cou, ces bagues, ces vases de terre, ces statuettes peintes, ces pierres gravées, recueillis par le P. Delattre, sont d'origine égyptienne, cyprïote, ou rhodienne, ou imités des produits orientaux quand on peut les considérer comme étant de fabrication indigène. Les lampes ont, à la vérité, une forme assez particulière, mais elle est si rudimentaire ! Les vases de terre cuite sont, le plus souvent, d'origine grecque : ils sont décorés de lignes géométriques, de fleurs ou de zones d'animaux comme les vases primitifs sortis des ateliers de Cypre, de Rhodes ou de Naucratis en Égypte ; sur l'un des plus récemment découverts on voit représentés Achille et Troïlos². Ceux qui sont de fabrication carthaginoise n'ont point d'ornements : ce sont de grandes amphores, des patères, de petites fioles, de larges cruches en terre grise ou rougeâtre, destinées à renfermer des ossements ou des parfums ; les vases en verre, *unguenturia*, *alabastra*, qui ont pris, avec le temps, parfois une si charmante irisation, ne se distinguent pas de ceux qu'on recueille dans les tombeaux de la Phénicie. Les statuettes en terre cuite sont d'un style lourd et même grossier ; elles ne sont pas, certes, inspirées de celles de la Grèce ; mais les types qu'elles représentent, Tanit, Baal Ammon,

¹ Voir surtout P. Schröder, *Die phoenizische Sprache*, pp. 1 et suiv.

² Héron de Villefosse, dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, séance du 7 déc. 1894.

des Pygmées ou patèques grimaçants, Isis, Osiris, Anubis, avec des ornements au pinceau, sont parfois d'un grand intérêt archéologique.

Grâce aux fouilles si méthodiques du P. Delattre, nous connaissons bien, à présent, l'architecture funéraire des anciens Carthaginois¹. Les plus importants des tombeaux puniques déterrés à Saint-Louis se composent, en général, d'une chambre rectangulaire longue d'environ 2m,70 et large de 1m,60, avec une hauteur de 1m,80. Cette chambre est soigneusement dallée ; les parois en sont faites d'énormes blocs de pierres parfaitement taillés et juxtaposés ; un toit à double pente, formé de deux grandes dalles, recouvre la construction ; une autre dalle enfin, appliquée debout contre la façade, servait de porte au mausolée. Parfois une sorte d'obélisque, formé de pierres équarries et superposées, était érigé sur le caveau, et émergeant au-dessus du sol supérieur, en indiquait l'emplacement. La Phénicie a fourni aux explorateurs, des tombeaux qui répondent au même type. A l'intérieur de ce vaste hypogée, on trouve le cadavre avec les objets dont on a cru devoir le parer ou l'entourer : colliers, amulettes, armes, bagues et bijoux, statuettes enterre cuites, amphores, lampes et vases de toute forme et de toute dimension. A côté de ces grands monuments, le P. Delattre a découvert des sépultures plus modestes : sarcophages monolithes isolés ou grandes auges faites de plusieurs dalles juxtaposées. Le Musée de Saint-Louis possède quelques squelettes et le mobilier recueillis dans ces tombeaux. A signaler encore, sur le flanc sud-ouest de Byrsa, une vaste fosse dans laquelle se trouvaient entassés des centaines de cadavres : c'était probablement la fosse commune où l'on enfouissait les esclaves.

Nous ne savons pas ce qu'étaient les temples et les autres édifices de la Carthage punique. Sans même la destruction systématique dont la ville fut l'objet, le tuf coquillier qu'employaient les Carthaginois dans leurs édifices, et qui s'effrite et s'altère vite au contact de l'air, n'aurait pu se conserver que dans les substructions. Les vaisseaux allaient chercher cette pierre facile à travailler, de l'autre côté du golfe de Tunis, aux *Latomiaë* de Diodore de Sicile et de Strabon (aujourd'hui *El-Haouria*) ; on employait aussi dans les constructions le marbre, le porphyre, avec toutes leurs nuances et variétés, qu'on allait chercher au loin dans les carrières de Numidie, et dont les touristes recueillent à présent les minuscules débris épars sur le sol. Au témoignage de Pline, les terrasses des maisons étaient enduites de poix ou de bitume, d'où ce dicton : **A Carthage, toit de poix, vin de chaux**, car, ajoute Pline, c'est avec la chaux que les Carthaginois préparent leurs vins².

Il est remarquable aussi qu'il ne subsiste plus une pierre émergeant au-dessus du sol, des temples que les Carthaginois avaient élevés en Sicile, en Sardaigne, en Espagne. On connaît seulement de nom le fameux sanctuaire de Tanit à Éryx en Sicile, celui de Baal Ammon à Marsala (Lilybée), ainsi que les temples sardo-puniques de Baal Samaïn, d'Astarté, d'Eschmoun, de Baal Ammon, signalés dans des inscriptions puniques recueillies à Sulcis, en Sardaigne. Le temple de Melkart à Gadès (Cadix), si fréquenté au temps de Strabon, n'a pas laissé de traces. Ce n'est donc pas seulement à Carthage que le *delenda Carthago* a eu son effet radical et complet : c'est partout où Rome s'est substituée à la domination punique.

¹ Le P. Delattre, *Les tombeaux puniques de Carthage* (Lyon, 1890, in-8°) ; le même, dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1893, pp. 94 à 123.

² Pline, *Hist. nat.*, XXXII, 48 ; cf. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p, 263.

V. Les monnaies. — Les monnaies des Carthaginois, nombreuses dans les collections publiques et privées, se partagent en deux grandes classes, selon qu'elles ont été frappées à Carthage même, ou bien en Sicile et en Espagne, pour la solde des troupes en expédition dans ces contrées. Nous ne parlons pas, bien entendu, des monnaies des colonies et des emporia puniques qui, eux aussi, avaient leur monnayage, comme la métropole. Les métaux monnayés par les Carthaginois sont l'or, l'argent, l'électrum (mélange d'or et d'argent), le cuivre, le potin ou billon (mélange d'argent, de cuivre et d'étain).

En Sicile, les Carthaginois monnayèrent durant un siècle, environ de l'an 410 à l'an 310 avant notre ère. Les types de ces monnaies, tétradrachmes d'un style gréco-sicilien très remarquable, sont les suivants.

Au droit : Tête de Perséphone couronnée d'épis, parfois entourée de dauphins, comme sur les plus belles médailles de Syracuse. — Tête de Vénus, coiffée du bonnet phrygien. — Tête imberbe d'Hercule coiffé de la peau de lion. — Cheval au galop, couronné par la Victoire.

Au revers : Palmier — Cheval et palmier. — Tête de cheval et palmier. — Lion et palmier. A l'exergue ou dans le champ, une inscription en caractères puniques, ainsi qu'on peut le voir par les quelques exemples que nous avons cités plus haut.

Toutes ces médailles sont des tétradrachmes d'argent, de poids attique, c'est-à-dire pesant environ 17 grammes. Elles ne se rencontrent presque jamais en Afrique où elles n'ont sûrement pas circulé : ce sont proprement des monnaies siciliennes.

Parmi les monnaies frappées à Carthage même, il en est qui sont plus communes en Espagne qu'en Afrique ; mais leur légende, *Barçat* (Byrsa) paraît s'opposer à ce qu'on les considère comme étant d'origine hispanique. Frappées à Byrsa, elles auront servi à constituer le trésor des armées qui allaient combattre en Espagne, ou bien elles auront été répandues dans ce pays par des mercenaires licenciés et rapatriés.

Les monnaies d'or ou d'électrum de Carthage ont les types suivants :

Tête de Perséphone, couronnée d'épis, identifiée à Tanit ; elle est de style oriental, avec un nez très fort, des yeux renforcés, ne rappelant que de loin la tête de Perséphone des pièces frappées en Sicile. Au revers, on voit un cheval au repos, ou bien un cheval levant une jambe, ou détournant la tête, ou courant au galop. Parfois ce cheval est devant un palmier. Les plus petites pièces ont seulement une tête de cheval ou un petit palmier. Les plus grandes pièces d'or ou d'électrum, très rares, sont des quadruples statères dont le module atteint 30 milli, mètres et qui pèsent 22 gr. 60 ; les plus petites ne pèsent que 50 centigrammes.

Les monnaies d'argent ou de potin répondent à la description qui suit :

Tête de Perséphone (Tanit) couronnée d'épis, du même style que sur les pièces d'or et d'électrum. Au revers, le cheval et le palmier, avec les variétés que nous avons signalées aussi dans le monnayage de l'or et de l'électrum. Dans le champ, il y a souvent des lettres puniques isolées, qui sont des indices d'ateliers ou d'émissions ou encore des initiales de magistrats monétaires. Les plus grandes pièces d'argent ou de potin ont un module de 40 millimètres et pèsent 38 grammes ; les plus petites sont des héli-drachmes de 2 grammes.

Les monnaies de bronze, qu'on recueille en grand nombre dans la presqu'île carthaginoise, sont aux mêmes types de la tête de Perséphone (Tanit), et du cheval ou de la tête de cheval, qu'accompagne souvent un palmier. Dans le champ, des lettres puniques isolées, le triangle, symbole de la trinité punique, le globe solaire entre deux uræus. Il existe de rares médaillons de bronze qui ont 45 millimètres de diamètre ; les pièces plus communes ont 23 millimètres et au dessous. Celles qu'on rencontre le plus souvent sur le sol de Carthage sont des bronzes peu épais, aux types de la tête de Perséphone-Tanit et du cheval, avec ou sans palmier, et des lettres dans le champ : ces pièces très communes atteignent à peine le module d'une pièce de un franc. En dehors de ces monnaies de la période de l'indépendance, ce sont surtout des monnaies romaines et byzantines que fournit le sol carthaginois.

V. — LA CARTHAGE ROMAINE.

La province romaine d'Afrique, constituée après la prise de Carthage en 146 avant J.-C., comprenait tout le territoire que la ville conquise possédait encore au début de la troisième guerre punique. Ce pays fut séparé des royaumes numides par un fossé que lit creuser Scipion Émilien, et qui décrivait une courbe plus ou moins régulière, depuis la Tusca (Oued el-Kébir) en face de l'île de Tabarca, jusqu'à Thenæ (Henschir Tina) à douze kilomètres au sud de Sfax¹. Rome sentit bientôt la nécessité de créer, sur la côte d'Afrique, une colonie qui fut le centre de ses possessions et de son commerce, et aucun site n'était plus merveilleusement apte à ce rôle que l'emplacement de Carthage. Aussi, vingt-deux ans seulement après la destruction de la ville punique, en l'an de Rome 632 (122 av. J.-C.), le sénat vota, sur la proposition de Rubrius et malgré de vives résistances, une loi qui ordonnait l'établissement d'une colonie latine à Carthage. Caius Gracchus et Fulvius Flaccus furent chargés de l'y installer suivant le cérémonial habituel ; leur mission dura soixante-dix jours. La nouvelle ville reçut le nom de *colonia Junonia* et fut placée sous l'égide de Junon Cælestis, la Vierge céleste, nom nouveau de l'Astarté punique. L'ombre même et le nom seul de Carthage effrayaient encore les Romains, si bien que le bruit se répandit que de sinistres présages avaient accompagné l'installation de la colonie : Caius Gracchus, raconte Plutarque, était occupé au rétablissement de Carthage qu'il avait nommée *Junonia*, lorsque les dieux lui envoyèrent plusieurs signes funestes pour le détourner de cette entreprise. La pique de la première enseigne fut brisée par l'effort d'un vent impétueux, et par la résistance même que fit celui qui la portait pour la retenir. Cet ouragan dispersa les entrailles des victimes qu'on avait déjà posées sur l'autel, et les transporta hors des palissades qui formaient l'enceinte de la nouvelle ville. Des chacals vinrent arracher ces palissades et les emportèrent fort loin. Malgré ces présages, Caius ordonna et régla, en soixante-dix jours, tout ce qui concernait l'établissement de cette colonie ; après quoi il s'embarqua pour revenir à Rome².

Un demi-siècle plus tard environ, Marius, proscrit par Sylla, débarquait en Afrique et venait errer sur les cendres attiédies de Carthage. On raconte qu'il était assis au milieu des ruines, méditant sur son malheureux sort lorsqu'un licteur l'aborda et lui dit : Le préteur Sextilius te défend, Marius, de séjourner en Afrique. Si tu n'obéis pas à ses ordres, il mettra à exécution contre toi le décret du sénat qui te condamne comme ennemi du peuple romain. — Va dire au préteur, répondit l'illustre fugitif, que tu as vu Marius assis sur les ruines de Carthage³.

A cette époque, on comptait déjà dans la nouvelle colonie, six mille citoyens, sans les indigènes et les esclaves. Il est permis de croire que l'élément punique y tenait une place importante, et c'est lui, sans aucun doute, que veut désigner

¹ Ch. Tissot, *Géogr. comparée de l'ancienne province d'Afrique*, t. II, pp. 1 et suiv. ; R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, Introd., p. VIII.

² Appien, VIII, 136 ; Orose, V, 12 ; Eutrope, IV, 9 ; Plutarque, *C. Gracchus*, XI ; *Solin*, XXVII. Cf. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 374 et 634 ; Labarre, *Die römische Kolonie Karthago*, programme de Postdam, 1882 ; Beaudouin, dans la *Nouvelle Revue historique du droit*, t. XVII, 1893, pp. 613-626.

³ Plutarque, *Marius*, XLIII ; Velleius Paterculus, II, 19.

Athénée¹, quand il rapporte qu'en 87 avant J.-C., les Carthaginois furent au nombre des peuples qui envoyèrent des ambassadeurs à Mithridate pour l'assurer de leur concours, alors que le grand roi de Pont méditait la ruine du nom romain. Aussi, des esprits timorés s'inquiétèrent à Rome de ce développement rapide de la nouvelle Carthage, et une loi, votée sur la proposition de M. Minucius Rufus, abrogea celle de 632 ; la *colonia Junonia* fut abolie au moins en principe, car, en réalité, il n'était pas facile de déposséder six mille citoyens romains². Les droits acquis et la force des choses s'imposèrent et étouffèrent la voix du législateur. Carthage vécut et reprit même, dans l'usage habituel, son vieux nom qui faisait frissonner les Romains ; les Africains y affluèrent comme dans leur capitale nationale ; on continua à y parler punique ; on recommença, à côté du Capitole qui couronnait Byrsa démantelée, à élever des stèles votives à Tanit et à Baal Ammon, et même à offrir des sacrifices d'enfants.

Jules César, à la poursuite des derniers partisans de Pompée, campait dans les environs de Carthage, lorsqu'une nuit il vit en songe son armée en larmes. Frappé de cette vision, à son réveil, il écrivit sur ses tablettes : *Coloniser Carthage*, et une fois rentré à Rome, il expédia à la *colonia Junonia* les citoyens pauvres qui lui demandaient des terres. Auguste y envoya aussi des colons ; et dès lors, tous les rouages administratifs y fonctionnèrent régulièrement³. Les proconsuls de la province d'Afrique résidaient à Utique ; l'un deux, C. Sentius Saturninus, en 14-13 avant J.-C., transféra le siège de ses pouvoirs à Carthage qui s'appela désormais *colonia Julia Carthago*⁴. Quelques inscriptions lui donnent ce nom ainsi que les monnaies de bronze qui furent frappées avec les effigies d'Auguste et de Tibère, d'abord au nom de suffètes, puis au nom de *duumvirs municipaux*⁵.

Le palais proconsulaire, dont on ignore d'ailleurs l'emplacement, fut bâti sur une hauteur, peut-être à Byrsa, avec les ruines du temple d'Eschmoun. Le proconsul, choisi à Rome parmi les sénateurs de rang consulaire, avait tous les pouvoirs de chef suprême de l'armée. Mais bientôt on craignit de rendre trop puissant le gouverneur de Carthage : en l'an 37, sous Caligula, le commandement des troupes lui fut enlevé, pour être confié à un légat (*legatus Augusti proprætoris*) nommé directement par l'empereur⁶.

Les contemporains, Pomponius Mela, Strabon⁷, citent déjà Carthage comme l'une des villes les plus grandes et les plus riches de l'empire. Hérodien⁸ dit que Carthage est la première ville après Rome, et telle est la force de la tradition que les citoyens romains eux-mêmes, qui habitent Carthage, s'enorgueillissent du passé punique de leur ville et aiment à en rappeler la puissance, la richesse et les légendes.

¹ Athénée, *Deipnosoph.*, V, 50 ; Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 636.

² Strabon, XVII, III, 15 ; Plutarque, *Cæsar*, 57 ; Dion Cassius, XLIII, 50. Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 133.

³ Appien, VIII, 136 ; Dion Cassius, LXXX, 1 ; Ch. Tissot., *Géogr. comp.*, t. I, pp. 637 à 641.

⁴ Ch. Tissot, *Fastes de la province romaine d'Afrique*, p. 40.

⁵ L. Muller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. II, pp. 149-151 ; Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 636.

⁶ R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 115.

⁷ Strabon, XVII, III, 15 ; Pomp. Mela, I, 7, 16.

⁸ Hérodien, VII, 6, 1.

C'est que déjà Virgile avait fait tressaillir tous les cœurs au récit des malheurs de l'infortunée Didon. Les nouveaux colons, en reconstruisant pour eux-mêmes la ville détruite, n'avaient pu manquer de s'appliquer les vers où le poète représente les compagnons de Didon, comme un essaim d'abeilles, bâtissant la première Carthage :

*Instant ardentis Tyrii : pars ducere muros,
Molirique arcem : et manibus subvolvere saxa ;
Pars optare locum tecto, et concludere sulco.
Jura magistratusque legunt, sanctumque senatum.
Hic portus alii effodiunt ; hic alta theatris
Fundamenta locant alii, immanisque columnas
Rupibus excidunt, scenis decora alta futuris (Aen., I, 423 et s.).*

Puis c'est Didon elle-même qui consacre à Junon-Tanit un temple magnifique à l'endroit même où, en creusant le sol, on avait découvert une tête de cheval. Sur les parois du sanctuaire des peintures merveilleuses retracent l'histoire de Troie et des héroïques combats qui ensanglantèrent sa chute. Tandis qu'Énée contemple ces émouvants tableaux, voici que Didon radieuse, le carquois sur l'épaule, s'avance vers le temple escortée de jeunes filles, comme Diane sur les hauteurs du Cynthe conduisant un chœur de nymphes. Elle s'assied sur un trône élevé pour dicter des lois à son peuple et prédire la grandeur future de Carthage. Puis, elle conduit Énée dans son palais, où elle cherche à le retenir par les artifices de l'Amour.

Voilà les poétiques légendes qui circulent sur toutes les lèvres des Romains de la nouvelle colonie. Ils s'imaginent retrouver, çà et là parmi les décombres et les cendres, des traces de ces contes qui charment leur exil volontaire. Ils honorent Didon d'un culte public, ils se montrent et transforment en sanctuaire une maison, d'où ils croient qu'elle avait vu fuir les vaisseaux de l'infidèle Énée :

*Regina speculis ut primum albescere lucem
Vidit et æquatis classem procedere velis (Aen., IV, 586).*

Au milieu de Carthage, dit, à son tour, Silius Italicus, dans des vers ampoulés, était un temple consacré aux mânes de Didon, sa fondatrice, et où le Tyrien, suivant l'antique usage, lui rendait un tremblant hommage. Des ifs et des pins, de leur ombrage lugubre, le dérobaient aux regards et le rendaient impénétrable aux rayons du soleil. C'était là disait-on, qu'autrefois cette reine, en proie à de cuisantes douleurs, avait renoncé à la vie. Là s'offraient à la vue des statues dont la tristesse semblait avoir pénétré le marbre ; l'antique Bélus, et la longue suite de ses descendants ; plus loin, Agénor, la gloire de sa nation, et, Phénix, dont le nom immortel fut conservé par son pays. Enfin, on y voyait Didon elle-même, assise, et réunie pour jamais à son cher Sichée. Une épée troyenne était à ses pieds. Sur le pourtour du temple, s'élevaient cent autels consacrés aux dieux du ciel et du formidable Érèbe. C'était en ce lieu que la prêtresse, les cheveux épars, et couverte d'une tunique infernale invoquait les puissances de l'Achéron et la déesse d'Henna. La terre mugit ; d'horribles sifflements se font entendre dans les ténèbres ; des flammes jaillissent sur les autels ; les mânes, attirées par les chants magiques, voltigent dans les airs ; et sur le visage de Didon, la sueur coule à travers le marbre.

Le culte de ces légendes, le rôle de capitale de l'Afrique que remplissait nécessairement Carthage, son esprit d'indépendance ne firent qu'aviver les

défiances héréditaires des Romains. Rome fut, jusqu'à la fin, la rivale jalouse de Carthage et elle s'opposa, jusqu'au temps de l'invasion des Vandales en Afrique, à ce que ses murailles fussent relevées.

La dernière année du règne de Néron, tandis que Galba se faisait proclamer empereur en Espagne, l'Afrique s'insurgeait à l'instigation du légat de Numidie, L. Clodius Macer (en mai 68). Mais ce dernier n'eut qu'un pouvoir éphémère et mourut assassiné¹. L'une des monnaies qu'il fit frapper a pour type la tête personnifiée de Carthage².

Au moment des troubles qui accompagnèrent l'avènement de Vitellius, le gouverneur de la province d'Afrique, Pison, fut proclamé empereur à Carthage. On dit que ce fut malgré lui, et que le peuple le réclama à grands cris sur le forum, pour le porter sur le pavois. Le pauvre homme se tenait renfermé dans le palais proconsulaire, sourd à toutes les sollicitations : mais ce pusillanime désintéressement ne lui servit de rien : il paya de sa vie cette velléité impériale que les colons et les soldats de Carthage, trop empressés, avaient eue pour lui.

Un peu plus tard, deux événements d'une autre nature vinrent remettre en émoi la florissante colonie : c'est l'incendie du quartier du forum sous Antonin le Pieux³, et la construction, ou plutôt, vraisemblablement, la reconstruction, sous Hadrien, en l'an 125, de l'aqueduc gigantesque dont nous admirons aujourd'hui les ruines, depuis le *nymphæum* du *mons Zeugitanus* jusqu'aux citernes du quartier des *Mapalia*⁴. Commode ayant octroyé à la colonie certains privilèges, elle prit, par reconnaissance, le nom temporaire de *colonia Alexandria Commoda Togata*⁵ ; pour des motifs analogues elle s'appela sous Caracalla, *colonia Aurelia Antoniniana Carthago*⁶. Septime Sévère, avant Caracalla, avait réparé le grand aqueduc du Zaghouan, conféré le droit italique à la colonie et l'avait dotée d'un atelier monétaire qui fonctionna jusqu'à l'arrivée des Arabes, frappant des monnaies à légendes latines, au nom et à l'effigie des empereurs.

Malgré tout, en dépit du nombre de ses habitants, de sa prospérité commerciale, de son activité industrielle et littéraire, Carthage, comprimée par Rome, ne joua, au point de vue politique, qu'un rôle secondaire. Il en fut autrement au point de vue religieux : Rome ne put l'empêcher d'être, autant, sinon plus qu'elle-même, l'un des principaux foyers du christianisme naissant, et de concentrer tous les regards par le nombre de ses fidèles, l'activité et la science de ses évêques, la hardiesse et l'éloquence de ses apologistes, les persécutions dont elle fut le théâtre, ses conciles et les hérésies sans nombre qu'elle vit naître, se propager ou s'éteindre. Carthage a joué un rôle supérieur à celui de Rome dans l'évolution philosophique et religieuse qui caractérise la période comprise entre le v et le vi siècle de notre ère : elle fut la plus agitée des capitales intellectuelles du monde romain⁷.

On ne saurait dire exactement à quelle époque des communautés chrétiennes commencèrent à s'organiser en Afrique ; mais il est certain que les chrétiens étaient déjà fort nombreux dans cette province au vi siècle, et que Carthage fut

¹ R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 30.

² L. Muller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. II, p. 170.

³ Capitolin, *Vit. Anton.*, ch. IX.

⁴ E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, p. 194.

⁵ *Corpus insc. lat.*, t. VIII, n° 1220.

⁶ Ulpian, *Digeste*, XV, VIII, XI ; cf. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 642.

⁷ P. Monceaux, *Les Africains. Étude sur la littérature latine de l'Afrique*, p. 487.

leur centre. En aucune autre province de l'empire romain le christianisme ne fit d'aussi rapides et universels progrès ; mais si partout, depuis Tripoli jusqu'à Tanger, on trouve les vestiges des innombrables églises que les Vandales et les Arabes ont détruites, nulle part les ruines chrétiennes ne sont plus abondantes qu'à Carthage même. Le Musée de Saint-Louis est, pour les deux tiers, rempli de souvenirs du christianisme, si bien qu'on a pu dire que le sol de Carthage n'était qu'un immense reliquaire. Partout, en effet, on y a recueilli plus de débris chrétiens que de restes du paganisme¹.

Dès la fin du II^e siècle, il y avait un évêque à Carthage². Le premier fut Agrippinus, et le second Optatus. Sous Septime Sévère, le proconsul Vigellius Saturninus qui fit construire l'Odéon (180-183 ap. J.-C.), ayant ordonné de contraindre les chrétiens à apostasier, on lui amena à Carthage douze récalcitrants de la ville de Scilla. Ils s'appelaient Spérat, Narzal, Cittin, Veturius, Felix, Acyllin, Letantius, et cinq femmes, Januaria, Generosa, Vestina, Donata et Secunda. Tous eurent la tête tranchée³. Mais leur héroïsme ne fit qu'enflammer l'ardeur des chrétiens de Carthage qui, aussitôt qu'ils le purent, construisirent une église en leur honneur. Un fragment d'inscription, trouvé près du village de Douar-Chott, sur lequel on lit : SCIL..., et le nom du monticule voisin, encore appelé Koudiat-Tsalli, paraissent au P. Delattre désigner l'emplacement de la basilique des martyrs scillitains.

A Carthage comme partout, les persécutions furent une semence de chrétiens ; elles suscitèrent aussi de courageux apologistes, au premier rang desquels figure Tertullien. Certaines pages de son livre *l'Apologétique* sont dans toutes les mémoires, parce qu'elles sont sublimes autant que véhémentes : *La vraie doctrine, dit-il, ne demande ni grâce ni pitié, elle ne veut qu'une chose, c'est qu'on ne la condamne pas avant de la connaître. Les lois humaines seraient-elles donc affaiblies si vous l'écoutez ? Et encore : Vous avez beau nous montrer, comme chose infamante, les pieux auxquels vous nous attachez, les sarments sur lesquels vous nous brûlez : ce sont là nos robes de fêtes, nos chars de triomphe, les éclatants témoignages de notre victoire. Rappelons aussi ce passage célèbre : Malgré ces tourments et ces persécutions, nous a-t-on jamais vus chercher à nous venger, nous que l'on poursuit avec tant d'acharnement, nous que l'on n'épargne pas même dans la mort ? Pourtant, il nous suffirait d'une seule nuit et de quelques torches, s'il nous était permis de repousser le mal par le mal, pour tirer, des maux dont on nous accable, une terrible vengeance... Nous ne sommes que d'hier et nous remplissons tout ce qui est à vous, vos villes, vos places fortes, vos colonies, vos bourgs, vos assemblées, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palais, le sénat, le forum ; nous ne vous laissons que vos temples ! Le livre se termine par cette apostrophe : Courage, magistrats ! puisque le peuple vous trouve meilleurs quand vous lui immolez des chrétiens, condamnez-nous, tourmentez-nous, déchirez-nous, écrasez-nous. Notre sang est une semence féconde ; nous multiplions quand vous nous moissonnez. Ailleurs, Tertullien s'indigne avec non moins d'éloquence contre les païens qui ne respectent pas même les tombeaux des chrétiens, violent le champ des morts et*

¹ Voyez notamment les nombreuses lampes chrétiennes du Musée de Saint-Louis et les *tituli christiani* publiés dans le *Corpus inscript. latin.*, t. VIII, Suppl., n° 13393 et suiv.

² Voyez, sur les origines de l'Église d'Afrique, l'ouvrage de Mgr Toulotte, *Géogr. de l'Afrique chrétienne Proconsulaire* (Paris, 1892, in-8°). Cf. Gsell, dans la *Revue africaine*, 1894, pp. 193 à 196.

³ Voyez Dom Ruinart, *Acta sincera martyrum*, pp. 86 et suiv.

en brisent les épitaphes, aux cris mille fois répétés de : *Areæ non sint !* Qu'ils n'aient pas de cimetières.

Le fougueux prêtre de Carthage n'adresse pas seulement ses invectives aux païens ; il n'épargne pas les hérétiques, jusqu'au jour où il devient hérétique lui-même et chef d'une secte de rigoristes exagérés qu'on appela les *Tertullianistes*.

Les écrits des apologistes n'arrêtèrent pas le bras des persécuteurs. En 202 ou 203, eut lieu, à Carthage, un drame émouvant que nous voudrions pouvoir raconter en détail : c'est le martyre des saintes Perpétue et Félicité¹. On arrêta en même temps Revocatus et Félicité, esclaves d'un même maître, Saturnin, Secundulus et Vivia Perpétua, jeune femme de vingt-deux ans, qui appartenait à une famille riche et puissante ; elle avait un enfant à la mamelle ; Félicité était enceinte. Perpétue a écrit de sa main l'histoire de son martyre.

Comme mon père, raconte-t-elle, continuait à vouloir me faire tomber, par affection pour moi, je lui dis : *Mon père, voyez-vous ce vase, par terre ?* — *Oui*, dit-il. — *Peut-on lui donner un autre nom que le sien ?* — *Non*, répondit-il. — *Eh bien, je ne puis pas non plus, moi, me dire autre chose que ce que je suis, chrétienne*. Peu de jours après, on nous mit en prison ; j'en fus effrayée, car je n'avais jamais vu de telles ténèbres. Oh ! que ce jour me dural quelle chaleur ! on étouffait, à cause de la foule ; des soldats nous poussaient avec brutalité, et puis, je me consumais d'inquiétude à cause de mon enfant. Alors, les diacres, Tertius et Pompone, qui nous assistaient, obtinrent, à prix d'argent, que nous pussions passer en un local plus commode de la prison. Nous sortîmes du cachot ; chacun pensait à soi : je donnai à téter à mon enfant qui mourait de faim...

Perpétue raconte ensuite une vision qu'elle eut, et dans laquelle il lui sembla qu'elle écrasait un dragon sous ses pieds ; puis, une visite que lui fit son père à la prison : *Mon père vint de la ville, consumé de tristesse ; il monta vers moi (la prison se trouvait annexée au palais proconsulaire) pour me faire tomber dans l'apostasie ; il me dit : Ma fille, ayez pitié de mes cheveux blancs ! ayez pitié de votre père, si du moins je suis digne que vous m'appeliez votre père ! Moi qui, de ces mains que voilà vous ai élevée jusqu'à la fleur de l'âge, vous qui étiez mon enfant préféré, ne me rendez pas l'opprobre des hommes !* Ainsi me parlait mon père dans sa tendresse, me baisant les mains, se jetant à mes pieds.... Et moi, je pleurais sur les cheveux blancs de mon père ; je gémissais de ce que, seul de toute ma famille, il ne se réjouissait pas de mon martyre.

La scène de l'interrogatoire devant les juges n'est pas moins poignante d'émotion : Quand mon tour vint, mon père se présenta tout à coup avec mon enfant ; il me fit descendre lei degrés, et me dit d'une voix suppliante : *Ayez pitié de votre enfant !* Le procureur Hilarien² me dit de son côté : *Épargnez les cheveux blancs de votre père ! Épargnez l'enfance de votre fils ! Sacrifiez pour la prospérité des empereurs ! ... Êtes-vous chrétienne ?* — Je lui répondis : *Je suis chrétienne !* Hilarien commanda de chasser mon père ; on le frappa d'un coup de bâton. Je ressentis le coup reçu par mon père comme si j'eusse été frappée moi-même, tant je compatissais à son infortunée vieillesse ! Hilarien prononça la sentence et nous condamna tous aux bêtes. Et nous descendîmes joyeux dans la prison. Comme mon enfant était accoutumé à recevoir de moi le sein et à

¹ Voyez le texte dans Dom Ruinart, *Acta sincera primorum martyrum*, pp. 92 et suiv.

² Sur ce personnage qui remplissait par intérim les fonctions de proconsul, voyez Ch. Tissot, *Fastes de la province romaine d'Afrique*, p. 136.

demeurer avec moi dans la prison, j'envoyai aussitôt le diacre Pompone pour le demander à mon père ; mon père ne voulut pas le donner. Mais il plut à Dieu que l'enfant ne demandât plus à téter, et que je ne fusse pas incommodée de mon lait ; de sorte que je restai sans inquiétude et sans souffrance.

...Quand le jour du spectacle approcha, mon père vint me trouver. Il était accablé de tristesse ; il s'arrachait les cheveux, puis se jetant à terre, la face tournée vers le sol, il se mit à maudire ses années, et à se plaindre en des termes qui eussent ému la créature la plus insensible. Et moi, je gémissais sur le malheur de sa vieillesse.

La narration de la sainte s'interrompt en exprimant le vœu qu'un autre raconte la suite des événements. Et, en effet, il se trouva qu'un chrétien, témoin oculaire, mit par écrit les derniers moments des martyrs :

Secundulus, dit-il, mourut dans la prison. Félicité était enceinte de huit mois et, voyant le jour du spectacle si proche, elle était fort affligée, craignant que son martyre ne fût différé parce que la loi ne permettait pas d'exécuter les femmes enceintes... Ses compagnons de captivité, affligés comme elle, se mirent ensemble à gémir et à prier : cela se passait trois jours avant le spectacle. Aussitôt après leur prière, les douleurs prirent Félicité, et comme elle se plaignait, un des guichetiers lui dit : *Tu te plains maintenant ! Eh, que feras-tu donc quand tu seras exposée à ces bêtes que tu as méprisées, lorsque tu refuses de sacrifier ?* — Elle répondit : *C'est moi qui souffre maintenant ; mais là il y en aura un autre en moi qui souffrira pour moi, parce que je souffrirai pour lui.* Elle accoucha d'une petite fille qu'une sœur éleva comme son enfant...

La veille des jeux, on leur donna, suivant la coutume, le dernier repas, que l'on appelait le repas libre, et qui se faisait en public. Ils parlaient au peuple avec leur fermeté ordinaire, le menaçant du jugement de Dieu, attestant les délices qui se trouvaient dans leurs souffrances, et raillant la maligne curiosité de ceux qui accouraient auprès d'eux...

Enfin, parut le jour de leur victoire. Ils sortirent de la prison pour l'amphithéâtre, comme pour le ciel : leurs visages étaient rayonnants ; ils étaient émus, non de crainte mais de joie. Perpétue suivait, calme dans ses traits et dans sa démarche, comme l'épouse chérie du Christ ; elle tenait les yeux baissés pour en dérober l'éclat. Félicité se réjouissait de s'être assez bien relevée de sa couche pour combattre les bêtes, et se purifier ainsi, comme par un second baptême, dans son propre sang. Lorsqu'ils furent arrivés à la porte de l'amphithéâtre, on voulut forcer les hommes à revêtir le costume de prêtres de Saturne, et les femmes celui de prêtresses de Cérès. Ils s'y refusèrent avec une fermeté invincible... ; le tribun consentit enfin à ce qu'ils entrassent avec les vêtements qu'ils portaient..... Arrivés devant Hilarion, ils lui dirent par un geste de la main et de la tête : *Tu nous juges, mais Dieu te jugera !* Le peuple en fut irrité et demanda qu'ils fussent fouettés en passant devant les veneurs. Les martyrs se réjouirent de participer en cela à la passion du Seigneur... Saturnin et Revocatus, après avoir été attaqués par un léopard, furent encore maltraités par un ours. Satur ne craignait rien tant que l'ours et souhaitait qu'un léopard le tuât d'un seul coup de dent. Il fut d'abord exposé à un sanglier, mais le veneur qui avait lâché la bête, en reçut un coup dont il mourut après les fêtes. Satur fut seulement traîné. Puis, on ouvrit la cage d'un ours, mais la bête s'obstina à n'en pas sortir. Ainsi Satur étant resté sain et sauf, fut rappelé pour la seconde fois. Les jeunes femmes furent dépouillées de leurs vêtements et mises dans des filets pour être exposées à une vache furieuse. Mais le peuple en eut horreur,

voyant l'une si délicate et l'autre encore malade de sa couche, le sein gonflé de lait. On les retira donc et on les couvrit d'habits flottants. Exposée la première, Perpétue fut projetée en l'air et retomba sur les reins. Elle se mit sur son séant, et voyant sa robe déchirée sur le côté, elle la rejoignit pour cacher ses jambes, plus occupée de la pudeur que de la douleur. On la reprit, et elle renoua ses cheveux qui s'étaient détachés, car il ne convenait point qu'un martyr souffrit les cheveux épars, de peur de paraître affligé dans sa gloire. Elle se leva, et voyant Félicité toute froissée par terre, elle lui donna la main et l'aida à se dresser. Elles se tenaient debout toutes les deux ; mais le peuple, dont la dureté avait été vaincue, ne voulut pas qu'on les exposât de nouveau, et on les reconduisit à la porte Sana Vivaria. Perpétue y fut reçue par un catéchumène nommé Rustique, qui lui était attaché. Alors, elle s'éveilla comme d'un profond sommeil, tant elle avait été ravie en esprit et en extase, et commença à regarder autour d'elle, en disant, au grand étonnement de tout le monde : *Quand donc nous exposera-t-on à cette vache ?* On lui dit ce qui s'était passé ; elle ne le crut que lorsqu'elle vit, sur son corps et sur son vêtement, les marques de ce qu'elle avait souffert, et qu'elle reconnut le catéchumène. Puis, elle fit appeler son frère et lui dit, ainsi qu'à Rustique : *Demeurez fermes dans la foi ; aimez-vous les uns les autres, et ne soyez pas scandalisés de nos souffrances.* Satur, à une autre porte, suivait le soldat Pudens et lui disait : *Me voici enfin comme je vous l'avais prédit ; aucune bête ne m'a encore touché. Croyez donc de tout votre cœur ; je vais retourner là et je finirai par une seule morsure d'un léopard.* Aussitôt, en effet, pour la fin du spectacle, il fut présenté à un léopard qui, d'un seul coup de dent, le couvrit de sang. Le peuple s'écria : *Le voilà bien lavé, le voilà sauvé !* faisant une allusion ironique au baptême. Mais lui, se tournant vers Pudens : *Adieu, lui dit-il, souvenez-vous de ma foi ! que ceci, loin de vous troubler, vous fortifie !* Puis, il lui demanda l'anneau qu'il avait au doigt, le mit sur sa blessure et le lui rendit comme un gage de son amitié et un souvenir de son sang. On l'égorgea au lieu où l'on avait coutume d'achever ceux que les bêtes avaient laissé en vie : on nommait ce local *spoliarium*.

Le peuple demanda alors qu'on n'y conduisit pas les chrétiens, mais qu'on les ramenât au milieu de l'amphithéâtre ; il voulait les voir frapper, et s'associer ainsi, par les regards, à l'homicide. Les martyrs se levèrent, y allèrent d'eux-mêmes, après s'être donné le baiser, afin de consommer le martyre par un acte solennel de paix. Ils reçurent le dernier coup, immobiles et en silence. Quant à Perpétue, elle tomba entre les mains d'un gladiateur inexpérimenté qui la piqua sur les os et la fit crier ; elle fut obligée de conduire elle-même la main tremblante de son bourreau.

Ce drame si poignant dont le récit, d'une simplicité si naturelle, nous remue l'âme encore après seize siècles, se passait dans l'amphithéâtre qui se trouve derrière La Malga et Douar-Chott. Au milieu des ruines, imposantes encore, de ce vaste édifice arrosé du sang des martyrs, le cardinal Lavigerie a fait ériger une croix avec une inscription qui rappelle les événements que nous venons de raconter. Faut-il, avec l'éminent prélat, croire que le tombeau de Perpétue et Félicité a été retrouvé dans le cimetière chrétien découvert, auprès de l'emplacement d'une ancienne porte de Carthage que les Arabes appellent encore *Bab er-Rih'* la porte du vent ? La basilique érigée au centre de ce cimetière était décorée d'une mosaïque qui représente une femme tenant la palme du martyre

et foulant aux pieds un serpent : serait-ce, comme le croit le cardinal Lavigerie, une allusion à la vision de sainte Perpétue¹ ?

Au moment où Tertullien disparaissait de la scène, un évêque illustre, saint Cyprien, montait sur le siège de Carthage : c'était en l'an 248. Les événements politiques des dernières années avaient, en captivant l'attention, donné quelque répit aux chrétiens. C'avait été d'abord la révolte de l'Afrique carthaginoise contre Maximien, en 235. Le proconsul Gordien, qui avait quatre-vingts ans, fut proclamé empereur à Thysdrus (El-Djem) et il parut à Carthage revêtu de la pourpre, ayant à ses côtés son fils associé à son pouvoir. Capellien, qui commandait l'armée de Numidie, reçut l'ordre de marcher contre les deux Gordiens qu'il battit, malgré le courage que déployèrent les Carthaginois pour défendre leur empereur. Le jeune Gordien fut tué et son vieux père se suicida de désespoir : il avait eu l'ombre du pouvoir pendant vingt-deux jours. Cinq ans plus tard, sous Gordien III, un nouveau proconsul d'Afrique, Sabinien voulut à son tour ceindre son front de la couronne impériale. Le procurateur de la Maurétanie vint, au nom de Gordien, l'assiéger dans Carthage : les habitants le livrèrent et obtinrent leur pardon au prix de cette infamie².

L'ordre matériel rétabli, la persécution contre les chrétiens redoubla de violence. En 250, un édit de Trajan Dèce en donna le signal ; elle fut particulièrement sanglante à Carthage : On vit, sans doute, des défections nombreuses, inspirées par la peur des supplices ; il y eut aussi des chrétiens qui se firent délivrer, à prix d'argent, des *libelli* attestant faussement qu'ils avaient pris part à un sacrifice païen. Mais ce furent là des exceptions, et la plupart des chrétiens se montrèrent d'une constance héroïque. L'évêque Cyprien, renommé pour sa science, sa fortune, son origine et ses vertus, était le point de mire des fureurs des païens fanatiques. Quand ils étaient réunis dans l'amphithéâtre, on les entendait s'écrier : *Cyprien aux lions ! Cyprien aux lions !* L'évêque ne crut pas de son devoir d'aller au devant du martyre : il quitta Carthage et du fond d'une retraite ignorée, il ne cessa par ses lettres d'exhorter les chrétiens à la résignation et au courage. Vers la fin de l'année, les rigueurs diminuèrent et les prisons de Carthage s'ouvrirent pour ceux dont la vie avait été épargnée. Cyprien rentra dans la ville.

Mais alors des querelles intestines vinrent désoler l'Église d'Afrique : on se divisa sur la conduite à tenir vis-à-vis des renégats, les lapsi, qui demandaient à rentrer dans le giron de l'Église. Devait-on user d'indulgence ou de sévérité à leur égard ? Fallait-il leur administrer de nouveau le baptême ? Quelle confiance pouvait-on accorder à leurs nouvelles protestations de fidélité ? Ces questions, infimes en apparence, engendrèrent des haines et des querelles sans fin. Un homme riche et puissant de Carthage, Félicissimus, qui avait été jeté en prison pendant la persécution et s'enorgueillissait de son rôle de confesseur de la foi, se lit le promoteur d'un schisme avec cinq prêtres qui avaient ambitionné l'épiscopat et vu avec dépit l'élection de Cyprien. Le plus intelligent et le plus adroit de ces prêtres s'appelait Novatien : il est célèbre dans l'histoire de l'Église.

Un concile que Cyprien rassembla à Carthage en 251, et qui se composait de soixante-dix évêques, excommunia les schismatiques et décida que les lapsi ne seraient réintégrés dans l'Église qu'au bout de trois ans de pénitence. Mais les

¹ Lavigerie, *De l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage*, p. 52 ; Tissot, *Géogr. comp.*, t. II, p. 805.

² R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 52.

schismatiques ne se tinrent pas pour battus ; en vain Cyprien réunit coup sur coup de nouveaux conciles, rédige sur toutes les questions des traités éloquents, donne, à l'occasion d'une peste qui sévit à Carthage en 252, l'exemple du plus beau dévouement : les chrétiens étaient partagés en deux camps ennemis, lorsqu'une nouvelle persécution éclata sous Valérien, en 257. Au mois d'août, Cyprien fut arrêté et conduit devant le proconsul Paternus. Telle était la réputation de vertu de l'évêque qu'on n'osa le mettre en prison ; on se contenta, cette fois, de l'exiler à Curubis, et dès l'année suivante, Cyprien obtenait de l'empereur l'autorisation de rentrer dans sa ville épiscopale.

Mais peu après, sous le proconsul Galerius Maximus, la persécution ayant redoublé de violence, Cyprien fut arrêté et condamné à avoir la tête tranchée¹. Dès que les chrétiens eurent entendu la sentence, ils se dirent les uns aux autres : *Allons, et qu'on nous fasse tous mourir avec lui*. Il s'éleva donc, parmi eux, un certain tumulte et ils se précipitèrent en foule pour suivre l'évêque jusqu'au lieu de l'exécution, rager Sexti, où l'on éleva plus tard une basilique. En arrivant au lieu du supplice, Cyprien enleva son manteau, se mit à genoux et pria ; puis, il ôta sa dalmatique qu'il donna aux diacres, ne gardant sur lui qu'une tunique de lin, et il ordonna aux siens de compter au bourreau 25 pièces d'or. Les fidèles se mirent à jeter des linges autour du martyr, afin de recueillir son sang, tandis que deux d'entre eux, sur ses ordres, Julien, prêtre, et Julien, sous-diacre, lui attachaient les mains. Le bourreau lui trancha la tête. Les chrétiens transportèrent solennellement son corps, avec des torches et des cierges, dans la propriété du procurateur Macrobius Candidianus, située dans la rue des Mappales, auprès des Piscines, c'est-à-dire auprès des grandes citernes du village de La Malga, dont la voie de Mappales rappelle le nom². C'est donc à proximité de ces citernes, peut-être au Koudiat Soussou, qu'il faut chercher le lieu de la sépulture de saint Cyprien et les restes de la basilique qui y fut construite en son honneur.

C'était le 14 septembre 258 ; l'année suivante vit le martyre de Lucius, Montanus, Julianus, Victoricus et Flavianus ; puis Carthage, comme tout le reste de l'empire, bénéficia de l'édit de tolérance que publia Gallien en 260, à la prière de l'impératrice Salonine. Dans ce temps-là d'ailleurs, l'empereur avait autre chose à faire qu'à tourmenter les chrétiens. Les Parthes étaient victorieux en Asie, et dans chaque province surgissait, à tout instant, un nouveau César proclamé par les légions indisciplinées. Vers 264 ou 265, un certain Celsus qui, après avoir servi dans l'armée comme tribun, vivait retiré dans une maison de campagne auprès de Carthage, se vit tout à coup porté sur le pavois. On le conduisit en triomphe dans le temple de Junon Cælestis et on lui jeta sur les épaules le fameux peplum de la déesse, en guise de manteau de pourpre. Mais cet antique Palladium avait sans doute perdu sa vertu, car au bout de sept jours, Celsus fut tué par Licinia Galliena, cousine de Gallien ; son corps, traîné à la voirie, fut la proie des chiens, jusqu'à ce qu'enfin les restes en fussent exposés, sur un gibet, aux insultes des passants.

Probus visita Carthage. De nouveaux thermes furent construits dans la ville par Maximien. Un curateur de Carthage, C. Valerius Gallianus Honoratianus, lit graver en l'honneur de Dioclétien une belle dédicace, conservée aujourd'hui au

¹ Dom Ruinart, *Acta sincera martyrum*, p. 205.

² Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 660.

Musée de Saint-Louis : elle fut trouvée au sud-ouest du village de La Malga¹. Ce sont là des indices de la prospérité toujours croissante de Carthage à cette époque. Quand une nouvelle persécution vint à sévir contre les chrétiens, l'évêque de Carthage, Mensurius, obtint, par son ascendant moral et sa prudence, une modération relative de la part du proconsul. Sous le gouvernement de Constance Chlore, Maxence s'étant fait proclamer empereur en Afrique, une grande effervescence agita Carthage. La garnison étant hostile à l'usurpateur, poussa le vicaire d'Afrique L. Domitius Alexander, qui résidait dans la ville, à prendre la pourpre à son tour (en 308). Alexandre fut proclamé empereur et reconnu par quelques villes. Mais en 311, Maxence envoya contre lui son préfet du prétoire Rufius Volusianus. Alexandre, fait prisonnier, fut étranglé et Carthage fut si cruellement châtiée qu'elle en conserva longtemps du ressentiment. Deux ans après, quand Constantin eut battu Maxence au pont Milvius, il lui suffit, pour se concilier les Carthaginois, de leur envoyer la tête de son ennemi vaincu².

Après la mort de l'évêque Mensurius, en 311, le diacre Cécilien fut porté au trône épiscopal et sacré par Félix, évêque d'Aphugni, mais une partie du clergé de Carthage refusa de reconnaître cette élection ; parmi les opposants, figuraient Donat, Majorin et une femme riche nommée Lucilla. Ce fut l'origine du schisme des Donatistes. En vain Constantin fit prendre, par le proconsul Anulinus et le vicaire d'Afrique Celsus, des mesures de rigueur contre les hérétiques ; en vain ceux-ci furent-ils condamnés par maints conciles, à Rome aussi bien qu'à Carthage. Deux siècles durant, l'Afrique fut agitée par cette lutte, tantôt sourde, tantôt ouverte, mais toujours opiniâtre et violente, entre orthodoxes et donatistes. C'est qu'il y avait, au fond, autre chose qu'une dispute de théologiens : il faut voir dans le Donatisme du IV^e et du V^e siècle, la manifestation des tendances séparatistes de l'Afrique, un nouvel aspect de la rivalité entre Rome et Carthage.

Telle était la force du donatisme, que le gonelle, réuni par ses adhérents après la mort de Cécilien en 328, comptait 270 évêques africains. On sait qu'il ne fallut rien moins que l'éloquence de saint Augustin pour mettre un terme au grand schisme africain. L'évêque d'Hippone visita souvent Carthage où, encore palan, il avait achevé ses études littéraires. Les écoles de Carthage, alors justement célèbres, attiraient l'élite de la jeunesse africaine. Augustin y professa même un instant, jusqu'au jour où il s'embarqua pour l'Italie. Après sa conversion, il revint en Afrique et aborda à Carthage dans les derniers mois de 388. Consulté par tous les évêques, son avis faisait autorité : il fut l'âme des conciles sans nombre qui se réunirent à Hippone ou à Carthage. Pendant ce temps, le paganisme faisait de vains efforts pour se survivre à lui-même et bénéficier des lamentables divisions des chrétiens. Non loin de l'amphithéâtre de Carthage, on a recueilli une inscription au nom de Q. Aurelius Symmachus qui fut proconsul d'Afrique entre 373 et 375 ; or, ce Symmaque est le fils du personnage du même nom qui s'illustra comme l'un des derniers défenseurs du paganisme à Rome où il mit particulièrement en honneur le culte de la Victoire. Circonstance curieuse, à côté de l'inscription qui mentionne le proconsul africain, le P. Delattre a déterré une statue colossale de Victoire qui est au Musée de Saint-Louis : le fils aurait-il

¹ S. Reinach et E. Babelon, *Recherches archéol. en Tunisie*, p. 13 ; *Corpus inscript. latin.*, t. VIII, *Supplément*, n° 12522.

² R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, pp. 63-65 ; A.-Clément Pallu de Lessert, *Vicaires et comtes d'Afrique*, pp. 36-40.

essayé à Carthage, comme le père à Rome, de restaurer le culte d'une déesse que l'empire avait alors, effectivement, un pressant besoin d'invoquer¹ ? Quoi qu'il en soit, les efforts du fils comme ceux du père furent vains : les dieux étaient partis sans espoir de retour, et c'est vers ce moment que Junon Cælestis elle-même, la déesse tutélaire de Carthage, regagna l'Olympe : Théodose fit fermer son temple en 391. Un peu plus tard, l'évêque Aurelius en prit possession au nom du Christ triomphant. Cependant, les païens étaient encore assez nombreux à Carthage pour crier au scandale, et ils osèrent pénétrer dans l'enceinte de la nouvelle basilique pour y renouveler, en l'honneur de Tanit, leurs sacrifices et leurs cérémonies. Cette manifestation causa la ruine du temple : sur un ordre de l'empereur Constance, en 421, il fut rasé de fond en comble². On en a cherché en vain les ruines sur la colline dite de Junon, à l'est de Byrsa. Les ex-voto à Tanit et à Baal Ammon qu'on a recueillis par milliers, entre Byrsa et le dar Ahmed Zarouk, porteraient à placer plutôt dans ces parages le sanctuaire de la grande déesse punique.

Au Ve siècle, la querelle des Donatistes met Carthage en effervescence : chaque année, chaque jour, les discussions s'enveniment dans les conciles que domine la grande voix d'Augustin ; le désordre descend dans la rue, et les rescrits impériaux sont impuissants à rétablir le calme. En 411, Honorius convoqua à Carthage un concile demeuré célèbre. Les évêques donatistes s'y rendirent en aussi grand nombre qu'ils purent et avec ostentation pour en imposer à la foule. On les vit, au nombre de 270, traverser lentement et en procession les rues les plus peuplées de la ville ; les évêques orthodoxes, au contraire, arrivèrent de tous les points, isolément et sans bruit : ils se trouvèrent 286. Le tribun et notaire impérial, Flavius Marcellinus, publia une ordonnance qui fixait le lieu de la conférence dans les thermes Gargiliens, et limitait à sept le nombre des orateurs de chaque parti, pour éviter tout tumulte. Augustin était le premier des orateurs catholiques ; la discussion, commencée au lever de l'aurore, ne se termina qu'à la lueur des flambeaux, et c'était le 8 juin, au cœur de l'été. L'évêque d'Hippone confondit les Donatistes ; les actes du concile, qui furent exposés et lus dans toutes les églises, ne comptaient pas moins de 587 articles : il nous en reste 281.

Deux ans après ce mémorable colloque des thermes Gargiliens, les schismatiques qui refusèrent de s'incliner devant la sentence prononcée contre eux, étaient encore assez nombreux à Carthage pour y fomenter une insurrection politique. Ils se groupèrent autour du comte Héraclien qui, proclamé empereur, se crut même assez fort pour tenter d'envahir l'Italie ; il partit avec sa flotte, laissant à Carthage son gendre Sabinus. Le tribun Marcellinus, que les Donatistes accusaient d'avoir favorisé les catholiques, fut décapité ainsi que son frère. La répression ne se fit pas longtemps attendre : Héraclien battu se refugia à

¹ Ch. Tissot, *Fastes de la province romaine d'Afrique*, p. 258 ; Héron de Villefosse, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des inscript. et belles-lettres*, mars-avril 1893, p. 101 ; H. Saladin, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1890, p. 449 ; Delattre, *Carthage, notes archéologiques*, 1894, pp. 19-20 ; le même, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1894, p. 113.

² Anonyme, à la suite des œuvres de Prosper d'Aquitaine, *De promissis et prædict.*, III, 38, 5. (La dernière et la plus complète des éditions de la Chronique de Prosper d'Aquitaine a été donnée par M. Mommsen, dans les *Monumenta Germaniæ historica. Auctores antiquissimi, Chronica minora*, p. 486 et suiv.). Cf. Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 653-654.

Carthage où il fut arrêté et mis à mort dans le temple de Mémoire ; les Donatistes furent sévèrement châtiés et tout rentra dans l'ordre à Carthage (en 413)¹.

Ce n'était pas pour longtemps : le soleil ardent de l'Afrique, il faut le croire, échauffait le cerveau des théologiens. Le donatisme était à peine étouffé que le pélagianisme provoqua de nouvelles luttes non moins ardentes. Saint Augustin fut le champion victorieux de l'orthodoxie contre le pélagianisme, comme il l'avait été contre le donatisme. On retrouve les traces de ces querelles théologiques jusque sur les plus modestes des épitaphes funéraires recueillies à Carthage. En effet, quand on classe, dans l'ordre chronologique, ces *tituli* si nombreux au Musée de Saint-Louis, on remarque que les plus anciens portent, à la suite du nom du défunt, simplement la formule **IN PACE VIXIT** : c'est le temps où il n'est point encore question des hérésies. On se contente d'affirmer, par une allusion transparente et discrète, la foi chrétienne à u défunt : les païens disent, au contraire, **PIVS VIXIT**. Mais bientôt, schismatiques, hérétiques, apostats, *lapsi et relapsi*, firent éprouver aux orthodoxes le besoin de se distinguer par une nouvelle formule ; ceux-ci introduisirent, dans la mention qu'ils avaient jusque-là adoptée, le mot Mais : on trouve, **FIDELIS IN PACE**². Ainsi, jusque dans la mort on discutait, on se lançait de part et d'autre les foudres de l'anathème.

Mais voici, soudain, qu'au mois de mai 429, les Vandales, appelés par le comte Boniface, gouverneur de l'Afrique, quittent l'Espagne et envahissent la Maurétanie³. Les hérétiques de toute nature qui pullulaient sur le sol africain, manichéens, donatistes, tertullianistes, montanistes, ariens, pélagiens, virent dans les barbares le bras vengeur de leurs querelles ; ils les accueillirent comme les champions de leurs rancunes théologiques, — les plus féroces de toutes, — et dès lors rien ne put résister à Genséric. Saint Augustin mourut de douleur en voyant les Vandales porter le fer et la flamme autour d'Hippone assiégée. En 439, Genséric arriva devant Carthage, dont les murs, renversés depuis cinq siècles, venaient d'être relevés en toute hâte, sur l'ordre de l'empereur Théodose II⁴. En dépit des luttes intestines et des querelles d'écoles que nous avons signalées, Carthage était restée la capitale de l'Afrique et le disputait avec Rome, Constantinople et Alexandrie, pour le nombre de ses habitants, la beauté de ses édifices, l'importance de son commerce⁵. Le prêtre Salvien qui écrivait au commencement du Ve siècle, en fait le tableau suivant : Carthage, la première et presque la mère de toutes les villes d'Afrique, toujours la rivale de Rome, autrefois par ses armes et son courage, depuis, par sa grandeur et sa magnificence ; Carthage, la plus cruelle ennemie de Rome et qui est, pour ainsi dire, la Rome de l'Afrique. Là se trouvent des établissements pour toutes les fonctions publiques, des écoles pour les arts libéraux, des académies pour les

¹ Clément Pallu de Lessert, *Vicaires et comtes d'Afrique*, pp. 131-139.

² Voyez à ce sujet, Delattre, dans les *Comptes rendu du Congrès scientifique des Catholiques* tenu à Paris en 1891, pp. 26-27.

³ Sur Bonifacius qui livra l'Afrique aux Vandales, voyez Clément Pallu de Lessert, *Vicaires et comtes d'Afrique*, pp. 144 à 164.

⁴ Victor de Vita, *De persec. Vandalica, in Afric. prov.*, I, 12, de l'édition Petschenig ; Prosper d'Aquitaine, *Chron.*, p. 213 ; cf. Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 15 ; Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 661 ; Clément Pallu de Lessert, *Vicaires et comtes d'Afrique*, p. 155 ; Delattre, dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1893, pp. 100 et suiv.

⁵ Sur la grandeur et l'importance de Carthage, voyez Ausone, *De clar. urb.*, 2 ; Procope, *De Aedific.*, 615 ; Salvien, *De Gubern.*, VII, 16.

philosophes, enfin, des gymnases de toute espèce pour l'éducation physique et intellectuelle ; là se trouvent aussi les forces militaires et les chefs qui dirigent les armées ; là s'honore de résider le proconsul, qui, tous les jours, rend la justice et dirige l'administration, proconsul quant au nom seulement, mais consul quant à la puissance ; là résident enfin des administrateurs de toute catégorie, dont les emplois diffèrent autant que les noms, qui surveillent en quelque sorte toutes les places et tous les carrefours, qui tiennent dans leur main presque toutes les parties de la ville et tous les membres de la population.

Carthage, alors, comptait peut-être plus d'un demi-million d'habitants. On y admirait son forum, et, à proximité, les imposants portiques sous lesquels se tenaient les changeurs et où se traitaient les affaires commerciales : c'était la Bourse (*vicus argentarius*) ; une des grandes curiosités de la ville était un squelette de baleine gigantesque (*bellua marina*), qui était exposé en public¹. Dans ses fouilles du flanc sud-ouest de la colline de Byrsa, le P. Delattre a trouvé quelques ossements d'un grand cétacé ; serait-ce les restes du monstre marin dont parle saint Augustin ?

Au point de vue chrétien, Carthage était, comme Rome, partagée en sept régions, et chaque région avait son clergé spécial. Les documents contemporains mentionnent vingt-deux basiliques : celles de Sainte-Perpétue, celle de Tertullien où se réunissaient les Tertullianistes au temps de saint Augustin ; celle de Faustin ; celle de Saint-Agilée : la *basilica Major* ou *Majorum*, peut-être celle qu'a découverte et fouillée le P. Delattre au lieu dit Damous Karita ; la *basilica Novarum*, la *basilica Tricillarum*, la basilique des Martyrs scillitains qui était peut-être près de Douar-Chott ; la basilique de *Celerina* ; celle de Gratien ; les basiliques Théodosienne, Honorienne, *Théoprepienne* ; celle de Saint-Pierre, dans la troisième région ; celle de Saint-Paul, dans la sixième ; celle de Saint-Julien ; la basilique qui fut élevée sur l'emplacement (*l'ager Sexti*) du martyr de saint Cyprien ; celle qui fut élevée dans la maison du procureur Macrobe, où saint Cyprien fut enseveli².

On a peine à s'expliquer comment une si grande et si riche capitale se laissa surprendre, sans la moindre résistance, par Genséric. C'était le 19 octobre 439. Le roi des Vandales traita la ville conquise avec la dernière rigueur ; il se fit livrer les vases sacrés des églises et contraignit les particuliers à porter dans son palais leurs bijoux, leur argenterie, leurs armes, leurs vêtements de luxe. Tous les édifices publics furent saccagés ou détruits ; les barbares ariens ne respectèrent même pas les cimetières des catholiques : ils en jetèrent au vent les ossements, et en brisèrent les épitaphes avec la sape et le marteau, comme l'avaient fait les païens au temps des plus ardentes persécutions³.

De Carthage dont il fit sa capitale, Genséric traitait d'égal à égal avec l'empereur de Rome ou celui de Constantinople. En 455, Valentinien étant mort assassiné et Petronius Maximus s'étant emparé de la pourpre, l'impératrice Eudoxie appela Genséric à son secours. Celui-ci ne se fit pas prier et sa flotte alla débarquer à Ostie. Rome fut prise et pillée. Genséric revint à Carthage tramant en captivité

¹ S. August., *Litt.*, CII, 31 ; Ph. Berger, dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1893, p. 104 ; Delattre, *Notes archéologiques*, 1892-1893, p. 3.

² Dureau de La Malle, *Topographie de Carthage*, p. 214 ; V. Guérin, *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, t. I, p. 61 ; Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 659.

³ Victor de Vita, *De persec. Vandalica*, I, 2.

un grand nombre de citoyens romains et gorgé de richesses incalculables. Les prisonniers furent soumis à d'indignes traitements qui amenèrent la peste dans leur rangs : l'évêque, Deogratias, convertit deux églises en hôpitaux et se multiplia pour secourir les malheureux.

Longtemps les Vandales continuèrent leur vie de déprédation et de piraterie dans tout le bassin occidental de la Méditerranée. Les empereurs Majorien et Léon firent en vain tous leurs efforts pour y mettre un terme. Carthage était devenue un repaire de brigands, comme Alger le sera plus tard au temps de Barberousse. Une fois pourtant, en 470, la flotte de l'empire d'Orient, sous les ordres de Basiliscus, avait pris terre au promontoire de Mercure et était venue menacer Carthage elle-même. Mais Genséric fut assez habile pour mettre le feu aux vaisseaux qui allaient l'attaquer, et les forces navales de l'empire d'Orient furent anéanties dans un immense brasier qu'on pouvait contempler des hauteurs de Byrsa.

Genséric mourut en 477. Sous le règne de son fils Hunéric, Carthage fut le théâtre de scènes tragiques qui révèlent les mœurs brutales des barbares. Hunéric, ayant voulu changer l'ordre de succession au trône, fit mourir, outre les membres de sa famille, le chancelier du royaume, Heldic et sa femme. Après l'exécution, les restes des deux époux furent traînés, durant un jour entier, sur toutes les places et les rues de Carthage. Un proche parent de ces infortunés, qui avait réussi à se cacher dans une église, fut saisi et jeté dans une fosse immonde, d'où on ne le retira que pour lui faire endurer de lentes tortures. L'évêque arien, Jocundus, ayant voulu faire entendre des paroles de clémence et de pitié, Hunéric fit aussitôt arrêter Jocundus qui fut brûlé vif sur une des places de la ville. Le tyran avait la prétention de s'occuper des querelles théologiques ; en 484, il présida un concile à Carthage, dans lequel il fit condamner les catholiques par les ariens, et dès lors sévit contre les premiers une persécution sanglante.

Gunthamund, Thrasamund, Hildéric se montrèrent plus tolérants ; l'un d'eux, Thrasamund, fit même construire des thermes et une basilique¹. Mais les derniers rois vandales eurent de la peine à défendre leur royaume contre les incursions des Maures. En 531, le chef de l'armée vandale, Gelimer, ayant remporté un grand succès sur ces derniers, profita de sa popularité parmi les soldats pour déposer Hildéric et se faire couronner à sa place. Cette usurpation amena l'empereur Justinien à porter la guerre en Afrique, pour essayer de reconquérir cette belle province, depuis si longtemps livrée au brigandage.

L'occasion était propice, car un traité venait d'être signé avec les Perses et l'Orient était en paix. Ce fut en 533 que l'armée, rassemblée à Constantinople, reçut l'ordre de s'embarquer, sous les ordres de Bélisaire. Elle se composait de 10.000 fantassins, 5.000 cavaliers, et comptait 500 grands vaisseaux de transport, et 92 petits bâtiments. La flotte byzantine débarqua sur la côte d'Afrique, après trois mois de navigation, au promontoire de *Caput vada* (Ras Kaboudia) qui est éloigné de Carthage de cinq jours de marche, par terre². Immédiatement, l'armée se mit en marche, traversant Sullectum, Leptis parva, Hadrumète ; arrivée à Grasse qui n'était éloignée que de 350 stades de

¹ Félix dans l'*Anthol. vet. latinor.*, III, XXXIII, 199 (pp. 479-483, éd. Burm) ; cf. V. Guérin, *Voyage archéol. dans la Régence de Tunis*, t. I, p. 62 ; Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 661.

² Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 181.

Carthage, elle s'arrêta auprès d'un palais de Gelimer, dont les fertiles jardins contribuèrent à son ravitaillement.

Ce fut alors seulement que Gelimer, qui se trouvait à Hermione, apprit l'approche de l'armée de Bélisaire. Il écrivit à son frère Ammatas, demeuré dans Carthage, de marcher en hâte à l'ennemi et de l'attendre dans les défilés de Decimum, à 70 stades de la ville. Lui-même devait l'y rejoindre avec une autre armée. Mais Ammatas fut vaincu et tué à Decimum, avant que Gelimer fut arrivé, et celui-ci, battu à son tour, dut se réfugier dans sa capitale.

Quand Bélisaire parut sous les murs de la ville, il fut bien surpris de voir que nul ennemi ne se présentait pour lui résister ; mais, craignant une surprise, il préféra remettre au lendemain son entrée dans la place. Il attendait d'ailleurs la flotte grecque qui devait attaquer la ville par mer, en même temps qu'il donnerait l'assaut. La flotte parut en effet et les habitants, qui appelaient de tous leurs vœux l'armée grecque, levèrent les chaînes qui fermaient l'entrée du *Mandracium*, tandis que les Vandales cherchaient un refuge dans les églises.

Les prisons de Carthage, appelées *Αγκών*, qui étaient annexées au palais du roi, l'ancienne résidence des proconsuls, regorgeaient alors de citoyens et de marchands grecs que Gelimer, suspectant leur fidélité, avait condamnés au dernier supplice. Le geôlier qui les gardait, pris de peur en voyant la flotte et l'armée de Bélisaire, pénétra dans le cachot auprès des prisonniers qui attendaient l'heure suprême et, élevant la voix : *Que me donnerez-vous, leur dit-il, si je vous délivre ?* Tous s'empressent de lui faire les promesses les plus magnifiques, mais lui : *Gardez votre argent, leur dit-il, je ne vous demande qu'une chose : jurez-moi de m'accorder aide et protection auprès du général de Justinien.* Ils jurèrent ; alors le geôlier leur raconta les événements de la veille et, débouchant un soupirail, il leur fit voir les galères impériales ancrées devant le Mandracium, puis il ouvrit les portes de la prison¹.

La flotte, s'imaginant que le port était fermé et gardé, alla stationner dans le lac de Tunis, à l'exception d'un navire commandé par Calonyme qui, plus hardi que les autres, se dirigea vers le port, où il jeta l'ancre sans encombre. Les matelots débarquèrent, pillèrent les magasins et passèrent la nuit dans l'orgie.

Le lendemain, Bélisaire entra dans Carthage abandonnée par les Vandales. Il monta au palais du roi et s'assit sur le trône de Gelimer, dans la salle de Justice qu'on appelait *atrium sauciolum*, et sur-le-champ il fit indemniser les marchands du port qu'avaient molestés les matelots de Calonyme. A l'heure du repas, Bélisaire se rendit dans la salle Delphique, ainsi appelée, nous dit Procope, parce qu'un grand trépied, pareil à celui de Delphes, servait à y poser les coupes². Les mets qu'on avait préparés pour Gelimer furent servis au général byzantin, et ce furent, ô dérision amère, les serviteurs du roi des Vandales qui apportèrent les viandes et versèrent le vin dans les coupes.

Bélisaire fut magnanime dans son triomphe : il promit la vie sauve aux Vandales réfugiés dans les églises. Dès que toutes choses furent régularisées, il s'occupa de réparer les fortifications de la ville, ébréchées en maints endroits : au bout de quelques semaines, Carthage fut en état de soutenir un siège de longue durée³.

¹ Procope, *De Bello Vandal.*, I, 20.

² Procope, *De Bello Vandal.*, I, 20.

³ Procope, *De bello Vandal.*, I, 21 ; *De Aedific.*, VI, 5 ; cf. Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 15.

Ces précautions n'étaient pas inutiles, car Gelimer tenait et terrorisait la campagne : il avait coupé l'aqueduc du Zaghouan et toutes les routes, et il entretenait des intelligences dans Carthage même. Bélisaire déjoua ses projets, se mit à sa poursuite et finit par le bloquer au mont Pappui non loin d'Hippone¹. A bout de ressources, le roi des Vandales se décida à implorer la clémence du vainqueur. Il se mit en route pour Carthage avec une suite nombreuse. On dit, qu'il pleura de dépit quand il vit les murs restaurés de son ancienne capitale. Bélisaire vint à sa rencontre jusqu'au faubourg appelé Aclas² ; il le traita avec honneurs et se disposa à l'envoyer à Constantinople auprès de Justinien, en attendant que lui même pût aller jouir de son triomphe.

Mais auparavant, il dut organiser l'Afrique en province de l'empire byzantin. Tout le pays occupé par les Vandales forma la *Préfecture d'Afrique*, et Carthage reçut le nom de *Colonia Justiniana Carthago*. Solomon, qui succéda à Bélisaire comme gouverneur, prit à tâche de rendre à cette capitale le lustre dont elle avait joui jadis. Deux nouvelles basiliques furent construites : l'une, consacrée à la Vierge, fut bâtie à côté du palais du gouverneur ; l'autre fut dédiée à saint Prime. On vit aussi s'élever, sur le bord de la mer, un monastère fortifié qui protégeait le Mandracium³ ; il y eut enfin le *Diaconium* ou grand Séminaire, et le couvent de Biqua, bâti à côté de la basilique de Celerina⁴. Il n'y avait alors qu'un seul point noir à l'horizon de l'Afrique byzantine : c'étaient les incessantes incursions des Maures. Elles occasionnèrent des guerres longues et sanglantes, et plusieurs généraux byzantins s'y illustrèrent. L'un deux, Jean Troglita réussit à pacifier toute l'Afrique en 550.

Cent ans plus tard, voici que soudain un nouvel et terrible orage accourt de l'Orient : c'est l'invasion musulmane. En 647, les Arabes s'emparent de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine ; en 670, le khalife Moawiah fonde Kairouan ; en 6A7, Hassan ben en-Noman, le Gassanide, gouverneur de l'Égypte, escalade, presque sans coup férir, les murs de Carthage. Mais la garnison, laissée dans la ville par les Arabes, ne sut point, à son tour, se défendre contre le patrice Jean qui reprit Carthage et en répara bien vite les fortifications. Hassan revint furieux, chassa de nouveau les Byzantins et prononça la ruine définitive de la grande cité africaine. Tout, dit Beulé⁵, fut renversé, rasé. Les habitants s'étaient enfuis sur les vaisseaux ou avaient été massacrés. Carthage était destinée à ces catastrophes deux fois capitale de l'Afrique, elle fut deux fois effacée du monde. Qui peut dire qu'elle ne se relèvera pas un jour et qu'un peuple civilisé, qui comprendra tous les avantages de sa situation, n'imitera pas l'exemple des Romains ?

Il y a trente ans que Beulé formulait ce vœu, réalisé déjà aujourd'hui en partie par la France. L'Afrique carthaginoise est devenue française : c'est nous, à présent, qui sommes les Romains. Mais n'oublions pas que les premiers jalons de cette conquête furent posés, dès le xii^e siècle, par le roi Louis IX qui, le 17 juillet 1270, débarqua auprès des anciens ports de Carthage, afin de réprimer la piraterie arabe et de conquérir l'Afrique septentrionale à la civilisation. Le roi de

¹ Procope, *De bello Vandal.*, II, 4 ; cf. Ch. Tissot, *Géogr. comp. de la province d'Afrique*, t. I, pp. 36-39. Sur l'emplacement présumé du mont Pappua, voyez la note de M. Gsell, dans la *Revue africaine*, 1894, p. 167.

² Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 662.

³ Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 95.

⁴ Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 660 et 663.

⁵ Beulé, *op. cit.*, p. 15.

France ne trouva, sur l'emplacement dévasté de Carthage, qu'une petite bourgade dont il s'empara sans effort : les habitants avaient fui à Tunis, sous la protection de l'émir Abou Abd-Allah Mohammed, de la dynastie des Beni-Haffs. Edrisi rapporte toutefois que les chefs de la tribu des Beni-Ziad avaient entouré d'un mur la colline appelée El-Moallaka, c'est-à-dire La Malga, ou plutôt Byrsa. On sait quel fut l'épilogue lamentable de l'expédition de saint Louis. L'armée, qui avait établi son camp au pied du [chastel de Carthage](#), au cœur de l'été, fut décimée par la peste. Quand le roi se sentit atteint par le fléau, il donna ses instructions pour la conduite du royaume à son fils Philippe le Hardi, puis il demanda [les sacrements de sainte Eglise... Après, se fist le saint Roy coucher en un lit couvert de cendre, et mist ses mains sur sa poitrine, et en regardant vers le ciel rendi à nostre Créateur son esperit, en celle heure meismes que le filz Dieu morut en la croiz](#) (le 25 août 1210). Quelques cadavres, avec des débris d'armures, des monnaies et un sceau de Raymond de Montauban sont à peu près les seuls vestiges qu'on ait retrouvés de cette téméraire entreprise, sur le sol même de Carthage. Elle ne fut pourtant pas vaine et stérile, puisque la chapelle construite en 1841¹, en rappelant cette page héroïque de notre histoire, devint le signal qui conviait la France moderne à une nouvelle croisade.

Sans relâche, avec une persistance et une ténacité qui tiennent de la rage, les ruines de Carthage ont été, jusqu'à nos jours, exploitées comme carrière de pierres à bâtir par les habitants de Tunis et des villages d'alentour. Au moyen âge, les vaisseaux des républiques italiennes vinrent y chercher des colonnes, des chapiteaux, des sculptures ; une tradition veut que l'église de Saint-Laurent, à Gênes, et la cathédrale de Pise aient été construites avec des marbres arrachés aux ruines de Carthage. Ce fut pis encore, quand André Doria, amiral de Charles-Quint, se fut emparé de La Goulette en 1535². Pour construire des forteresses et des maisons neuves, on démolit pierre à pierre jusqu'à la racine des murs, si bien que, vers la fin du XVI^e siècle, le Tasse ému, s'écrie tristement :

*Giace l'alla Carlhago ; appena i segni
Dell' alte sue ruine, il lido serba.*

[Ci-gît l'altièrre Carthage ; à peine des traces de ses grandes ruines se remarquent encore sur le rivage.](#) Malgré ce vandalisme tant de fois séculaire, les voyageurs modernes : Shaw (1735), le P. Caroni (1803), Chateaubriand (1807), Humbert (1828), Falbe (1833), N. Davis (1861), étaient encore émerveillés de l'importance des ruines ; il a fallu la main sacrilège de notre siècle, qui, pourtant, dit-on, est le siècle de l'archéologie, pour achever l'œuvre de Genséric et de Hassan le Gassanide.

¹ Voyez la *Notice sur la construction et la dédicace de la chapelle Saint-Louis érigée par le roi des Français sur les ruines de l'ancienne Carthage* (Paris, 1841, in-4°) et les documents rassemblés et publiés par M. E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, p. 149 et suiv. Le 8 août 1830, le roi Charles X, dont la déchéance n'était pas encore connue à Tunis, contractait, par l'intermédiaire de notre consul général Mathieu de Lesseps, un traité dans lequel un article stipule la concession à la France d'un terrain assez grand pour y ériger un monument religieux en l'honneur de Louis IX. Sous le règne de Louis-Philippe, l'architecte Germain fut chargé de construire la chapelle ; elle fut commencée en 1841 et consacrée en 1845.

² E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, pp. 191 et 208 ; Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 643. Sur les ruines de Carthage au XVI^e siècle, voyez la *Cosmographie universelle* d'André Thevet (Paris, 1575, p. 21, verso) et S. Reinach, dans le *Bulletin archéol. du Comité*, 1888, p. 350.

Aujourd'hui, une troisième Carthage, la Carthage française, s'élève, nouveau phœnix, sur l'emplacement occupé par ses deux aînées. Quelles seront ses destinées ? -Ses commencements ont été longtemps des plus humbles : la petite chapelle construite par l'architecte Germain sur un terrain de quelques arpents concédé à la France par le bey Ahmet. Mais voilà qu'un demi-siècle plus tard, par nos armes et le zèle patriotique d'un illustre prélat, Carthage est déjà redevenue une capitale religieuse. Au sommet de Byrsa s'élève une cathédrale toute moderne. C'est, disent MM. Cagnat et Saladin, une construction grandiose, curieux mélange d'église et de mosquée, œuvre singulière peut-être, mais à coup sûr, d'un grand mérite. L'abbé Pougnet, architecte de la belle église de Saint-Vincent-de-Paul à Marseille, en est l'auteur. On ne peut nier que, de loin, la masse de l'édifice soit très belle et que l'architecte ait su, d'une façon fort adroite, donner du caractère à son œuvre... C'est la cathédrale de Carthage, le sanctuaire central du christianisme restauré et reprenant possession d'une terre d'où il avait été chassé depuis si longtemps ; c'est le temple que saint Louis rêvait peut-être d'édifier à la gloire du Très-Haut et que le patriotisme d'un grand évêque, successeur de saint Cyprien et de saint Augustin, est parvenu à bâtir. La première pierre en a été posée en mai 1881 ; et en 1890, six ans plus tard, son fondateur, le cardinal Lavignerie, archevêque de Carthage et primat d'Afrique, l'a consacré solennellement, entouré de douze évêques, de vingt prélats et d'un grand nombre de prêtres¹. C'est là qu'il repose maintenant, sous la garde de ses Missionnaires d'Afrique. Puissent ses cendres n'être jamais jetées au vent par les révolutions comme l'ont été celles des fondateurs de la première Carthage chrétienne ! Puisse l'œuvre qu'il a fondée prospérer toujours, sous l'égide de la France !

¹ R. Cagnat et A. Saladin, *Voyage en Tunisie*, dans *Le Tour du Monde*, livraison 1701 (12 août 1893), p. 106.

VI. — TOPOGRAPHIE DE CARTHAGE.



I. Lac de Tunis (El-Bahira). — Il est appelé *λίμνη* par Polybe et Appien ; *stagnum*, par Tite-Live ; *mare stagnum*, par Orose (Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t. I, p. 567). A l'époque antique, le *stagnum* s'étendait au nord probablement jusqu'auprès du village de Douar-Chott, dont le nom signifie *le village de la lagune* (Delattre, dans le *Cosmos* du 20 janvier 1894, p. 248). Sur le lac de Tunis, consulter surtout V. Guérin, *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, t. I, pp. 10 et suiv.

II. Le Catadas. — Ptolémée place entre Carthage et Maxula l'embouchure du Catadas que les uns ont identifié avec l'oued Miliane, d'autres avec l'ancien chenal naturel de La Goulette. Du moment qu'il est établi que Hadès est l'ancienne Maxula, le Catadas ne peut être, semble-t-il, que l'estuaire de La Goulette. Le lac de Tunis a toujours communiqué, dans les temps anciens comme de nos jours, avec la haute mer, par ce canal naturel, très étroit, plus ou moins creusé et élargi par des travaux d'art ; il était navigable au temps des guerres puniques comme à l'époque byzantine, et il est abandonné seulement depuis quelques années, par suite du percement du chenal du port de Tunis (Tissot, *Geogr. comp.*, t. I, pp. 82, 171 et 567-568).

III. La Goulette (Halk el-Oued), *Galabras*. — Sur l'identification de Galabras avec La Goulette, voyez Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 170-171. Les murs du fortin

turc contiennent, dit-on, des inscriptions qui proviennent de Carthage (E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, p. 147). Les inscriptions qu'on a trouvées, en petit nombre, à La Goulette, paraissent également avoir été enlevées aux ruines de Carthage (*Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, n° 1010, 1024, 1046, 1050, etc.).

IV. Tænia ou **Ligula**. — Appien appelle indifféremment *Taivia* ou *Γλώσσα*, l'isthme sablonneux qui sépare le lac de Tunis de la mer ; les auteurs latins lui donnent le nom de Ligula. Appien lui attribue une largeur d'un demi-stade ; aujourd'hui, la largeur moyenne de cette langue de terre est plus considérable et atteint environ 300 à 450 mètres (Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 566).

V. Dar Ouled l'Agha. — En face de cette habitation arabe on distingue presque à fleur d'eau, dans la mer, une ligne de blocs de pierres, jetés à flot perdu. Cette ligne se prolonge jusqu'à l'éperon n° VIII ; près du dar Ouled l'Agha elle présente une largeur de 160 mètres ; au point n° VIII, elle a 90 mètres. On a proposé de reconnaître, dans cette digue d'énormes cailloux les vestiges de la jetée par laquelle Scipion ferma l'entrée des ports, lors du siège de la ville (Tissot, *Géogr. comp.*, t. I ; pp. 611 et 625).

VI. Le Khram. — Près de l'entrée de cette habitation arabe, convertie en hôpital, on a trouvé, en mai 1892, une sépulture païenne de l'époque romaine (Delattre, dans le *Cosmos* du 2 novembre 1889, p. 386, et du 20 janvier 1894, p. 249).

VII. Dépression de terrain qui représente l'endroit où se trouvait l'entrée des ports. Suivant Appien, cette entrée unique avait 70 pieds de large (Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 609 et suiv.).

VIII. Substructions du môle qui protégeait l'entrée des ports, et où vint s'appuyer la digue de Scipion (Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 611 et 625).

IX. Le port marchand. — Il a actuellement la forme d'une lagune très allongée et d'une petite flaque d'eau séparée de la lagune par une route. Mais la comparaison du plan dressé par le capitaine danois Falbe, en 1830, et du plan de M. l'ingénieur Ph. Caillat en 1868, montre que la flaque d'eau a été récemment isolée par un terrassement artificiel qui eut pour but de créer une avenue au Dar el-Bey construit sur le bord de la mer par le bey Ahmet vers 1835 (E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, pp. 157-159 ; Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 598 et suiv. et 607). D'après les mesures prises par Beulé, le port marchand avait une surface de 23 hectares 16 ares. On s'étonne généralement de l'exiguïté de ce bassin, mais Beulé remarque que le vieux port de Marseille n'a que 27 hectares, c'est-à-dire 3 hectares 84 ares de plus que le port marchand de Carthage. Comme le port de Marseille peut contenir jusqu'à onze cents bâtiments de commerce, Beulé conclut que le port de Carthage pouvait donner abri à un bien plus grand nombre de vaisseaux carthaginois, si ces derniers n'avaient, comme il le croit, pas plus de 5m,65 en largeur, hors de bordage (Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 116. ; V. Guérin, *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, t. I, p. 67 ; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. III, pp. 380 et suiv.). Il importe, au surplus, d'observer qu'un grand nombre de navires se contentaient d'aborder le long de la côte, où se trouvait un large quai de débarquement et un vaste bassin ou avant-port protégé par des jetées dont on voit encore des ruines à fleur d'eau. Avant la construction des ports qui furent creusés de main d'homme, la colonie phénicienne n'avait pas d'autre mouillage que la côte qui resta toujours abordable : c'est le long de la côte que vient se ranger la flotte carthaginoise lorsqu'elle est refoulée par la flotte romaine, après que Scipion eut construit sa

fameuse digue. Saint Louis et les Espagnols débarquent aussi plus tard sur la côte, sans difficulté.

X et XI. Le port militaire ou Cothon. — Les ports, suivant Appien, communiquaient entre eux ; cette communication existait encore, comme on peut le constater par le plan de Falbe, en 1830, avant les constructions du bey Ahmet. Le marabout de Sidi-Lella-Salka a été construit auprès du canal qui a été comblé pour faire une route directe à la maison arabe indiquée au n° XIII. Le port militaire était en partie circulaire, et au centre se trouvait l'îlot avec le palais d'où l'amiral surveillait toute la flotte. Les bords de cet flot ainsi que la rive opposée, étaient entourés de grandes cales de 5m,90 de large, pouvant abriter 220 vaisseaux. Les cales sont actuellement ensablées ainsi que la plus grande partie du port. L'îlot de l'Amiral est devenu une presqu'île. D'après Beulé, la surface totale du Cothon, y compris l'îlot central, était de près de 9 hectares (Beulé, *Fouilles à Carthage*, pp. 98 et suiv. ; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. III, pp. 382 et s. ; Tissot, *Géogr.*, t. I, pp. 605 et 672 à 677).

XII. En cet endroit se trouvent quelques substructions et une légère dépression de terrain dans laquelle on a proposé de reconnaître les traces de la nouvelle entrée des ports, qui fut creusée soudainement par les Carthaginois assiégés, lorsque Scipion eut fermé l'entrée ordinaire par la digue de blocs de pierres que nous avons signalée (Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 111 ; Tissot, *Géog. comp.*, t. I, pp. 606 et 625). Peut-être, au contraire, ce chenal mettait-il en communication l'une avec l'autre, les deux parties du Cothon : l'une, circulaire, dont nous voyons encore les vestiges, et l'autre, carrée, qui serait présentement submergée par les flots.

XIII et XIV. Auprès du môle n° VIII, ainsi qu'aux n° XIII et XIV, et bien au delà en remontant jusqu'en face du quartier de Dermèche, on aperçoit de distance en distance, dans la mer, presque à fleur d'eau, des restes de larges quais. Ce sont là suivant nous, les quais où abordaient ordinairement les vaisseaux carthaginois d'un faible tirant d'eau. Ces quais étaient, d'ailleurs, vraisemblablement protégés par des jetées qui formaient comme un avant-port. Ce sont les restes sous-marins de ces constructions qui ont motivé l'opinion récente, mais erronée suivant nous, de M. Cecil Torr. Ce savant, frappé de l'exiguïté actuelle des ports de Carthage, voudrait considérer les ruines de quais que nous venons de signaler, comme les traces des ports eux-mêmes. D'après lui, les ports de l'ancienne Carthage s'étendaient en avant de la côte et seraient présentement submergés (Cecil Torr, dans *Classical Review*, t. V, 1891, pp. 280-284, et dans *Revue archéol.*, 3^e série, t. XXIV (1894, I), pp. 35 et suiv. ; R. Oehler dans le *Neue Jahrb. für Philol.*, 1893, pp. 321 à 332 ; Otto Meltzer, *ibid.*, 1894, pp. 49 à 68 et 119 à 136 ; Gsell, dans *Revue africaine*, 1894, p. 137 et *Mélanges de l'École de Rome*, t. XV, 1895, p. 308 et s.). L'opinion de M. Oehler, d'après laquelle l'ensemble des deux lagunes que nous voyons présentement, formerait le Cothon seul, avec sa partie circulaire et sa partie carrée, tandis que le port marchand eût été pris sur la mer, est moins invraisemblable que la théorie de M. Torr. Toutefois, d'après les textes anciens, les deux ports de Carthage ayant été creusés de main d'homme et n'ayant qu'une seule entrée, le bon sens et l'examen des lieux nous ramènent à l'opinion de Beulé, quelles que soient les erreurs que l'on puisse signaler dans les mesures prises par lui sur le terrain. A l'époque byzantine, le port de Carthage s'appelait le *Mandracium*, et il y avait, dans son voisinage, un couvent fortifié qui fut bâti pour le protéger, par Solomon, sous Justinien (Procopé, *De bell. Vand.*, II, 26). Nous remarquerons que Beulé est, jusqu'ici, le seul qui ait entrepris d'étudier les ports de Carthage par des fouilles et des sondages ; il est possible qu'il n'ait

retrouvé qu'une restauration du port faite à l'époque romaine ou même byzantine ; voyez la critique de son œuvre par Charles Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 598 et suiv., et M. G. Perrot, *Hist. de l'art*, t. I, pp. 380 et suiv.

XV. Houdiat el-Hobsia. — Des restes de constructions importantes se voient sur ce monticule isolé où des fouilles n'ont pas encore été sérieusement pratiquées. C'était peut-être une tour rattachée aux fortifications de Carthage. Cette opinion de Fable (*Recherches sur l'emplacement de Carthage*, n° 74) paraît vraisemblable, surtout si l'on considère, avec le P. Delattre, que le lac de Tunis s'étendait jusqu'auprès du village de Douar-Chott. Il n'y a pas lieu, dans tous les cas, de considérer, avec Tissot, le Koudiat el-Hobsia comme étant la Byrsa primitive (Tissot, *Géogr.*, t. I, p. 585 et t. II, p. 795 ; S. Reinach et E. Babelon, *Recherches archéologiques en Tunisie*, p. 7). On y a recueilli des statuettes en terre cuite, de petites fioles cylindriques et des lampes de l'époque romaine (Delattre, dans le *Cosmos* du 20 janvier 1894, pp. 247-248).

Au nord du Koudiat el-Hobsia passait le canal qui mettait en communication les ports avec l'Euripe du cirque (n° XXII). On en peut suivre la direction à travers des terrains bas qui portent encore, bien qu'étant à sec, parmi les indigènes, le nom de Gâ-el Oued, *lit du ruisseau* (Delattre, dans le *Bulletin épigraphique*, t. IV, 1884, p. 206).

XVI. Bir Sema. — A 300 mètres au sud-ouest de la gare de Douar-Chott, vers l'abattoir, au lieu dit Bir Sema, on a trouvé, en creusant une cave, huit tombeaux romains de l'époque païenne, des lampes païennes et des vases en poterie rouge. Sur d'autres points du même lieu-dit, on a recueilli aussi plusieurs lampes chrétiennes (Delattre, dans le *Cosmos* du 20 janvier 1894, p. 249).

XVII. Douar-Chott. — Ce village marque la limite du lac de Tunis dans l'antiquité. On y a trouvé une statue de femme en marbre, mutilée, et des inscriptions funéraires latines, païennes et chrétiennes (*C. I. L.*, t. VIII, Suppl., n° 1250 ; Delattre dans le *Bulletin épigraphique*, t. II, 1882, pp. 175 à 177 et t. VI, 1886, p. 142 ; le même, dans le *Cosmos* du 20 janvier 1894, p. 248). On y a aussi découvert une mosaïque représentant une scène de pêche, aujourd'hui au Musée du Bardo (*Bulletin archéologique du Comité*, 1887, p. 445).

XVIII et XIX. — Dans le jardin de la maison de M. Fedriani, on a recueilli des inscriptions funéraires chrétiennes (Héron de Villefosse, dans la *Revue archéologique*, t. II, de 1881, p. 240 ; Delattre, dans le *Bulletin épigraphique*, t. II, 1832, p. 175) et des débris de sculpture (Tissot, *Géogr. comp.*, t. II, p. 799).

XX. El-Golla. — Tranchée représentant les fouilles de MM. Reinach et Babelon en 1884. Elle avait 42 mètres de long, avec une largeur moyenne de 5 mètres et une profondeur de 4 à 5 mètres. Cette fouille a mis à découvert des murs en petit appareil régulier et en blocage ; une colonne de marbre de 0m,90 de diamètre qui y est restée engagée ; une statue colossale en marbre de l'un des Dioscures, aujourd'hui au Musée du Louvre ; un pavement de mosaïque, des lampes et divers menus débris d'époque romaine (S. Reinach et E. Babelon, *Recherches archéologiques en Tunisie*, pp. 24-25 et 36).

XXI. — Ruines en blocage se composant essentiellement d'un mur qui paraît être dans l'alignement de la *spina* du cirque. Falbe prétend avoir vu, en cet endroit, des tours destinées à dominer le cirque tout entier (E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, p. 223).

XXII. Le cirque ou hippodrome. — La *spina* se voit encore nettement ; l'arène est marquée par une dépression de terrain, et le circuit ou mur d'enceinte par un talus. Le chemin de fer traverse obliquement cette enceinte dont la longueur est de 675 mètres sur une largeur de 90 mètres ; la *spina* a 5m,50 de large (Dureau de la Malle, *Recherches sur la topographie de Carthage*, p. 40 ; V. Guérin, *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, t. I, p. 40 ; E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, p. 203 ; Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 645). L'Euripe du cirque était bordé de statues, suivant Tertullien (Tertullien, *Adv. Hermog.*, XXI ; Delattre, dans le *Bulletin épigr.*, t. IV, p. 206).

Près de l'hippodrome on a trouvé l'inscription funéraire punique : **Tombeau d'Akbarim, fondateur de fer, fils de Baalsillek**, épitaphe du III^e ou du IV^e siècle avant notre ère (M. de Vogüé, dans les *Comptes rendus* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, séance du 18 mars 1892). On a recueilli aussi, non loin de là deux lamelles de plomb, l'une portant en relief un scorpion, et l'autre une inscription cabalistique (Delattre, dans le *Cosmos* du 27 janvier 1894, p. 275 ; cf. E. Babelon et Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibl. nationale*, p. 491).

XXIII. Le forum. — D'après Appien, le forum était situé dans le voisinage du Cothon en se dirigeant du côté de Byrsa (Appien, *Punica*, VIII, 127). Il était quadrangulaire et orné de portiques et de statues (Appien, VIII, 133 ; Diodore Sic., XI, 26). Le quartier du forum et celui des ports portent encore aujourd'hui, chez les Arabes, le nom significatif de Cartagenna (Lavigerie, *De l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage*, p. 22). L'emplacement du forum est exploité, depuis des siècles, par les chercheurs de pierres qui en ont fait disparaître toute trace au-dessus du sol. Au temps de la Carthage punique, s'élevait sur le forum, la curie, lieu ordinaire des réunions du sénat ; sur l'un des côtés se trouvait le temple d'Apollon ; les maisons qui entouraient cette place étaient très élevées, et trois grandes rues conduisaient du forum à Byrsa. Détruit par Scipion en 146 avant J.-C., le forum de Carthage fut rétabli lors de la fondation de la colonie romaine. D'après Capitolin (*Anton. Pius*, IX), un incendie le détruisit de nouveau sous Antonin le Pieux. Il fut encore restauré ; saint Augustin y signale le tribunal et, à proximité, les boutiques des changeurs, *vicus argentarius*. (S. August., *Conf.*, VI, 9, 14 ; Boeswillwald et Cagnat, *Timgad*, p. 6.)

A la fin de l'empire romain, le forum est appelé la Place maritime, à cause de son voisinage de la mer. Justinien y fit construire deux portiques et les thermes de Théodora. Sur l'emplacement ou dans le voisinage immédiat du forum, on a trouvé quelques stèles puniques, ex-voto à Tanit et à Baal-Ammon, un assez grand nombre de griffes de lion en pierre rougeâtre, qui paraissent avoir servi de supports à des sièges, des inscriptions funéraires grecques, latines, païennes et chrétiennes, une grande quantité de débris d'amphores, avec estampilles phéniciennes, grecques et romaines ; une inscription, malheureusement mutilée, contenant l'énumération d'un certain nombre de villes africaines ; un fragment de tarif de douane (?), un ex-voto à Mercure, un bas-relief représentant le dieu du commerce. Le P. Delattre raconte qu'en 1875, il vit les Arabes sortir de terre, une jolie tête de statue, barbue comme Jupiter et coiffée d'une peau d'animal (Melkart ou l'Hercule tyrien ?). (E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, pp. 162 et 205 ; Tissot, *Géogr. comp.*, L I, p. 658 ; S. Reinach et E. Babelon, *Recherches archéologiques en Tunisie*, pp. 9 et 25 ; Delattre, dans le *Cosmos* du 11 février 1888, pp. 296-299, et 2 novembre 1889, p. 386 ; le même, dans le *Bulletin épigraphique*, t. IV, p. 205, et t. VI, 1886, p. 141 ; le même, dans la *Revue de l'Afrique française*, 1^{er} sept. 1888 ; le même, dans les *Mélanges de l'École de Rome*, 1890, p. 16).

XXVI. Dar Mustapha ben Ismaïl. — Ce palais qui n'appartient plus à cet ancien ministre du bey, mais qui fut bâti par lui en 1875, se trouve sur les substructions d'un édifice antique qu'on a proposé, sans preuve, d'identifier avec le temple d'Apollon voisin du forum (Dureau de la Malle, *Recherches sur la topographie de Carthage*, p. 19). Il y a peu d'années, on y conservait une mosaïque, aujourd'hui détruite, qui représentait la toilette de Pégase par trois nymphes (Delattre dans le *Bulletin épigraphique*, t. IV, p. 207, et dans le *Cosmos* du 11 février 1888, p. 297). On a aussi recueilli, dans le voisinage immédiat, un certain nombre d'ex-voto à Tanit et à Baal Ammon (S. Reinach et E. Babelon, *Recherches archéologiques en Tunisie*, p. 11). MM. de Sainte-Marie et Caillat, qui se trouvaient à Carthage en 1875, ont pu relever les dimensions et le plan de l'édifice antique déblayé pour construire le nouveau. Il mesurait 62m,25 de long, sur 33m,30 de large, et se composait de trois salles ayant chacune 17m,75 sur 28m,81. La salle du milieu se terminait au nord en abside ; les deux salles latérales étaient en contrebas et leurs voûtes étaient soutenues par trois rangées de six colonnes. Une jetée de 12 mètres faisait saillie sur la mer, en avant de l'édifice. La disposition de ces constructions nous porterait à croire qu'au lieu d'un temple il s'agit plutôt de thermes, tels que ceux de Theodora, femme de Justinien, que nous savons avoir été construits sur le forum (E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, pp. 166 à 173). Non loin de la maison, on a trouvé une inscription punique énumérant des sacrifices (*C. I. Sémit.*, t. I, p. 239, n° 170).

XXVIII et XXIX. Fouilles de MM. S. Reinach et E. Babelon en 1884. — La tranchée n° XXVIII, orientée nord-sud, et aujourd'hui comblée, avait mis à découvert un grand nombre de murs très enchevêtrés, appartenant à des époques différentes et reposant sur trois sols superposés et séparés par des débris de toutes sortes, avec traces considérables d'incendie (S. Reinach et E. Babelon, *Recherches archéol.*, p. 35). La fouille n° XXIX est une longue tranchée encore visible, orientée est-ouest, entre le Bir Messaouda et le Bir ez-Zerig ; elle mesure en longueur 135 mètres, en largeur et en profondeur, de 5 à 7 mètres. On y voit des substructions de maisons, des citernes voûtées et des puits ; on y reconnaît la direction de plusieurs rues. Au cours des fouilles, on a recueilli de nombreuses lampes romaines, païennes et chrétiennes, des fragments de poteries et d'inscriptions latines, des débris très mutilés de statues en marbre, un beau masque en terre cuite représentant Tanit, une quantité énorme de balles de fronde en terre cuite, des débris carbonisés, de toute nature ; les traces d'incendie étaient partout visibles (S. Reinach et E. Babelon, *Recherches archéol. en Tunisie*, pass.).

XXXII à XXXVIII. Fouilles de M. de Sainte-Marie et de MM. Reinach et Babelon. — Dans les diverses fouilles entreprises sur ce vaste emplacement, M. de Sainte-Marie a découvert, à des profondeurs variant de 2 à 7 mètres, 2133 stèles puniques, ex-voto à Tanit et à Baal Ammon ; de nombreuses inscriptions grecques et latines, d'intéressants fragments d'architecture et de sculptures en marbre et en pierre du pays appelée *suouan*, parmi lesquels nous citerons deux têtes de Jupiter, une tête d'Apollon, une tête de l'empereur Hadrien, des torsos d'hommes et de femmes, des bras, des jambes, des pieds, des inscriptions votives en grec et en latin (E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, passim). Au n° XXXV, lieu dit Feddan el-Behim, déjà en partie fouillé par M. de Sainte-Marie, MM. Reinach et Babelon ont ouvert une grande tranchée de 56 mètres de long sur 13 mètres de large et de 6 à 9 mètres de profondeur ; on y a exhumé 330 nouvelles stèles votives à Tanit et à Baal Ammon, des débris de sculptures en marbre, des substructions de maisons, des citernes voûtées, des lampes

païennes et chrétiennes, des fragments d'inscriptions latines, et enfin une citerne punique, dont l'entrée, ayant la forme d'un caveau sépulcral, est protégée par d'énormes dalles appuyées en angle aigu l'une contre l'autre (S. Reinach et E. Babelon, *Recherches archéol. en Tunisie*, pp. 9, 37 et suiv.). Dans la même région, le P. Delattre a aussi trouvé plus de 200 stèles puniques votives à Tanit et à Baal Ammon, ainsi que des épitaphes, des lampes et des poteries chrétiennes. Le fameux temple de Tanit-Astarté devait se trouver non loin de là

XL à LX. Colline de Saint-Louis ou Byrsa. — Le plateau supérieur de la colline de Saint-Louis, l'ancienne Byrsa, haut de 63 mètres, a la forme d'une pyramide tronquée dont les angles correspondent aux quatre points cardinaux (Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 587). Cette plate-forme compte actuellement 1.400 mètres de circuit. Le côté sud-ouest fut une nécropole pendant tout le temps de l'indépendance de Carthage, c'est-à-dire jusqu'au siège de l'an 146 avant J.-C. Quand les Carthaginois firent de Byrsa une forteresse, et qu'ils voulurent, en conséquence, l'entourer de remparts, ils en nivelèrent le sommet, rejetant les terres sur les pentes. Il en résulta qu'un grand nombre des anciens tombeaux se trouvèrent profondément ensevelis sous les terres de déblai ; mais on continua néanmoins à enterrer des cadavres et à creuser des chambres sépulcrales sur le flanc sud-ouest de la colline, comme le prouvent, en particulier, les monnaies des IV^e au II^e siècles trouvées dans les tombeaux. Les constructions qui s'élevèrent sur le plateau, ainsi que les remparts qui entouraient l'acropole furent détruits par les Romains en 146 avant J.-C. ; Orose dit même qu'ils furent réduits en poussière. Il en existe pourtant encore des traces souterraines, comme Beulé l'a prouvé par ses fouilles de 1859, et le P. Delattre en a retrouvé, dans ses sondages, des vestiges qui permettent d'en indiquer la direction générale et les principales lignes. Suivant le P. Delattre, l'enceinte murée du plateau supérieur de Byrsa n'avait pas plus de 300 mètres de profondeur ; mais, en contrebas, il existait d'autres lignes fortifiées ; l'une d'elles s'éloignait même de la colline pour aller rejoindre la grande muraille d'enceinte, dans la direction du lac de Tunis, au lieu dit El-Gsour (n° LXI). C'est à cette ligne inférieure des fortifications que s'appliquent les mesures données par les Anciens aux fortifications de Byrsa, savoir : 2.000 pas par Orose (IV, 23), c'est-à-dire 2.945 mètres, et 22 stades ou 3.960 mètres d'après Servius (*in Aeneid.*, I, 4). Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 570 et suiv. ; E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, p. 163 ; Delattre, dans le *Bulletin épigraphique*, t. V, 1885, p. 84.

Démantelée par les soldats de Scipion en 146 avant J.-C., Byrsa ne fut fortifiée de nouveau que sous Théodose II en 424. En 553, Bélisaire, ayant repris Carthage à Gélimer, répara les fortifications que les Vandales avaient laissées se dégrader. Elles furent de nouveau restaurées par le patrice Jean qui succomba sous l'invasion arabe.

Actuellement, les principales constructions modernes qui s'élèvent au-dessus de la colline de Saint-Louis sont : la chapelle bâtie, en 1841, sur l'emplacement où l'on croit que mourut saint Louis en 1270 ; le séminaire des religieux Missionnaires d'Alger et enfin la cathédrale construite par les soins du cardinal Lavignerie en 1890. — Les détails qui précèdent étaient nécessaires pour faire comprendre l'intérêt des fouilles exécutées sur Byrsa par Beulé et surtout par le P. Delattre, fouilles que nous allons passer en revue sommairement.

XL. — En contrebas de ce mur, sur le versant Est de la colline, on a découvert, le 26 novembre 1890, une mosaïque dont le motif central représente l'Amour et Psyché, avec une inscription (Delattre, dans les *Mélanges de l'École française de*

Rome, t. XII, 1892, p 252 ; le même, dans le *Cosmos* du 27 février 1892, p. 363-364). Le mur lui-même est signalé par Beulé (*Fouilles à Carthage*, p. 39). A quelque distance au sud, on a déterré une chapelle chrétienne, sorte de crypte souterraine ornée de fresques (Héron de Villefosse, dans le *Bulletin de la Soc. des Antiquaires de France*, 1895, p. 159 à 161).

XLI. — Huit citernes voûtées. En vidant ces citernes qui recevaient les eaux pluviales du palais situé au n° XLII, on a trouvé de beaux morceaux de sculpture, tels que la tête d'un Jupiter Sérapis, celle d'une Minerve, un buste de vieillard, des bas-reliefs mutilés, parmi lesquels on reconnaît le serpent d'Esculape (Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 39 ; Delattre, dans le *Bulletin épigraphique*, t. V, 1885, p. 90).

XLII. — A 15 mètres au-dessous de la plate-forme de la chapelle de Saint-Louis, Beulé a découvert les restes d'une construction très considérable et en bel appareil, qu'il a appelée, sans preuve, le palais du proconsul romain (Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 68 et suiv. ; Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 649 à 653). Cette construction était adossée au large mur du péribole du temple d'Eschmoun ou Esculape, dont la chapelle actuelle paraît occuper l'emplacement. Beulé a déblayé là une suite de sept salles parallèles, terminées en absides ; au fond de l'une de ces absides était une estrade destinée à supporter une statue. Les murs étaient revêtus de plaques de marbre et de stuc colorié ; la salle du milieu a sa voûte ornée de caissons. Le P. Delattre a déterré une nouvelle salle qui a, comme les autres, la forme d'un fer à cheval, et mesure 10 mètres de haut, 7m,80 de profondeur et 6m,80 de large. Au fond de l'abside se trouvait aussi une estrade avec un piédestal destiné à une statue. Dans une autre salle, déblayée seulement en partie, on aperçoit des traces de dorure et de peintures murales, des morceaux de mosaïques, de beaux marbres taillés, de diverses couleurs, des fragments de colonnes corinthiennes, une croix grecque sculptée en relief ; des débris de chancels, des lampes chrétiennes, une tête d'ange, etc. Ces derniers morceaux portent le P. Delattre à conjecturer que là était peut-être la chapelle que l'empereur Justinien fit bâtir en l'honneur de la Mère de Dieu (Delattre, dans le *Bulletin épigraphique*, t. V, 1885, p. 89).

Quant au nom de **palais proconsulaire** donné, depuis Beulé, à l'ensemble des salles terminées en abside, ce n'est qu'une hypothèse, jusqu'ici non justifiée.

Les prisons étaient annexées au palais proconsulaire, probablement dans les soubassements ; nous savons que certains soupiraux de ces cachots regardaient le midi et que, par eux, on pouvait voir les ports.

XLIII. Chapelle de Saint-Louis, bâtie sur l'emplacement du temple d'Esculape. — Les substructions du temple d'Eschmoun (Esculape) qui, suivant des indices qu'on peut considérer comme certains (Strabon, XVII, III, 706), se trouvait en arrière du palais ci-dessus, ne sauraient être déterrées, à cause des constructions modernes qui s'élèvent sur son emplacement (Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 593). Des fragments de bas-reliefs sur lesquels on voit le serpent d'Esculape, ainsi qu'un fragment de cratère, en marbre blanc, avec une inscription votive où on lit [*Aes*]VLAPIO, permettent de croire que la chapelle de Saint-Louis et une partie du couvent des Missionnaires recouvrent les ruines du temple le plus somptueux de Carthage (Appien, VIII, 130), de sa cella, de ses vastes portiques, de la bibliothèque publique et de son area. En temps de paix, dit Appien, on accédait au temple d'Eschmoun par un escalier de soixante marches, et l'expression en temps de paix, de l'auteur grec, prouve qu'on pouvait supprimer l'escalier au moment d'un siège : c'est, en effet, ce que firent

les transfuges et la femme d'Asdrubal, lors du siège de l'an 146. Nous savons que le sénat se réunissait parfois en secret dans le temple (Tite-Live, XIII, 24) ; une des annexes du sanctuaire était la salle des Archives publiques ou la Bibliothèque, que paraît désigner une inscription : Apulée donna des leçons dans cette salle (Apulée, *Florid.*, IV, xviii. Cf. Beulé, *Fouilles à Carthage*, pp. 9, 49 et 75 ; Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 649 ; E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, p. 165 ; Delattre, dans le *Cosmos* du 11 janvier 1890, p. 161 ; le même dans le *Bulletin épigraphique*, t. V, 1885, pp. 87 et 305, et dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, 1890, p. 317).

XLIV. Emplacement de fouilles importantes de Beulé. — Le sol vierge n'a été atteint qu'à 19 mètres de profondeur. En arrière de ce sondage, on a découvert le mur d'enceinte de la place Qu'on se figure, dit Beulé, un mur épais de 1m,10, entièrement construit en grosses pierres de tuf. Cette épaisseur n'est point massive : elle contient des parties pleines et des parties vides, qui se succèdent ainsi qu'il suit : Si l'on se place en dehors de Byrsa, on a d'abord, devant soi, le mur qui faisait face à l'ennemi ; il a 2 mètres d'épaisseur. Derrière, règne un corridor large de 1m,90, qui passe devant une série de chambres demi-circulaires, séparées du corridor par un mur épais d'un mètre. De sorte qu'à proprement parler, le rempart qui s'offrait aux coups de l'ennemi était un massif de 4m,90, dans lequel on avait évidé, à des hauteurs réglées, un passage couvert qui servait aux communications. Il restait donc une profondeur de 6m,20 pour les salles en forme de fer à cheval. Elles étaient adossées à la colline de Byrsa, et leur centre, appuyé et déguisé par un mur droit, épais d'un mètre, regardait l'intérieur de la citadelle. Ce mètre déduit, les salles avaient 4m,20 de profondeur, parce qu'il faut compter encore 1 mètre pour le mur du fond. Leur largeur était de 3m,30, séparées les unes des autres par des murs transversaux de 1m,10 ; elles formaient une série continue et leurs petites dimensions laissaient à la muraille gigantesque dans laquelle elles avaient été évidées, toute sa massive puissance (Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 59-60 ; Victor Guérin, *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, t. I, p. 53 ; Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 583 ; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. I, p. 343 et suiv.).

XLV à XLIX. Fouilles du R. P. Delattre. — Dans ces fouilles considérables, entreprises en 1892, sur le flanc sud-ouest de la colline de Saint-Louis, on a découvert : 1° Un cimetière musulman, remontant au moyen âge. — 2° Une maison byzantine formée de trois corps de bâtiments entourant une cour rectangulaire de 14m,70 de côté ; les décombres, accumulés dans les chambres et les cours, se composaient de tronçons de colonnes en marbre blanc et en cipolin, de chapiteaux en onyx, de pilastres cannelés, de fragments de mosaïques et d'inscriptions monumentales, de lampes chrétiennes, etc. — 3° Des citernes romaines placées derrière le mur en blocage qui forme le fond de la maison byzantine ; le radier de ces citernes se trouve en surélévation de 4 à 5 mètres par rapport au sol de cette maison. — 4° Une rue romaine, de 5 mètres de large, pavée de dalles ; elle montait en rampe de la ville basse, et venait longer le mur de la forteresse. — 5° Le mur de fortification élevé par Théodose II, en 424, suivi sur une longueur de 80 mètres ; dans la construction de ce mur, large de 4m,25 à 4m,50, entraient de nombreux débris architecturaux de l'époque romaine. Cette muraille a été déblayée, depuis l'une des portes dont elle était percée, à l'ouest, et qui correspond au sentier qui descend actuellement au village de Douar-Chott, jusque dans le voisinage des fouilles de Beulé où, découverte aussi par lui, elle disparut plus tard sous la pioche impitoyable des chercheurs de pierres. — 6° A 3 mètres derrière cette muraille, une longue suite d'absides

appartenant à une série de salles contiguës ; quinze absides déblayées occupent un espace de 48 mètres et elles forment, en ligne droite, la suite des absides pareilles que Beulé avait découvertes, plus à l'Est, et qu'il a considérées comme étant les vestiges des murs creux et couverts dont parle Appien (voyez ci-dessus, n° XLIV). Ch. Tissot a pensé que ces salles en absides, égales et parallèles, s'ouvrant sur un corridor commun, ne seraient autre chose que des citernes (Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 589) ; mais comment croire qu'il y eut ainsi des citernes sous toute la longueur des murs sud de Byrsa ? Il faut y reconnaître simplement des murs de soutènement. Le P. Delattre remarquant que la construction des murs est en *opus reticulatum*, trouve là un argument pour affirmer que ces murs sont de l'époque romaine. Quoi qu'il en soit, on ne saurait suivre le savant religieux lorsque, entraîné par une opinion d'Aug. Castan, il considère les absides

Manque les pages 138 et 139

On a enfin déterré les assises inférieures des fortifications puniques de la citadelle, construites en grand appareil de nombreux débris de sculpture et d'architecture, des fragments d'inscriptions, entre autres un texte qui mentionne une **AEDES CONCORDIAE**, d'où le P. Delattre a cru pouvoir conjecturer que la cathédrale s'élève sur l'emplacement d'un temple de la Concorde (Tissot, *Géogr. comp.*, t. II, p. 800 ; Delattre, dans le *Bulletin épigraphique*, t. V, p. 302 et suiv. ; le même, dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, 1892, p. 239).

LII. — A quelques pas de la face longitudinale sud-ouest de la cathédrale, près de la petite porte de l'édifice, on a trouvé des citernes à moitié rasées par les travaux de nivellement de l'époque byzantine. La terre qui les remplissait a fourni quantité de morceaux de marbre numidique taillés et provenant de colonnes, de chapiteaux, de corniches, etc., des milliers de fragments de tablettes en marbre de Chemtou, en porphyre, en cipolin, en brèche africaine ; quelques fragments d'inscriptions monumentales (Delattre, dans le *Cosmos* du 27 février 1892, p. 363 et suiv. ; le même, dans les *Mélanges de l'École de Rome*, 1892, p. 238-242 ; *C. I. L.*, VIII, 14-56).

LIII. — Une autre citerne située au nord, du côté opposé de la cathédrale ; a fourni de même des fragments de grande architecture, des débris de bas-reliefs et d'inscriptions monumentales (Delattre, dans le *Cosmos* du 27 février 1892, p. 364 : le même dans les *Mélanges de l'École de Rome*, t. XII, 1892, p. 245).

LIV. — En ce point, voisin de la borne géodésique, le P. Delattre a découvert des fragments d'architecture et de sculpture : un morceau d'une grande et belle corniche et des fragments de colonnes cannelées, une tête colossale mutilée, une tête de femme diadémée, d'autres débris de sculpture et d'inscriptions monumentales, des vestiges de murs construits en grand appareil ; deux grands bas-reliefs représentant des figures ailées portant des cornes d'abondance et mesurant 3 mètres de haut ; une autre figure colossale représentant une Victoire qui porte un trophée d'armes romaines : cette statue de Victoire, d'un grand style, remonte au commencement de la Carthage romaine : c'est le plus bel ornement du Musée de Saint-Louis. Là se trouvait un édifice considérable ; ce pouvait être le Capitole romain, ou un temple de la Victoire (Delattre, *Inscriptions de Carthage*, dans les *Mélanges de l'École de Rome*, t. X, 1890, pp. 8 et suiv. ; et même recueil, t. XII, 1892, p. 237 et suiv. ; *Comptes rendus* de l'Acad. des inscript. et belles-lettres, 1894, pp. 176 et 197 à 201).

LV. — En creusant les fondations du perron de l'entrée principale de la cathédrale, on a fait sortir du sol plusieurs débris d'inscriptions : une main de

statue et une portion de torse humain (Delattre, *Inscriptions de Carthage*, dans les *Mélanges de l'École de Rome*, t. X, 1890, p. 8 et s.).

LVI. — Citernes romaines.

LVII. — Dans la tranchée que forme le dernier coude de la route carrossable qui monte à la cathédrale, on a trouvé des fragments de sculpture et d'architecture monumentale, notamment une grande frise, un chapiteau de pilastre à feuilles d'acanthé, de dimensions considérables. Il y avait là un édifice important (Delattre, dans le *Cosmos* du 27 février 1892, p. 363 ; le même, dans les *Mélanges de l'École de Rome*, t. XII, 1892, p. 251).

LVIII. Citernes romaines. — Deux grandes citernes voûtées, larges de 4 mètres, longues de 27 mètres dans l'état actuel ; des Arabes y ont installé leurs demeures (Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 36).

LIX. Ruines en blocage d'une tour byzantine. — (Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 38.)

LX. Ruines en blocage d'une tour byzantine. — (Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 38.) Non loin de là on a découvert deux salles pavées de mosaïques représentant des quadrupèdes, des poissons, des oiseaux et des fruits (Delattre, *Inscriptions trouvées de 1886 à 1888 et communiquées à l'Académie d'Hippone*, n° 23, pp. 7 et suiv.).

LXI. El-Gsour. — C'est le point que désigne le P. Delattre, quand il dit : Une ligne fortifiée s'éloignait de la colline, au point d'aller rejoindre la grande muraille d'enceinte vers le lac... Cette ligne atteignait, vers le sud-ouest, un amas de ruines (El-Gsour), d'où les Arabes ont extrait, par milliers, des pierres de grand appareil, puis se dirigeait vers le village de Douar ech-Chott, dont le nom même rappelle par son sens le stagnum du texte d'Orose (Delattre, dans le *Bulletin épigraphique*, t. V, 1885, pp. 84-85). L'amas de ruines appelé El-Gsour forme l'extrémité d'un monticule peu élevé, le Koudiat el-Heurma, sur lequel on voyait encore, au temps de Falbe et de Daux, une longue ligne de décombres (Falbe, *Recherches sur l'emplacement de Carthage*, n° 75 et 76). Il y avait là une tour ou un bastion faisant partie du mur d'enceinte de la ville. (Ch. Tissot, *Géographie comp. de l'ancienne province d'Afrique*, t. I, p. 578.)

LXII. L'Amphithéâtre. — Les ruines de l'amphithéâtre, encore considérables, se voient à peu de distance de la station du chemin de fer et de la route de La Malga à Tunis. Des blocs de maçonnerie émergent du sol, conservant dans leur disposition la forme elliptique qui était celle du monument debout. Les deux axes mesurent actuellement 90 et 30 mètres. Au moyen âge, El-Bekri et Edrisi signalent ce monument sous le nom de *El-Thiater*. Il avait encore, à cette époque, cinq rangs d'arcades, des colonnes, des sculptures, et les géographes arabes ajoutent qu'il n'a pas son pareil dans l'univers. Au centre des ruines, le cardinal Lavigerie a fait ériger une colonne surmontée d'une croix, en mémoire des nombreux martyrs qui sont morts dans l'amphithéâtre, en particulier les saintes Perpétue et Félicité.

Près de l'amphithéâtre et aussi dans ses ruines, on a trouvé des lampes, des épitaphes et même des fragments de bas-reliefs chrétiens. (*El-Bekri*, trad. de Slane, dans le *Journal Asiatique*, déc. 1858, p. 520 ; Edrisi, *Géographie*, trad. d'Amédée Jaubert, dans le *Nouveau Journal Asiatique*, t. I, 1828, p. 375 ; Dureau de la Malle, *Recherches sur la topographie de Carthage*, p. 189 ; Victor Guérin, *Voyage archéol. dans la Régence de Tunis*, t. I, pp. 37 et suiv. ; E. de Sainte-Marie, *Mission*, p. 202 ; Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 643).

LXIII. Puits appelé Bir el-Djerab. — On a trouvé auprès de ce puits une grande quantité de lampes chrétiennes. Il marque de ce côté la limite extrême de Carthage (Delattre, dans les *Mélanges de l'École de Rome*, t. XII, 1892, p. 258).

LXIV. Damous Darouts. — Avant d'arriver au Bir Djerab, on laisse, à droite du chemin, un terrain dénommé Damous Darouts. Les côtés nord-ouest et nord-est de ce terrain marquent un des angles des anciennes murailles de la ville. On y voit, dans l'angle nord, une construction antique, romaine, émergeant du sol à la hauteur de 1m,50. Cette ruine, de forme rectangulaire, mesure 9m,30 de longueur et 8m,80 de largeur. Chaque face est percée de deux ouvertures dont la voûte aboutit intérieurement à un pilier central... Non loin du chemin, des Arabes chercheurs de pierres tombèrent sur une rangée de piliers longue de 175 pas. Chaque pilier mesurait 1m,50 de côté. Un intervalle de 2 mètres les séparait l'un de l'autre. La direction de cette galerie était presque parallèle au chemin... A 3m,25 de cette série de piliers, vers la route, passait un mur épais de 0m,50, bâti sur des fondations larges d'un mètre. Enfin, à 7 mètres plus près encore de la route, les Arabes rencontrèrent, en deux endroits, un autre mur parallèle au précédent... Ce double mur et ces piliers sont détruits aujourd'hui (Delattre, dans les *Mélanges de l'École de Rome*, t. XII, 1892, p. 258 ; cf. Falbe, *Recherches sur l'emplacement de Carthage*, n° 77).

LXV. — En arrière de l'amphithéâtre pour l'observateur placé sur la colline de Saint-Louis, et à proximité de Damous Darouts, on a trouvé de nombreux et importants débris de sculpture : un torse de Bacchus, une grande statue de la Victoire, un torse de Diane, une statue de femme, un remarquable torse de cheval, une mosaïque, des textes épigraphiques, parmi lesquels une dédicace en l'honneur de l'empereur Valens, par Julius Festus Hymetius, proconsul en 366-367 (C. I. L., t. VIII, n° 12527 ; Tissot, *Fastes de la province romaine d'Afrique*, pp. 246 et 306), et une autre inscription qui mentionne Q. Aurelius Symmachus, proconsul entre 373 et 375 (Ch. Tissot, *Fastes*, p. 258 ; H. Saladin, dans le *Bulletin archéol. du Comité*, 1890, p. 449 ; Delattre, dans le *Cosmos* du 27 janvier 1894, pp. 276-279).

Près du lieu de ces découvertes, se trouve un enclos de cactus, à l'angle duquel on voyait, naguère encore, un mur en grand appareil et des salles voûtées. Ce mur avait l'épaisseur énorme de 10 mètres. La direction de cette muraille peut être indiquée, dit le P. Delattre, par une ligne partant de l'angle nord de l'enclos et se dirigeant vers le poteau télégraphique planté sur le sommet du Koudiat Soussou (n° LXXI), colline voisine de La Malga. Le long de cette muraille, à l'opposé des voûtes, passait un égout haut d'un mètre et large d'environ 0m,40. Tout cela a été démoli par les arracheurs de pierres (Delattre, dans le *Bulletin épigraphique*, t. III, p. 296 ; le même dans les *Mémoires de la Société archéol. de Constantine*, 1894, p. 173 ; le même, dans le *Cosmos* du 27 janvier 1894, p. 276). Ailleurs, le P. Delattre donne encore les détails suivants : Un Arabe chercheur de pierres m'a affirmé avoir démoli autrefois deux énormes piles carrées mesurant 12 à 13 mètres carrés de côté, et ayant fourni chacune de trois à quatre cents pierres taillées. Une troisième pile, semblable aux deux premières, a été largement entamée. L'ensemble de ces renseignements porte à croire qu'il y avait là une sorte d'arc de triomphe ou du moins une porte monumentale (Delattre, dans les *Mélanges de l'École de Rome*, t. XII, p. 259).

LXVII. Bir el-Djebana. — Ce lieu-dit qui signifie le puits des cimetières est situé non loin de l'amphithéâtre, de l'autre côté de la route de La Malga à Tunis. Le P. Delattre y a découvert quatre cimetières, deux païens et deux chrétiens.

Les deux cimetières païens étaient réservés aux *officiales*, c'est-à-dire aux gens de la maison impériale mis par l'empereur au service du procureur impérial résidant à Carthage (*procurator Africae*). Le nombre des épitaphes qu'on y a retrouvées jusqu'à ce jour s'élève à près de 600 ; elles sont conservées, partie au Cabinet des Médailles (Bibliothèque nationale) à Paris, partie au Musée de Saint-Louis de Carthage.

Le plus important de ces cimetières est un enclos de 1.000 mètres carrés, entouré d'un petit mur. Cet enclos, dit le P. Delattre, est tout rempli de sépultures qui ont la forme particulière de cippes carrés, ayant ordinairement, 50 de hauteur et 1 mètre de largeur... Tous ces cippes sont construits en maçonnerie et renferment une ou plusieurs urnes contenant des ossements calcinés, et recouvertes d'une patère percée d'un trou au centre et mise en communication avec l'extérieur au moyen d'un tuyau de terre cuite. Ce conduit, qui fait de chaque cippe un véritable autel, était destiné à recevoir les libations des parents et amis du défunt. Les libations parvenaient ainsi jusqu'à l'urne funéraire, qui, elle-même percée d'un trou, permettait aux liquides, après avoir traversé les ossements, de pénétrer jusqu'à la niche inférieure qui existe souvent dans la base de l'autel funéraire et dans laquelle on trouve les monnaies, les lampés, poteries et autres objets déposés avec les cendres et débris de bois brûlé provenant du bûcher. Cette disposition toute particulière rendait très faciles les sacrifices aux dieux mânes, et chaque tombe ainsi construite était un autel qui leur était consacré (*diis manibus sacrum*). Le tube de terre cuite servait aussi, dans certains cas, à faire glisser jusque dans les urnes maçonnées à l'avance ou renfermant déjà les restes de quelque autre défunt, les os calcinés et les cendres, résidu de la crémation d'un nouveau cadavre.

Chaque cippe est revêtu, à l'extérieur, d'un enduit sur lequel sont moulés des ornements architecturaux et même des bas-reliefs ; la plaque de marbre qui porte l'épitaphe est scellée sur la face principale. L'urne funéraire, masquée dans la maçonnerie, est parfois une amphore mesurant 1 mètre de haut ; dans cette urne ou dans le tube qui y aboutit, il n'est pas rare de rencontrer des lamelles de plomb portant des inscriptions magiques et imprécatoires (voyez ces *tabulae execrationum* dans le *C. I. L.*, t. VIII, *Suppl.*, n° 12504 et suiv.). Dans la niche ménagée à la base du cippe, sous l'urne funéraire, on trouve de nombreuses poteries, des aiguilles et épingles de cuivre et d'ivoire, des figures de terre cuite, des *unguentaria* de verre et une grande quantité de lampes ; il y a aussi des monnaies, des miroirs. Mais tous les corps déposés dans ces deux cimetières n'ont pas subi la crémation. On rencontre aussi quelques squelettes ; mais alors la tombe n'a plus la forme de cippe ou d'autel : elle se compose d'un demi-cylindre reposant sur une base rectangulaire. On peut voir au Musée de Saint-Louis une tombe d'enfant que le P. Delattre y a fait intégralement transporter. Sur la tombe émergeant au-dessus du sol, est peint un génie funéraire aux ailes bleues, couché, la tête un peu surélevée et tenant une tête de coq. Dessous, à la profondeur de 1 m, 15, on découvrit un bloc de plâtre dans lequel était moulé le cadavre de l'enfant paraissant avoir été du même âge et dans la même position que le génie peint sur la tombe extérieure. A côté du cadavre, une lampe et deux *unguentaria* en verre.

Les épitaphes nous révèlent les noms et les qualités des hommes et des femmes, qui sont des esclaves, des affranchis, des hommes libres. Leurs fonctions sont les suivantes, entre autres : *Adjutores tabularii, tabularii, tabellarii, adjutores ad instrumentum commentariorum, librarii, notarii, cursores, pedisequi, medici, milites, agrimensores*, etc. L'âge des défunts étant généralement indiqué, il se

trouve dans le nombre plusieurs centaines (Lavigerie, *De l'utilité d'une mission archéol.*, pp. 19 et suiv. ; Delattre, *Fouilles d'un cimetière romain à Carthage*, dans le *Bulletin épigraphique*, t. II, 1882, pp. 293 et suiv. ; 1883, t. III, pp. 25 et suiv. ; le même, dans la *Revue archéol.*, 1888, 3e sér., t. XIII, pp. 151-159 ; Tissot, *Géogr. comp.*, t. II, p. 803 ; Th. Mommsen, dans les *Mélanges Graux*, 1884 ; R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, pp. 102-103 ; cf. *C. I. L.*, t. VIII, *Suppl.*, n° 12590 et suiv.). M. Gauckler a récemment (1895) déblayé de nouvelles tombes dans l'un de ces cimetières des *officiales*.

A côté de ces deux cimetières, distant l'un de l'autre d'une centaine de mètres, le P. Delattre a découvert la villa d'un Romain, nommé *Scorpianus* ; la station du chemin de fer n'en est éloignée que de quelques pas ; les belles mosaïques de cette villa ont été transportées au Musée de Saint-Louis (Delattre, *loc. cit.* ; cf. dans le *Cosmos* du 27 janvier 1894, p. 279 ; *C. I. L.*, t. VIII, *Suppl.*, n° 12589).

Au Bir el-Djebbana, on a trouvé aussi des épitaphes funéraires chrétiennes et un bas-relief représentant un agneau couché au pied d'arbustes (Delattre, dans le *Cosmos* du 19 mars 1892, p. 462).

A l'extrémité du terrain appelé Bir el-Djebbana, il existe un monticule, le Koudiat Tsalli. Le P. Delattre pense que là il y avait, peut-être, une basilique, et il remarque que Tsalli rappelle le nom de Sailli, pays d'origine des martyrs de Carthage connus sous le nom de martyrs scillitains ; on sait qu'on leur dédia une basilique hors de la ville. Quoi qu'il en soit, on a recueilli au Koudiat Tsalli des lampes et des inscriptions chrétiennes (Delattre, dans le *Cosmos* du 27 février 1894, p. 279).

LXVII. — En ce point, situé entre le village de La Malga et la station de Saint-Louis, on a trouvé, le 19 avril 1884, une dédicace en l'honneur de Dioclétien, par un *curator* de la république de Carthage nommé Caius Valerius Gallianus Honoratianus (S. Reinacii et E. Babelon, *Recherches archéol. en Tunisie*, p. 13 ; Delattre, dans le *Bulletin épigraphique*, t. VI, 1886, p. 188 ; *C. I. L.*, t. VIII, *Suppl.*, n° 12522).

LXX. Grandes citernes de La Malga. — Ces citernes se trouvent à 700 mètres au nord-ouest de Byrsa. Le village arabe qui est installé, en grande partie, dans les citernes mêmes, rappelle par son nom les anciennes *magalia* ou *mapalia* des Libyens qui venaient faire le commerce avec les premiers colons phéniciens. Les citernes, dont la construction primitive remonte probablement à l'époque punique, furent réparées et en grande partie reconstruites sous la domination romaine. Au temps du géographe arabe Edrisi, elles comprenaient vingt-quatre réservoirs parallèles, surmontés d'une voûte en plein cintre, et mesurant chacun 100 mètres de long sur 22 de large ; on en compte encore quatorze aujourd'hui (Edrisi, *Géographie*, trad. A. Jaubert, dans le *Nouveau Journal Asiatique*, t. I, 1828, p. 375 ; Dureau de la Malle, *Recherche*, pp. 79 et suiv., V. Guérin, *Voyage*, t. I, p. 41 ; E. de Sainte-Marie, *Mission*, pp. 180-184 ; Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 591 à 597 ; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. III, p. 360 et suiv.).

LXXI. Koudiat Soussou. — A l'est des grandes citernes, se voit un monticule élevé, de forme arrondie, connu sous le nom de Koudiat Soussou. En y faisant pratiquer des sondages, le P. Delattre y a découvert des débris de poterie, des statuettes en terre cuite, de nombreuses lampes païennes et surtout chrétiennes (Delattre, dans le *Cosmos* du 7 décembre 1889, p. 19). C'est près de ce monticule qu'on doit chercher, croit-il, la propriété du procurateur Macrobius Candidianus, dans laquelle fut enterré le corps de saint Cyprien, et où, plus tard, fut érigée une basilique en son honneur. En effet, les Actes des Martyrs nous disent que le

corps du saint fut déposé dans la villa de Macrobe située près des citernes, *juxta piscinas*, sur une colline et près de la voie des Mappalia. C'est dans les environs des citernes qu'on retrouve les inscriptions chrétiennes les plus anciennes. Des feuilles au Koudiat Soussou, par M. de Sainte-Marie et le P. Delattre, n'ont pourtant abouti à aucun résultat important (E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, pp. 35-36).

LXXII et LXXIII. — L'aqueduc du Zaghouan à Carthage. — Cet aqueduc amenait à Carthage les eaux des sources du Djebel Zaghouan (*mons Zeugitanus*) et du Djouggar (*Zucchara*). Le Zaghouan a une élévation de 1.343 mètres ; de son sommet, qui est le plus élevé de la Zeugitane, on peut apercevoir, à la fois, Sousse (Hadrumète) et Tunis ; sur son flanc, on voit les ruines imposantes du *Nymphæum* qui formait le bassin des eaux amenées à Carthage. L'aqueduc, qui a peut-être existé dès l'époque punique, mais qui, sous sa forme actuelle dans tout son parcours, ne remonte que jusqu'à l'époque romaine, avait intérieurement une largeur de 0m,80, et ses pieds-droits une hauteur de 1m,50 ; il était recouvert par une voûte en plein cintre, percée, de 40 mètres en 40 mètres, par des ouvertures formant regards ; sa longueur totale était de 61 milles romains, soit 90 kilom. 431 mètres. Dans la plaine de la Manouba les arcades de l'aqueduc ont encore une hauteur de 15 mètres au-dessus du sol. Après avoir traversé l'isthme qui rattache Carthage au continent, l'aqueduc, dont les arcades gigantesques dominant la plaine, passe immédiatement au nord des citernes de La Malga, et descend, du nord au sud, vers ces citernes qu'il limite au sud-est. Là il se ramifie en plusieurs branchements ; l'un de ces branchements devait alimenter l'amphithéâtre du n° LXIII.

Cet aqueduc, qui déversait à Carthage trente-deux millions de litres d'eau par jour, a été construit ou reconstruit vers 136 de J.-C., sous le règne d'Hadrien, et il semble avoir été restauré une première fois sous Septime Sévère (193-211). Il subit des détériorations graves lors du siège de Carthage par les Vandales de Genséric, en 439, mais il fut restauré par Bélisaire, en 534. Détruit en partie, une seconde fois, en 698, lors de la prise de Carthage par les Sarrasins, l'aqueduc cessa d'être utilisé, mais quelques années plus tard (vers 700), les khalifes Fatimites le rétablirent ; cette restauration porta principalement sur les arcades qui traversaient la plaine de la Manouba.

Enfin, vers 1574, époque à laquelle cessa la domination espagnole pour faire place à la domination turque, l'aqueduc de Carthage fut une dernière fois détruit, et les eaux du Zaghouan et du Djouggar, détournées de leurs sources, servirent à l'irrigation des jardins et des plantations voisines de ces montagnes.

En 1859, sous le règne de Mohammed Bey, un ingénieur français, M. Cohn, entreprit une restauration partielle de l'ancien aqueduc. Elle fut continuée et achevée par M. Ph. Caillat en 1873 ; enfin M. Jean Vernaz, en 1887, a été chargé d'en étudier les diverses ramifications, sur le sol même de l'ancienne Carthage, afin de remettre ces canaux secondaires en état d'être utilisés de nouveau (Ph. Caillat, *Notice sur l'ancien aqueduc de Carthage et sa restauration*, Paris, 1873 ; E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, pp. 193 à 202 ; J. Vernaz, dans la *Revue archéologique*, 3^e série, t. X, 1887, pp. 12 à 23).

LXXIV. A une vingtaine de mètres de l'angle légèrement obtus que forme l'aqueduc, au nord des citernes de La Malga, M. Vernaz a découvert l'orifice d'un branchement souterrain conduisant dans la direction de l'Est. Au près de cet orifice se trouvait un système de portes et de vannes permettant de régler, suivant les besoins, l'admission de l'eau dans l'aqueduc principal et dans

l'aqueduc souterrain. Du point de branchement, l'aqueduc souterrain traverse la chaîne des hauteurs situées au nord de Byrsa, et débouche au pied de la colline de Junon, après un parcours en souterrain de 788 mètres. La largeur de cet aqueduc rectiligne varie de 0m,50 à 0m,65, avec une hauteur sur l'axe allant de 1m,60 à 1m,80. Sur cet aqueduc étaient greffés les branchements secondaires. A l'angle Est de la base même de la colline de Junon, le radier du grand canal effleure le sol, et l'aqueduc disparaît, sans qu'on puisse savoir si, continuant à ciel ouvert, il allait à gauche regagner les grandes citernes de Bordj-Djedid (n° CI), ou s'il atteignait directement les Thermes publics du quartier de Dermèche (n° XCIX), ou s'il alimentait d'eau simplement les parties basses de la ville (Vernaz, dans la *Revue archéologique*, 3e série, t. X, 4887, pp. 12 à 23 ; Delattre, dans le *Bulletin épigraphique*, t. VII, 1887, p. 80).

LXXVIII. En cet endroit, appelé Ard-Souiria, à 27 mètres du coude que forme l'aqueduc du Zaghouan pour gagner les citernes, on voyait, naguère encore, les ruines d'une tour de 29 mètres de diamètre. D'après Beulé, elle était revêtue intérieurement d'une mosaïque blanche appliquée en *opus reticulatum*. On a trouvé un fragment d'inscription à la base de cette tour aujourd'hui détruite (Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 48 ; V. Guérin, *Voyage archéolog.*, t. I, p. 41 ; E. de Sainte-Marie, *Mission*, p. 217 ; Delattre, *Inscriptions trouvées de 1886 à 1888 et communiquées à l'Académie d'Hippone*, p. 13 ; le même, dans les *Mélanges d'archéol. de l'École française de Rome*, t. XII, 1892, p. 259).

LXXIX. Saniat el-Khodja. — Sur ce terrain, aujourd'hui planté de vignes, près de la route qui va de La Malga à La Marsa, on a trouvé des épitaphes funéraires chrétiennes et celle de *Fortunatus procurator fundi Benbennensis* (Delattre, dans le *Cosmos* du 19 mars 1892, p. 461, et du 28 janvier 1894, p. 280 ; le même, dans les *Comptes rendus du Congrès scientifique des Catholiques*, p. 14, n° 17 ; le même, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1894, p. 177).

LXXX. — En ce point, comme sur une ligne qui passe par nos n° LXXII, LXXX, CV, CVIII, nous avons indiqué des traces de murailles, d'après la carte levée sur le terrain par le colonel Perrier, pour le *Corpus inscriptionum semiticarum* (t. I, p. 243). C'était le rempart qui séparait le faubourg de Megara (La Marsa) de la cité proprement dite.

Au point qui se trouve le plus rapproché des ruines de la basilique de Damons el-Karita, on voyait naguère les substructions d'une ancienne porte de ville, et cet endroit est encore appelé par les Arabes, Kab er-Rih' **la porte du vent**. Dans le voisinage de cette porte, on a trouvé de nombreuses inscriptions funéraires chrétiennes, comme autour de la basilique de Damous el-Karita. Le long de cette ligne de remparts, qui porte, sur la carte de Falbe, les nos 80, 81 et 82, cet auteur signale des **ruines qui indiquent de vastes constructions et qui bordent la Carthage des Vandales** (Falbe, *Recherches sur l'emplacement de Carthage*, p. 10 ; Lavignerie, *De l'utilité d'une mission archéol.*, p. 49 ; Tissot, *Géogr. comp.*, t. II, p. 805).

LXXXIV et LXXXV. Colline dite de Junon. — Cette colline est située au nord-est de celle de Saint-Louis et un peu moins élevée que cette dernière. Le P. Delattre y a fait pratiquer des fouilles intéressantes que nous allons analyser sommairement.

A. — Dans une double tranchée en croix, sur le plateau supérieur de la colline, on a déblayé :

1° Une construction en forme d'abside, de 13m,50 de diamètre, dans laquelle se trouvait une colonne en marbre, un chapiteau corinthien et un cadran solaire ;

2° Plusieurs citernes voûtées et contiguës ; on en a retiré trois têtes de marbre, des lampes et des poteries chrétiennes ;

3° A peu de profondeur, 7 mosaïques romaines ;

4° Quelques tombeaux postérieurs à la dernière destruction de Carthage ;

5° Dans un puits de 8m,50 de profondeur, un 'masque égyptien en terre cuite et un scarabée au nom de Thoutmès III.

B. — Dans trois grands puits carrés, creusés à 15 mètres de l'arête qui regarde la mer, on trouva, à des profondeurs variant entre 7 et 13 mètres, des tombeaux puniques analogues à ceux de Byrsa. Les chambres sépulcrales, formées de pierres de grandes dimensions, renfermaient, avec les squelettes, le mobilier ordinaire des tombes puniques : vases, lampes, statuettes en terre cuite, bijoux, pierres gravées. Il faut signaler particulièrement un fragment d'une poutre en cèdre, un anneau en électrum, aux emblèmes de Tanit et de Baal Ammon, des moitiés d'œufs d'autruche couverts de peintures, des poteries grecques, des scarabées égyptiens et des monnaies puniques. Dans la même couche du sol, on a recueilli plusieurs milliers de balles de fronde en terre cuite.

C. — Une excavation pratiquée dans le flanc de la colline qui regarde Saint-Louis, a fait découvrir une mosaïque de très grandes dimensions (Delattre, *Inscriptions de Carthage*, dans le *Bulletin épigraphique*, t. IV, 1884, p. 315 et suiv. ; le même, dans le *Cosmos* du 28 janvier 1888, p. 243 ; du 26 octobre 1889, p. 358 ; du 5 mars 1892, p. 395 ; du 13 janvier 1894, p. 211 ; le même dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XII, p. 343 ; Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 591 et 653 et t. II, p. 802).

Quelques bas-reliefs, des têtes et des débris de statues, des fragments de textes funéraires, des amphores, de nombreuses marques de potier, des monnaies, beaucoup de citernes, des mosaïques et des colonnes y représentent la période romaine. L'époque chrétienne y a laissé des épitaphes, des monnaies, des briques, des lampes et des vases ornés de symboles.

Sur le sommet de la colline, couronné aujourd'hui par la vaste maison des Sœurs de Notre-Dame des Missions d'Afrique, une couche de terre peu épaisse, variant de 0m,50 à 1 mètre, recouvre les mosaïques, tandis que sur les pentes, elles sont parfois ensevelies à 5 mètres de profondeur. Dans la cour du Petit Séminaire et dans le jardin du Carmel, on a exhumé divers débris d'architecture et de sculpture, des lampes et des poteries chrétiennes et païennes, des fragments d'inscriptions et de mosaïques. Dans un champ voisin du Carmel, à gauche, sur le bord du sentier qui conduit aux ruines de la basilique de Damons el-Karita et passe entre la chapelle du Carmel et la maison du sieur Nappa, on voit des citernes, dont ce dernier a fait un dépôt de paille, bien qu'elles soient incomplètement déblayées ; on y a trouvé de nombreuses lampes chrétiennes et une statuette de la déesse mère, assise, tenant un enfant sur ses genoux, et rappelant les statuettes égyptiennes qui représentent Isis allaitant Horus (Delattre, dans le *Cosmos* du 5 mars 1892, p. 395).

Mais au milieu de tous ces débris recueillis sur la colline dite de Junon, aucun ne paraît provenir d'un temple de cette déesse. Ce n'est que par conjecture que Dureau de la Malle, Beulé, V. Guérin placent sur cette colline le temple de cette déesse, l'Astarté des Phéniciens, la Tanit des Carthaginois, la Junon céleste des Romains d'Afrique (cf. E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, p. 173). A l'époque romaine, *Juno Cælestis*, qu'il faut se garder de confondre avec *Juno Regina* qui avait son sanctuaire au Capitole avec Jupiter et Minerve, était en très grande vénération à Carthage et dans toute l'Afrique. Tertullien l'appelle *pluviarum*

pollicitatrix, et Ulpien lui donne le surnom assez obscur de *Salinensis*. Une rue, qui conduisait probablement au temple, s'appelait *via Cælestis* (Victor de Vita, *De persec. Vand.*, I, ch. III).

Nous savons que le temple avait 2.000 pas de circonférence et qu'il rappelait, par son isolement, le temple de Junon à Samos. Un témoin oculaire anonyme, qui assista, le jour de Pâques 399, à la consécration du temple de Cælestis au culte chrétien, nous donne de l'édifice la description suivante : *Apud Africam, Carthagini Cælestis inesse ferebant templum nimis amplum, omnium deorum suorum ædibus vallatum, cujus platea lithostrata, pavimento ac pretiosis columnis et mœnibus decorata, prope in duobus fere milibus passuum protendebatur* (Anonyme, dont les Œuvres sont jointes à celles de Prosper d'Aquitaine, *Lib. de promissis*, XXXVIII, 44 ; cf. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 653). Ainsi, ce temple était très vaste, précédé d'une grande place revêtue de dalles de pierres, entourée de portiques, enclose de murs, et encadrée des sanctuaires de tous les dieux du pays, c'est-à-dire que sur cette cour s'ouvraient, outre le somptueux sanctuaire de la déesse, une infinité de chapelles latérales, c'est la disposition de tous les temples phéniciens. *Le jour de Pâques*, continue l'Anonyme, une multitude de prêtres de Carthage et de tous les points de l'Afrique s'y assembla et le saint évêque Aurelius plaça son siège à la place où était Cælestis : *cathedram illic loto Cælestis et habuit et sedit*.

Mais les païens, encore nombreux à Carthage à cette époque, réclamèrent leur temple, envahirent même la nouvelle église, et il s'ensuivit de graves désordres auxquels le tribun Ursus, sous le règne de Constance et Placidie, mit un terme en ordonnant que l'édifice fût rasé et l'emplacement converti en cimetière (*agrum reliquit in sepulturam scilicet mortuorum*) ; les Vandales, achevant l'œuvre de destruction, allèrent jusqu'à détruire la rue elle-même, pour effacer jusqu'au souvenir de Cælestis (*ipsamque viam sine memoria sui nunc Vandalica mauus evertit*). (Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 654 ; Delattre, dans le *Bulletin épigraphique*, t. IV, 1884, pp. 315 et suiv. ; le même, dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XII, 1892, p. 243).

C'est vraisemblablement dans l'area du temple de Junon Céleste que se trouvaient, fixées dans le sol, les stèles votives à Tanit et à Baal Ammon qu'on a retrouvées par milliers dans le quartier du Forum et au lieu dit Feddan el-Behim, c'est-à-dire dans la ville basse, arrachées à leur emplacement primitif. On n'en a recueilli aucune sur la colline dite de Junon. Ces ex-voto, enlevés lors de la démolition du temple, n'ont pas dû être transportés bien loin de leur place primitive. C'est pourquoi nous chercherions plus volontiers l'emplacement du temple de Junon Cælestis dans les terrains compris entre Byrsa et la colline de Junon d'une part, le dar Mustapha ben Ismaïl et le dar Ahmed Zarouk d'autre part. Outre les ex-voto puniques, nous avons, nous même, recueilli en cet endroit une inscription latine portant le nom **TAINTIDA** et un beau masque en terre cuite offrant le portrait de la déesse (S. Reinach et E. Babelon, *Recherches archéologiques en Tunisie*, pp. 14 et 28 et pl. I. ; *C. I. L.*, t. VIII, *Suppl.*, n° 144494 et 13327). M. Cagnat, à propos de l'épithète de *Salinensis* donnée par Ulpien (*Reg.*, 22, 6) à Junon Cælestis, observe que ce nom vient des salines du bord de la mer. Par là se trouve confirmée notre conjecture qui rapproche du voisinage de la mer le temple de la fameuse déesse. Apulée dit, en parlant de Junon Cælestis : *sive celsæ Carthaginis quæ te... percolit, beatas sedes frequentas*. Le mot *celsa*, remarque M. Cagnat, indique sans doute que le temple de la déesse était sur une hauteur (Cagnat, dans la *Revue archéol.*, 3e série, t. XXIV, 1894, pp. 188-195) ; mais dans le quadrilatère que nous venons de délimiter, le terrain est assez élevé par

rapport aux ports, pour justifier le mot *celsa*, sans qu'il soit nécessaire de songer à Byrsa ou à la colline voisine.

Quelle que soit l'opinion qu'on adopte, on ne saurait toutefois tenir compte de l'hypothèse de A. Castan qui a prétendu que le temple de Junon Céleste et le Capitole étaient tout un, et que l'un et l'autre occupaient le sommet de Byrsa (*Comptes rendus des séances de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, 1885, pp. 112 et suiv.). Il est vraisemblable que le Capitole de Carthage était sur Byrsa ; il paraît certain, d'autre part, que le Capitole et le temple de Céleste avaient une disposition analogue, c'est-à-dire une area entourée de portiques, avec un sanctuaire principal environné de sanctuaires secondaires. Mais cette disposition est commune à tous les temples des divinités orientales. Le Capitole de Carthage comprenait, comme tous les capitols des colonies romaines, les sanctuaires de Jupiter, Junon et Minerve. Mais, comme nous l'avons déjà dit, la Junon des temples capitolins est Junon Regina, la déesse reine de l'Olympe gréco-romain, épouse de Jupiter ; elle n'a rien de commun avec Junon Cælestis, l'ancienne Tanit ou l'Astarté orientale qui se rapprocherait plutôt de Vénus (Aphrodite Ourania). Et ce qui prouve qu'on ne saurait confondre l'une avec l'autre les deux Junons, c'est que jamais la Junon Regina ne reçoit l'épithète de Cælestis, et que de plus, dans certaines villes africaines, comme l'a remarqué M. Cagnat, on trouve la mention des deux divinités à côté l'une de l'autre. A Dougga, par exemple, Junon Régina était honorée au Capitole et Junon Cælestis dans un sanctuaire tout à fait différent qui lui était propre (Cagnat, dans la *Revue archéol.*, 3e série, t. XXIV, 1894, pp. 188 à 195).

LXXXVII. Bir el-Bey. — Dans le terrain qui avoisine ce puits, on a trouvé les restes d'un baptistère avec mosaïque, un bénitier orné d'une croix latine entre deux poissons et les lettres A, B, C, un début d'inscription chrétienne : *Hic sunt reliquiæ...* (?), enfin des colonnes et des pierres de grand appareil. Il y avait là peut-être, une basilique chrétienne (Delattre, dans le *Cosmos* du 19 mars 1892, p. 461).

XC. Emplacement supposé des thermes de Gargilius. — Suivant une conjecture du P. Delattre, les ruines qui s'étendent sous la maison d'été des Sœurs de Sion et sous le jardin des Carmélites, seraient les thermes Gargiliens où se tint la fameuse conférence de l'an 411, entre les évêques catholiques et les évêques donatistes. Saint Augustin (*Patrol.*, Migne, t. XLIII, pp. 679 et 689) dit que ces thermes étaient : *in urbe media in tam spatioso et lucido et refrigeranti loco*. On a retrouvé, à 4m,20 de profondeur, le dallage de l'hypocauste de ces thermes ; on l'a mis à nu, sur une superficie de 16 mètres carrés ; en outre, sur un bandeau de marbre blanc, on lit les lettres *APO...*, dans lesquelles le P. Delattre voudrait voir le commencement du mot *apodyterium*, nom de la salle où les baigneurs quittaient leurs vêtements. Le canal souterrain découvert par M. Vernaz qui, du déversoir des eaux du Zaghouan, à La Malga, se dirige du côté de Bordj-Djedid, passe contre ces thermes et il servait à les alimenter (Delattre, *Inscriptions de Carthage*, dans le *Bulletin épigraphique*, 1886, t. VI, pp. 81-82 ; le même, dans le *Cosmos* du 28 janvier 1888, p. 20 ; le même, *Inscriptions de Carthage*, 1889-1890, dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, 1890, p. 11-12 ; le même, dans le *Cosmos* du 13 janvier 1894, p. 211).

XCIV. — Victor Guérin a placé en cet endroit, où l'on voit des ruines, le temple de Saturne, et nous ne sommes pas éloigné d'adopter cette hypothèse, malgré l'avis con traire d'autres archéologues (Victor Guérin, *Voyage archéol.*, t. I, p. 60 ; E. de Sainte-Marie, *Mission*, p. 175). En effet, nous savons par les Actes du martyr de

saint Cyprien, que le temple de Saturne se trouvait situé à proximité du temple de Junon Céleste, et entre ce dernier et celui d'Esculape. Saint Cyprien passa la dernière nuit de sa vie, *in vico Saturni*, chez le *strator* du proconsul Galerius Maximus : *in hospitio ejus, cum eo, in vico qui Saturni dicitur, inter Veneriam et Salutariam mansit*. D'autre part, et ceci vient à l'appui du texte que nous venons d'invoquer, Saturne était l'ancien Baal Ammon ou Moloch, des Carthaginois, et les stèles votives puniques associent constamment le nom de ce dieu à celui de Tanit, de sorte qu'il est certain que les temples de ces divinités parèdres se trouvaient voisins. Or, nous avons vu qu'il y a de sérieuses raisons pour placer le sanctuaire de Tanit dans les terrains mamelonnés qui s'étendent au sud-est de Byrsa : c'est là aussi, par conséquent, qu'on doit chercher l'emplacement du temple de Saturne.

XCV à CII. Quartier de Dermèche. — Ce quartier doit son nom à d'anciens thermes romains dont nous parlerons tout à l'heure ; Thermis ou Thermas a passé dans la langue arabe sous la forme Dermèche (Delattre, dans le *Cosmos* du 11 février 1888, p. 294). Le quartier de Dermèche est peut-être celui de Carthage où l'on rencontre le plus d'antiquités de tous les âges. Des tombeaux, des citernes, des stèles et des poteries y représentent l'époque punique. Des mosaïques, des débris de bas-reliefs et de statues, des portions de textes lapidaires, quelques cadrans solaires appartiennent à la période romaine. On y trouve des lampes de toutes les époques. Il y en a de phéniciennes, de grecques, de romaines, de juives et surtout de chrétiennes. Il en est de même des monnaies : on en rencontre des puniques, des romaines, des vandales et des byzantines (Delattre, *Inscript. de Carthage*, dans le *Bulletin épigraphique*, L. IV, 1884, p. 106 et t. VI, 1886, pp. 8i et suiv.).

Parmi les inscriptions les plus intéressantes trouvées dans le quartier de Dermèche, nous citerons le fragment d'une dédicace à l'empereur Valentinien (Delattre, *Inscript. trouvées de 1886 à 1888 et communiquées à l'Acad. d'Hippone*, p. 11, n° 40) ; l'épithaphe funéraire de Q. Domitius Juventus, soldat de la première cohorte urbaine (Delattre, dans le *Cosmos* du 12 mars 1892, p. 428). A signaler aussi un vase liturgique ayant servi dans l'administration du baptême (Delattre, dans le *Cosmos* du 24 mars 1888, p. 463), et enfin, plusieurs centaines de pastilles ou de macarons en terre cuite portant l'empreinte de gemmes gravées. Les sujets gravés sont de style égyptien, ou de style grec de la bonne époque ; on y reconnaît Isis, Horus, l'uræus égyptien, des hiéroglyphes égyptiens, Pan, Minerve, Mercure, Achille et Penthésilée, des athlètes, des têtes de divinités ou des portraits d'hommes, etc. Ces curieuses empreintes en terre glaise ont été cuites par l'incendie de Carthage, en 146 avant J.-C. ; on les a recueillies dans les cendres de la ville punique (Delattre, dans le *Cosmos* du 13 janvier 1891, pp. 213-215).

XCV à XCVII. Le Serapeum et ses environs. — Près du jardin de la maison de Si Ahmed Zarouk, M. de Sainte-Marie a trouvé une statue colossale en marbre de l'impératrice Sabine (au Musée du Louvre), des inscriptions votives à Jupiter Sérapis, en grec et en latin (E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, pp. 20 et 114, et *C. I. L.*, t. VIII, 1re partie, p. 134, et *Suppl.*, n° 12492). On a aussi découvert, au même endroit, une tête colossale de ce dieu, un cynocéphale mutilé sur la poitrine duquel était gravée une dédicace à Sérapis. Le temple de Sérapis, dont l'emplacement est ainsi désigné par ces trouvailles au n° XCVII, était vraisemblablement le centre du *vicus Isidis* signalé par Tertullien, *De Idololat.*, XX. Comparez Tacite qui, parlant de Rhacotis, dit : *fuerat illic sacellum Serapidi algue Isidi antiquitus sacratum* (Delattre, *Inscriptions de Carthage*, dans le *Bulletin*

épigraphique, t. IV, 1884, pp. 107 et suiv. ; le même, dans le *Cosmos* du 11 février, 188i, pp. 294-295).

XCIX. Ruines des Thermes d'Antonin. — Ces ruines sont encore imposantes par leur masse, bien qu'elles ne présentent plus que l'aspect de gigantesques éboulis en blocage. Il paraît que, naguère encore, on voyait là de superbes colonnes. Les Arabes de Carthage, nous dit le P. Delattre, se rappellent en avoir vu un grand nombre encore debout. Ils se souviennent aussi des fouilles de sir Thomas Read quia fait transporter en Angleterre les colonnes de marbre veiné qu'il a trouvées. On venait exprès de Tunis pour assister à l'embarquement de ces colonnes qui, portées sur des chalands, étaient ensuite chargées sur des vaisseaux de guerre mouillés vis-à-vis de Carthage (Delattre, *Inscriptions de Carthage*, dans le *Bulletin épigraphique*, t. IV, 1884, p. 107).

Voici comment, au XI^e siècle de notre ère, un géographe arabe, El-Rekri, décrit les ruines des Thermes d'Antonin : *Le château, nommé Dermèche, est à plusieurs étages appuyés sur des colonnes de marbre d'une grosseur et d'une hauteur énormes. Sur le chapiteau d'une de ces colonnes, douze hommes pourraient s'asseoir les jambes croisées, et avoir au milieu d'eux une table pour y manger et pour y boire. Elles sont cannelées, blanches comme la neige et brillantes comme du cristal ; quelques-unes restent encore debout, les autres sont tombées à terre* (El-Bekri, trad. de Slane, dans le *Journal Asiatique*, décembre 1858, p. 521).

On a donné successivement, par conjecture, des noms différents à ces ruines imposantes : thermes Gargiliens, gymnase, thermes ou basilique de Thrasamond, etc. (V. Guérin, *Voyage*, t. I. p. 63), jusqu'à ce qu'une inscription récente, découverte dans les ruines mêmes par M. Vernaz et portant le mot THERMIS avec le nom de l'empereur Antonin le Pieux, soit venue nous fixer sur la véritable destination du monument primitif (*Bulletin des Antiquités africaines*, 1885, p. 245 ; Tissot, *Géogr. comp.*, t. II, p. 799 ; J. Vernaz, dans la *Revue archéologique*, 2^e série, t. X, 1887, p. 173).

CI. Citernes de Bordj-Djedid. — Ces citernes, construites ou réparées de fond en comble sous le règne d'Hadrien, sont un des monuments les plus remarquables qu'on puisse visiter sur le sol de Carthage. Elles se composent de dix-huit grands réservoirs voûtés et parallèles, larges de 7m,50, et profonds de 9 mètres, depuis le sommet de la voûte qui est percée d'un orifice circulaire. En outre, deux bassins latéraux, larges de 2m,50 et longs de 145 mètres, s'ouvrent sur chacun des réservoirs, de même que six chambres circulaires à coupoles, qui servaient de filtres. En les vidant pour les utiliser de nouveau et les faire servir à l'alimentation de la région, on y a découvert des lampes chrétiennes, des seaux en bronze, un pied et un bras d'une statue colossale en marbre (le bras a 1m,68 de tour), une inscription en l'honneur de Septime Sévère. En novembre 1888, on a retiré du béton formant le radier du neuvième réservoir, au cours des travaux de restauration, une brique romaine avec marque de fabrique. *Tout le radier étant formé d'un béton uniforme*, ajoute le P. Delattre, *cette brique fournit la preuve de l'origine romaine et non punique de ces vastes citernes*. Sous le fortin turc voisin des citernes et converti récemment en batterie, on a découvert un autre groupe de citernes formé de réservoirs analogues à ceux que nous venons de décrire. Les citernes de Bordj-Djedid sont signalées, comme il suit, au XI^e siècle par El-Bekri : *Une grande voûte, dont l'extrémité échappe aux regards, renferme sept vastes réservoirs nommés Moudjel-es cheïatin, les citernes des démons ; ils contiennent une eau très ancienne qui y est restée de temps*

immémorial. Dans le voisinage du château de Dermèche, est une prison obscure formée de voûtes posées les unes sur les autres et dont l'entrée inspire l'effroi. On y trouve des cadavres qui conservent encore leur forme primitive, mais qui tombent en poussière aussitôt qu'on les touche. (El-Bekri, trad. de Slane, *Journal Asiatique*, déc. 1858, p. 522. Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. III, p. 360 et suiv. ; Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, pp. 597 et 647 ; Delattre, dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, 1891, p. 6 du tirage à part ; le même, dans le *Cosmos* du 11 février 1888, p. 294, et du 20 janvier 1894, p. 245 ; le même dans les *Mémoires de la Société archéol. de Constantine*, 1894, p. 167).

Les aqueducs voisins des citernes de Bordj-Djedid. — Autour des citernes de Bordj Djedid, M. Vernaz a découvert une canalisation compliquée de neuf branchements particuliers ; ils sont situés, partie à l'est, partie à l'ouest des citernes. En déblayant celui de ces branchements, long de 270 mètres, qui desservait les thermes d'Antonin, on a trouvé une nécropole punique dont nous allons parler tout à l'heure, et quatre tombes chrétiennes.

Dans l'angle sud-ouest des citernes, M. Vernaz a découvert l'orifice d'un nouvel aqueduc dallé et non voûté, placé à peu près sur l'axe de la galerie qui longe les citernes, à l'ouest ; il débouche dans la troisième citerne, dont il paraît avoir été chargé de conduire les eaux vers un édifice situé à faible distance, dans la direction de Byrsa (Vernaz, dans la *Revue archéol.*, 3e sér., t. X, 1887, p. 23 à 27). Au-dessus des grandes citernes, il existe une construction, aujourd'hui souterraine, connue des Arabes sous le nom de *Koubba bent el-ré*, et à laquelle des archéologues ont donné l'appellation pompeuse de Bains de Didon. Au commencement de ce siècle, d'après Thomas Maggil, on voyait encore des peintures sur les murs de l'une des chambres (Delattre, *Inscriptions de Carthage*, dans le *Bulletin épigraphique*, t. IV, 1884, p. 108 ; *C. I. L.*, VIII, *Suppl.*, n° 12578).

La découverte la plus intéressante qu'ait faite M. Vernaz, auprès des citernes de Bordj-Djedid, est celle d'une vaste nécropole punique, antérieure, semble-t-il, à celles de Byrsa et de la colline de Junon. Au sommet de la colline de Bordj-Djedid, à la profondeur de 10 mètres, on a trouvé le rocher percé de puits aboutissant à des chambres funéraires puniques. A 14 mètres de profondeur, l'un de ces caveaux, creusé dans le roc, était encore rempli des ossements et du mobilier funéraire. Entre autres objets précieux, on a recueilli dans cette nécropole un bandeau d'or large de 17 millimètres disposé encercle mesurant 95 millimètres de diamètre. Le pourtour est orné de parties saillantes qui ont renfermé des pierres précieuses, les unes de forme rectangulaire, les autres de forme oblongue. Le bord supérieur du bandeau est muni de trois petits anneaux d'or (Delattre, dans le *Cosmos* du 20 janvier 1891, pp. 245-246 ; le même, dans les *Mémoires de la Société arch. de Constantine*, 1891, pp. 167-168).

En déblayant l'aqueduc de 270 mètres qui, de l'angle sud-est des citernes, va rejoindre les thermes d'Antonin, M. Vernaz a découvert encore de nombreux tombeaux taillés dans le grès tendre, sans maçonnerie, et se rapportant à deux types généraux : Les uns forment de petites chambres rectangulaires, où l'on ne peut accéder que par une ouverture percée dans l'un des petits côtés et fermée par une dalle placée verticalement ; les autres, semblables aux auges funéraires dont parle Daux, sont recouverts de grandes dalles posées à plat. Ces dalles, surtout celles qui sont placées verticalement, ont des dimensions parfois considérables ; elles atteignent 2 mètres de hauteur, 1 mètre de largeur et 0m,50 d'épaisseur. Elles proviennent, sans aucun doute, des *latomies* d'El-Aouaria ou des carrières voisines de la presqu'île du cap Bon, qui fournissent

seules des matériaux de cette nature ; et l'on se demande au prix de quels efforts, des blocs du poids de plusieurs tonnes, ont pu être transportés et mis en place avec les moyens primitifs dont disposaient les colons phéniciens. Des puits rectangulaires, taillés eux-mêmes dans la roche, et dont la profondeur atteint jusqu'à 4 mètres, donnent accès à ces caveaux funéraires. C'est au fond de ces puits que se trouvent les grandes dalles qui recouvrent les tombeaux ou qui ferment les ouvertures.

Dans ces tombeaux, Vernaz a recueilli des vases phéniciens et d'autres en plus petit nombre, de fabrication grecque, une lance, un vase en bronze, des fragments d'œufs d'autruche décorés de peintures triangulaires au vermillon ; une stèle plate avec l'image de Tanit, en relief ; elle lève la main droite et relève de la main gauche les plis de sa tunique.

Les nécropoles de la Phénicie ont offert des tombeaux analogues à ceux-ci (Vernaz, dans la *Revue archéol.*, 3e série, t. X, 1887, pp. 151 à 159).

A proximité de cette nécropole, le P. Delattre en a découvert une autre dont il poursuit présentement l'exploration avec autant d'intelligence que de bonheur. Tout, dans ces tombes curieuses, nous prouve que la Carthage antérieure aux guerres puniques n'était que le prolongement de la civilisation phénicienne et cyprïote du côté de l'Occident. Ces sépultures sont, en effet, pareilles à celles de la côte de Phénicie, et elles renferment des objets identiques : grains de colliers et de pectoraux, par milliers, pareils à ceux des Égyptiens ; cylindres creux en argent, scarabées montés en bagues ; bracelets en argent avec un décor de fleurons identique aux motifs préférés de l'art cyprïote ; masques funéraires en terre cuite, modelés sur la figure du défunt ; statuettes en terre cuite ; fibules, chaînettes et autres menus objets en bronze ; objets en verroterie égyptienne représentant des chiens, des oiseaux et d'autres animaux, des divinités telles qu'Isis, Osiris, Phtah, Bès, parfois accompagnés de caractères hiéroglyphiques. A côté de l'influence égyptienne et cyprïote, on trouve aussi l'art indigène dans divers monuments : une inscription phénicienne qui, selon M. Philippe Berger, remonte jusqu'au VI^e siècle, nous donne le nom d'une divinité hermaphrodite appelée Astarté-Pygmalion. On y a également recueilli des monuments de provenance grecque et rhodienne, entre autres, des vases peints, parmi lesquels il en est un sur lequel sont figurés Achille et Troïlos (Delattre, *Les tombeaux puniques de Carthage*, 1890, p. 83 et suiv. ; le même, dans le *Cosmos* du 27 janvier 1894, pp. 244 et suiv. ; le même, dans les *Comptes rendus* de l'Acad. des inscript. et belles-lettres, 1893, pp. 394-397 ; A. Héron de Villefosse et Ph. Berger, *ibid.* Année 1894 : pp. 405 à 406 ; 426 à 427 ; 432 à 410 ; 445 à 453. Année 1835, p. 61 ; voyez aussi séances des 7 et 14 février 1896).

CIV. Plateau de l'Odéon. — On a découvert, sur le point le plus élevée de ce plateau des restes de constructions importantes et des murs de diverses époques (Delattre, dans le *Cosmos* du 20 janvier 1894, p. 247). Il y eut, là aussi, une nécropole punique (Delattre, *Les tombeaux puniques de Carthage*, 1890, pp. 81 à 83).

Il y a quelques années, on y remarquait encore les ruines importantes d'un édifice circulaire qu'on a appelé temple de Saturne ou temple de Cérès ou Proserpine ; Falbe en avait dégagé la partie centrale, et Davis, tout le pourtour. Le centre de cette singulière construction, dit Tissot, est une rotonde dont la voûte, complètement effondrée, était soutenue par douze piliers massifs, épais de 3m,46 et séparés par un intervalle régulier de 1m,37. Cette salle circulaire est entourée de trois anneaux concentriques formés de douze piliers correspondant à ceux de la rotonde centrale et également séparés par autant de couloirs.

L'épaisseur des piliers est de 1m,22 au premier anneau, de 1m,83 au second, et de 3m,66 au troisième. Les trois galeries ont 4m,89, 5m,48 et 6m,92 de largeur. L'ensemble de l'édifice, en d'autres termes, se compose d'une rotonde centrale entourée de trois galeries concentriques et communiquant avec l'extérieur par les douze avenues que forment les piliers des quatre enceintes circulaires (Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 656 ; cf. E. de Sainte-Marie, *Mission*, p. 176 ; N. Davis, *Carthage and her remains* (1861), p. 175).

On pense à présent, mais sans preuve décisive, que ces ruines étaient celles de l'Odéon qui fut construit sous le proconsulat de Vigellius Saturninus (180-183 après J.-C.), et où l'on célébrait les jeux Pythiques. Tertullien parle de l'Odéon en ces termes : *Sed et proxime in ista civitate quum Odei fundamenta tot veterum sepulturarum sacrilega collocarentur ; quingentorum fere annorum ossa adhuc succida et capillos olentes populus exhorruit* (Tertullien, *Scorpiace*, ch. XXXII ; cf. Ch. Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 654). Ainsi, Tertullien constate qu'en creusant les fondations de l'Odéon on trouva d'antiques sépultures puniques. Or, les fouilles du P. Delattre ont mis au jour, comme à Byrsa et sur la colline de Junon, de nouveaux tombeaux de l'époque punique, circonstance qui confirme l'hypothèse d'après laquelle le monument circulaire qui couronnait la colline est l'Odéon (Delattre, *Inscriptions de Carthage*, dans le *Bulletin épigraphique*, t. VI, 1886, p. 83 et suiv.). C'est dans le quartier de l'Odéon que fut découvert un important fragment d'inscription punique qui mentionne les redevances dues aux prêtres pour différentes sortes de sacrifices (*Corpus inscr. semiticarum*, t. I, n° 169, p. 257).

CV. Damous El-Karita. — Tel est le nom du champ dans lequel le P. Delattre a découvert les restes d'une vaste basilique chrétienne. D'après le plan publié par le savant missionnaire, l'édifice se composait de trois parties :

- 1° Au milieu, la *basilique* proprement dite ;
- 2° A gauche, l'*atrium* demi-circulaire, avec son *trichorum* et son *nymphæum* ;
- 3° A droite, une seconde basilique contiguë à la première et renfermant le baptistère.

I. La basilique. — Elle est rectangulaire avec absides, et mesure 65 mètres de long et 45 mètres de large. Il y a neuf nefs, séparées par huit rangées de piliers près desquels ont été retrouvées les colonnes et chapiteaux. La nef centrale avait une largeur de 12m,80. A l'extrémité sud de la grande nef, une abside ; à l'extrémité est du transept, une autre abside. La première était pavée d'une mosaïque ; la seconde était fermée par un iconostase composé de quatre colonnes, taillées chacune avec son stylobate et son chapiteau dans un monolithe de marbre gris. Le chancel de cet iconostase était formé de panneaux de marbre blanc, ornés, d'un côté, d'une croix latine pattée, avec double tige sortant du pied, et de l'autre, qui regardait l'abside, d'un monogramme du Christ (I et X) dont l'ensemble limite une rosace à six cœurs. Sous l'abside, une série de tombes parallèles.

En avant de l'iconostase, une crypte contre laquelle on a adossé, à une époque postérieure, une abside bâtie avec de mauvais matériaux.

Au point de rencontre de la grande nef et du transept, c'est-à-dire au point central de la basilique, les quatre bases et les autres éléments du *ciborium* qui abritait l'autel. Les colonnes étaient de beau marbre vert ; leur base et leur chapiteau étaient de marbre blanc.

En entrant par la porte latérale de l'ouest, on a, à droite, les restes d'un *trichorum* ou *triforium* bâti sur un *columbarium* païen, dont on a trouvé en place les urnes funéraires et les ossements calcinés.

Plus de cent colonnes en granit ou en marbre soutenaient le toit de l'édifice.

Dans l'intérieur de la basilique, plusieurs réservoirs souterrains, servant de caveaux funéraires ; il y avait aussi des citernes romaines antérieures à la construction de la basilique.

Outre la porte latérale de l'ouest et les issues communiquant, du côté opposé, avec les bâtiments adjacents, on avait surtout accès dans la basilique par la façade. Il y avait là une ou trois portes s'ouvrant sur la cour semi-circulaire ou atrium.

II. L'atrium. — L'*area* ou *atrium* semi-circulaire était à ciel ouvert, entouré d'une galerie couverte formée par des colonnes. Au point saillant de sa courbe, c'est-à-dire vis-à-vis de la porte centrale de la basilique, l'*area* donne accès dans un *trichorum* dont la voûte était revêtue de mosaïques de diverses couleurs, et dont chaque absidiole renfermait une tombe. Celle du milieu laisse encore voir la place d'un sarcophage à strigiles. Il y avait là une *mensa martyrum*. Sur l'enduit intérieur des murs, des traces de *graffiti* ; auprès de la *mensa*, des tombes à plusieurs étages.

Au milieu de l'atrium, on a mis à jour la base octogonale d'un *nymphæum* entouré d'un cancel. L'atrium communiquait avec l'extérieur, au nord-ouest, par un corridor dans lequel on a trouvé cette inscription : (*intro*)ITVS ADITVS AD SACR....

III. Le baptistère. — Le baptistère formait une seconde basilique contiguë à la basilique principale, mais plus petite. Au centre, se voit le baptistère de forme hexagonale, avec trois degrés sur deux de ses côtés.

Cette basilique communique directement avec plusieurs chambres qui ont dé servir de vestiaires. Mais la petite chapelle située à l'angle sud-ouest a une abside, deux niches et deux armoires à droite et à gauche : c'était l'endroit où l'on conservait les saintes huiles, ainsi que les vases et les linges liturgiques nécessaires pour l'administration du baptême.

Au sud-est, constructions non encore déblayées, qui étaient la demeure de l'évêque et de son clergé.

Dans les ruines de cet édifice, on a recueilli plus de quatorze Aline inscriptions funéraires chrétiennes, des centaines de bas-reliefs provenant, pour la plupart, de sarcophages et représentant, entre autres sujets, Adam et Ève, le Bon Pasteur, le miracle de la multiplication des pains, saint Pierre et le coq, la Vierge présentant l'Enfant Jésus à l'adoration des Mages, l'Ange annonçant aux bergers la naissance du Sauveur.

L'étendue de la basilique de Damous el-Karita, l'importance de ses ruines portent le P. Delattre à penser qu'il a retrouvé la *Basilica major*, dans laquelle furent inhumées les saintes Perpétue et Félicité¹ (Delattre, dans le *Cosmos* du 14 janvier

¹ M. S. Gsell dit, avec raison, que la basilique de Damous el-Karita semble avoir été reconstruite avec une modification d'orientation ; de là elle aurait porté le nom de *Basilica restituta* qu'on trouve dans Victor de Vita appliqué à l'une des basiliques de Carthage (Gsell, dans la *Revue africaine*, 1893, p. 56, note, et 1894, p. 218).

1888, p. 185 ; du 19 mars 1892, p. 463 ; du 27 janvier 1894, p.276, et du 3 février 1894, p. 306 ; *C. I. L.*, VIII, *Suppl.*, pp. 1285 et suiv. ; le même, dans le *Bulletin archéol. du Comité*, 1886, pp. 220 à 237).

Le cimetière catholique moderne est installé à l'extrémité nord-est des ruines de la grande basilique de Damons el-Karita, et l'on y trouve souvent des inscriptions funéraires. Le 29 juillet 1840, mourait le P. Maurel, le premier missionnaire prêtre décédé à Carthage. En creusant sa tombe, on exhuma un marbre sur lequel était gravé le monogramme du Christ (X et P) avec la formule **IN PACE** (Delattre, dans le *Cosmos* du 26 mars 1892, p. 494).

CVI. — Non loin de la maison de feu le général Baccouche, on a trouvé, vers 1874, une grande mosaïque représentant l'apprêt d'un festin. On y voit des serviteurs *succincti* (c'est-à-dire dont le costume sommaire est retroussé sur les reins), qui portent des plats, des paniers, des gâteaux, des flacons, un réchaud, etc. Elle était probablement sur l'emplacement du triclinium d'une riche villa romaine du Ier ou du IIe siècle de notre ère (S. Reinach, dans le *Bulletin archéol. du Comité*, 1889, pp. 356 et suiv.).

Près de la même maison, on a trouvé aussi plusieurs inscriptions funéraires, dont une chrétienne en grec (Delattre, dans le *Bulletin trimestriel des Antiquités africaines*, t. III 1885, p. 251), et un sarcophage païen (Delattre, dans le *Bulletin épigraphique*, t. IV, 1884, p. 26).

CVIII. — Sur le plateau situé à l'est, au-dessus des grandes citernes, vers le fort, on a découvert deux salles pavées de belles mosaïques. L'une représente des chasseurs, à pied et à cheval, accompagnés de leurs chiens et poursuivant des taureaux, des sangliers, des tigres et des lions ; l'autre représente Cérès entourée de fleurs et d'oiseaux (Delattre, dans le *Cosmos* du 11 février 1888, pp. 294-295).

Une autre mosaïque a également été découverte auprès de Bordj-Djedid : elle représente les figures allégoriques des douze mois de l'année et les quatre saisons. Les mois sont disposés en cercle autour d'un personnage central, et les quatre saisons occupent les angles de la mosaïque ; les noms sont inscrits au-dessus des personnages. Février porte deux canards, Mai une corbeille de fruits, Juin un aigle, Septembre des fleurs, Octobre un lièvre, Novembre des fruits, Décembre des colombes. L'Hiver plante un arbre, l'Été tient des oranges, le Printemps des fleurs (Delattre, dans le *Cosmos* du 7 décembre 1889, p. 21 ; *C. I. L.*, t. VIII, *Suppl.*, n° 12588).

CIX. Fort de Bordj-Djedid. En 1893, en établissant sur cet ancien fortin turc, les plates-formes d'une batterie, le service de l'artillerie a mis au jour des tombeaux de l'époque punique, creusés dans le grès, et auxquels donnaient accès des puits de 4 à 5 mètres de profondeur (*Bull. archéol. du Comité*, 1894, pp. 281 à 285).

Près de Bordj-Djedid, dans un terrain appelé Ard-el-Koubba, on a découvert une crypte à coupole centrale, entourée d'une galerie circulaire (Delattre, dans le *Bulletin épigraphique*, t. IV, 1884, p. 108 ; E. de Sainte-Marie, *Mission*, p. 37).

CX. Ruines de l'escalier de la Platea nova. — Victor de Vita nous apprend qu'il y avait à Carthage une Place neuve avec un escalier qui y donnait accès : *platea nova cum gradibus in media civitate* (*De persec. Vandal.*, p. 35, édit. 1535). Au moment de l'occupation de la Tunisie par la France, on admirait encore cet escalier gigantesque dont il ne subsiste plus guère que les rampes. Je l'ai vu détruire, en 1884, par des chercheurs de pierres ; le P. Delattre dit, de son côté,

que des ouvriers italiens ont extrait plus de 100 mètres cubes de morceaux de marbre cipolin provenant de cet escalier (Delattre, *Bulletin épigraphique*, t. VI, 1886, p. 86).

Beulé, qui a pu voir cet escalier encore en place, en parle avec un véritable enthousiasme : Rien n'était plus magnifique : du rivage on montait par cent vingt ou cent trente marches à la Place neuve. Cette place dominait la mer ; on y jouissait d'une vue admirable, et, si le spectateur se tournait vers la droite, il embrassait du regard toute la ville de Carthage avec ses ports, son forum, ses temples, son acropole. Sur sa gauche, au contraire, et derrière lui, il voyait la nouvelle ville, le riche quartier de Megara... La place était dallée... (Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 29 ; Tissot, *Géogr. comp.*, t. I, p. 658).

CXI. — Maison de bains du général Baccouche ; on a trouvé dans le voisinage immédiat des restes de sépultures romaines.

CXII. — Dans le village arabe de Sidi-Bou-Saïd et les alentours, on a recueilli un certain nombre d'inscriptions funéraires païennes. Le P. Delattre dit que les tombeaux qu'il a vu découvrir sur cette montagne appartiennent à des sépultures de famille et non à des cimetières communs, ce qui permet de croire que cette partie de Carthage était, comme le quartier de Megara (La Marsa), occupée par des villas, à l'époque romaine. Le phare remplace une ancienne tour carrée qui servait probablement de vigie (Falbe, *Recherches sur l'emplacement de Carthage*, p. 42, n° 88 ; Delattre, dans le *Bulletin épigraphique*, t. IV, 1884, p. 26 et suiv., et t. VI, 1886, p. 266 ; le même, dans les *Mélanges de l'École de Rome*, t. XII, 1892, p. 266).

CXIII à CXV. Megara (La Marsa). — Une route carrossable conduit de La Malga à La Marsa. Ce dernier quartier, dont le nom ancien, Megara, signifie *la ville neuve*, était, suivant Appien (VIII, 117), séparé du reste de la ville par un rempart dont on pouvait encore, naguère, retrouver des substructions (Dureau de la Malle, *Topographie de Carthage*, p. 43 ; E. de Sainte-Marie, *Mission*, p. 179 ; Ch. Tissot, *Géogr. camp.*, t. I, p. 583). C'était le faubourg riche de la Carthage punique et romaine. On y trouve, un peu partout, dans les champs en culture et les jardins, d'énormes quantités de minuscules débris d'inscriptions et de sculptures. Les restes chrétiens, lampes, tessons, épitaphes funéraires, mosaïques, y abondent, en même temps que les vestiges de l'époque païenne qui prouvent que ce quartier fut habité par de riches colons dès les commencements de la colonie romaine (Delattre, dans le *Cosmos* du 28 décembre 1889, p. 104 ; le même, dans le *Bulletin épigraphique*, t. III, 1883, p. 296, et t. VI, 1886, p. 268 ; le même, dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, 1890, pp. 23-24).

Il y a une vingtaine d'années, on a retiré du fond d'un puits, situé au milieu du village, une grande et belle statue de Vénus marine, en marbre, qui fut acquise par Charles Tissot. En 1880, on découvrit à La Marsa un baptistère, un tombeau, une mosaïque, des lampes et des bas-reliefs chrétiens et un vase en terre cuite orné de symboles chrétiens, qui paraît avoir servi dans l'administration du baptême. On y a signalé également un grand nombre de tombeaux de familles, c'est-à-dire des sépultures de riches Romains qui se faisaient inhumer dans leur propriété plutôt que de laisser déposer leurs restes dans les cimetières communs, qui étaient réservés aux esclaves et aux pauvres (*tenuiores*) (Delattre, *Cosmos* du 24 mars 1888, p. 463).

Sur le mamelon appelé Koudiat Zater, auprès du palais archiépiscopal, on a recueilli, en 1887, une très curieuse figurine en terre cuite représentant un dieu punique, sans doute Baal Ammon, barbu, coiffé d'une haute tiare et tenant une

hache sur son épaule (Delattre, dans le *Cosmos* du 24 mars 1888, p. 465). Plusieurs tombeaux ont aussi été déterrés sur le même monticule. Chaque squelette reposait dans une auge formée de pierres plates. Un fragment de marbre, sur lequel est gravé le chandelier à sept branches, avec le mot hébreu *שלום*, *paix*, tendrait à démontrer qu'il y eut là un cimetière juif (Delattre, dans le *Cosmos* du 21 mars 1888, p. 465). Des inscriptions funéraires, païennes et chrétiennes ont été recueillies sous les oliviers qui avoisinent la résidence archiépiscopale et aux abords du pensionnat de Sainte-Monique, dirigé par les Sœurs franciscaines (Delattre, dans le *Bulletin épigraphique*, t. IV, 1884, pp. 30 et suiv. et t. VII, 1887, p. 101 ; le même, dans le *Cosmos* du 26 mars 1892, p. 496).

Le 15 mars 1883, on a découvert, non loin du palais archiépiscopal, sur un terrain appartenant à Sidi-Salah-Bey, entre deux grands caroubiers, un magnifique cippe funéraire d'une matrone romaine morte à la fin du II^e siècle. Le P. Delattre donne à ce sujet les détails suivants : La défunte était figurée en stuc sur trois faces de son tombeau. La première face la représentait faisant faire sa toilette par une esclave, la seconde filant la quenouille, la troisième faisant une lecture. Très beau style. La quatrième face représentait un génie funèbre s'appuyant sur une torche renversée. Pas d'épithète. Un conduit de terre cuite placé verticalement dans l'axe même du cippe mettait le sommet en communication directe avec une niche intérieure dont les parois sont formées de briques fabriquées en Italie par Agathobulus et Diomèdes, l'un esclave, l'autre affranchi de Cn. Domitius Tullus, proconsul d'Afrique en 93 de notre ère. Ces briques nous donnent la date approximative du tombeau dont la niche ne renfermait qu'une lampe funéraire sans sujet ni marque de fabrique et un peu de cendre humaine. A quelques mètres seulement de ce tombeau et dans le même groupe de construction antique, on découvrit aussi un caveau souterrain voûté, long et haut de 2m,50, large de 1m,20. On y pénétrait par une entrée large de 0m,63. C'est un tombeau ; l'intérieur était entièrement revêtu d'un enduit de plâtre très blanc et parfaitement conservé. On y trouva, près des restes du squelette, un *unguentarium* de verre et trois autres vases funéraires de belle et fine terre cuite (Delattre, dans le *Bulletin épigraphique*, t. III, 1883, p. 297 ; le même, dans le *Cosmos* du 24 mars 1888, pp. 463-466 ; S. Reinach et E. Babelon, dans la *Gazette archéologique*, 1885, p. 135 ; Tissot, *Géogr. comp.*, t. II, p. 804 ; *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, n° 20, pp. 17 et suiv.).

CXIV. Maison de campagne du consulat anglais. — Dans le jardin de cette maison on a trouvé une épithète funéraire païenne (Delattre, *Inscript. trouvées de 1886 à 1888 et communiquées à l'Académie d'Hippone*, p. 21, n° 90 ; le même, dans le *Cosmos* du 24 mars 1888, p. 466).

CXV. — Sur la propriété de M. Cesana on a trouvé un beau sarcophage chrétien en pierre *kadel*, monolithe. Il est orné de strigiles et porte, au centre, un rectangle en relief, à queues d'arondes et sans inscriptions. Le couvercle imite une toiture formée de tuiles (Delattre, dans le *Cosmos* du 24 mars 1888, p. 463-466).

CXVI. La nécropole de Gamart. — Le Djebel Khaoui ou la montagne creuse doit son nom à une vaste nécropole souterraine, de plusieurs kilomètres carrés, qui renferme des milliers de chambres sépulcrales, presque toutes violées à une époque ancienne, sans doute par les Vandales ou les Arabes. Toutes ces chambres, creusées dans un calcaire très tendre, se ressemblent et ne diffèrent que par l'ornementation intérieure. Elles sont identiques aux tombeaux de l'époque romaine qu'on a trouvés en Palestine et en Syrie. Qu'on se figure donc, dit le P. Delattre, une chambre à laquelle donne accès un escalier descendant

dans le sol à une profondeur d'environ 2 mètres. L'entrée est juste suffisante pour le passage d'un homme de petite taille. Après l'avoir franchie, on se trouve dans une salle rectangulaire, ordinairement plus longue que large. A droite et à gauche, dans chaque grand côté, sont pratiqués trois, quatre ou six trous de dimension suffisante pour donner place à un cadavre d'adulte. Ces trous sont rectangulaires et pénètrent dans le tuf de la montagne perpendiculairement à la paroi. Généralement, il existe au fond de la chambre, trois autres trous identiques, et vis-à-vis, il y en a deux autres, un de chaque côté de l'entrée. Ces derniers pénètrent dans le tuf parallèlement à l'escalier. On a souvent désigné ces trous sous le nom de *fours à cercueils*. La hauteur de la chambre est d'environ de 1m,50. Le plafond est percé d'un soupirail circulaire, long de 0m,50, qui aboutit à la surface du sol. Tout l'intérieur de ces chambres, plafond et parois, est enduit d'un stuc fort blanc. Souvent, le revêtement s'est détaché. Mais dans les tombeaux où il s'est conservé, il porte parfois des inscriptions ou des ornements en relief, tels que personnages, rosaces, guirlandes, etc.

Sur le stuc au-dessus des *loculi*, le P. Delattre a trouvé des inscriptions funéraires, une, entre autres, avec le chandelier à sept branches ; il est certain que des juifs ont été enterrés là. Cependant d'autres épitaphes funéraires paraissent appartenir à des chrétiens (Beulé, *Fouilles à Carthage*, pp. 121 et suiv. ; Delattre, dans le *Cosmos* du 7 avril 1888, pp. 14-18 ; 4 janvier 1890, pp. 131 et suiv. ; 26 mars 1892, p. 496 ; Ch. Tissot, *Géogr. comp. de l'anc. prov. d'Afrique*, t. I, p. 613 ; E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, pp. 32 et suiv.).

Une dernière exploration de la nécropole de Gamart, faite aux frais de M. le marquis de Vogüé, a conduit aux constatations suivantes : Il est certain, dit M. de Vogüé, que la nécropole de Gamart, qui forme un tout homogène et limité, est le cimetière de la colonie juive de Carthage à l'époque romaine. De même, les juifs avaient aux portes de Rome, sur la voie Appienne, un cimetière souterrain qui a été décrit par le P. Garrucci (en 1862). Ce cimetière renferme des sarcophages à personnages, des décorations peintes où figurent des génies, des animaux, des hommes et des femmes, tout un symbolisme plastique que l'on croyait banni des usages judaïques : or, les inscriptions nombreuses, qui accompagnent cette décoration, ne laissent aucun doute sur son origine judaïque. Il faut donc admettre que les juifs établis dans les villes de l'empire romain, s'étaient relâchés de la stricte observance des prescriptions mosaïques et avaient adopté, au moins dans des tombeaux souterrains, les motifs de l'art païen... Il ne serait pas impossible, d'ailleurs, que quelques-unes de ces tombes décorées fussent chrétiennes ; c'est donc dans les colonies juives que se rencontrèrent les premiers adhérents de la foi nouvelle, et la trace de ces premières conversions pourrait se trouver jusque dans les cimetières.

M. de Vogüé est d'avis que toute cette nécropole, comme les tombeaux de Syrie et de Palestine qui ressemblent à ceux de Gamart, n'est pas antérieure à l'époque romaine (M. de Vogüé dans *la Revue archéol.*, 1889, t. XII, pp. 163-186. — Inscriptions trouvées à Gamart, *C. I. L.*, t. VIII, *Suppl.*, n° 14097 à 14114). Sur la nécropole, voir surtout la récente publication du P. Delattre, *Gamart ou la nécropole juive de Carthage* (Lyon, 1895, in-8°).

CXVII. Sinus Uticensis (Sebkha er-Riana ou de Soukhara). — Cette sebkha ou lac salé, aujourd'hui séparé de la mer par un cordon de dunes, faisait, dans l'antiquité, partie du golfe d'Utique (Tissot, *Géogr. comp. de l'ancienne province d'Afrique*, t. I, pp. 565 et suiv.). Notre carte indique approximativement le contour de l'ancien littoral vers le temps de la chute de la Carthage punique.

FIN DE L'OUVRAGE